



Commune de Marly

Rapport de gestion 2013



Copyright © Jacques Kuenlin

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|------------|
| TABLE DES MATIERES | 2 |
| TABLE DES ABREVIATIONS..... | 4 |
| LE CONSEIL GENERAL | 6 |
| LE CONSEIL COMMUNAL | 7 |
| LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS | 8 |
| LES DICASTERES | 11 |
| 1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION | 11 |
| 1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 12 |
| 1.2. RESSOURCES HUMAINES..... | 18 |
| 1.3. INFORMATION..... | 23 |
| 1.4. AGGLOMERATION..... | 23 |
| 1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN » | 27 |
| 1.6. PLAN DE FUSION DU DISTRICT ET FUSION 2016 | 27 |
| 1.7. BÂTIMENT COMMUNAUX ET SCOLAIRES..... | 27 |
| 2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE | 31 |
| 2.1. AFFAIRES SOCIALES | 31 |
| 2.2. SANTÉ PUBLIQUE..... | 36 |
| 3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIETES ET BIBLIOTHEQUE..... | 37 |
| 3.1. CULTURE..... | 37 |
| 3.2. SPORTS..... | 37 |
| 3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE | 39 |
| 3.4. BIBLIOTHEQUE | 49 |
| 3.5. MARLY SYMPA..... | 50 |
| 4. SECURITE | 53 |
| 4.1. POLICE | 54 |
| 4.2. PROTECTION CIVILE..... | 61 |
| 4.3. SERVICE DU FEU..... | 63 |
| 4.4. SÉCURITÉ FEU | 66 |
| 4.5. MILITAIRE | 69 |
| 4.6. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)..... | 70 |
| 5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS | 71 |
| 5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL | 72 |
| 5.2. DISTRIBUTION D'EAU..... | 72 |
| 5.3. PROTECTION DES EAUX | 78 |
| 5.4. STEP | 81 |
| 5.5. ENDIGUEMENT | 83 |
| 5.6. NATURALISATIONS | 84 |
| 6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION..... | 85 |
| 6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION..... | 87 |
| 6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES | 93 |
| 7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE | 96 |
| 7.1. EDILITE..... | 97 |
| 7.2. INVESTISSEMENTS EN COURS | 103 |
| 7.3. SENTIERS PEDESTRES | 103 |
| 7.4. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX..... | 103 |
| 8. FINANCES ET IMPÔTS | 108 |

| | |
|--|------------|
| 8.1. FINANCES ET IMPÔTS | 108 |
| 8.2. GESTION INFORMATIQUE | 122 |
| 9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE..... | 123 |
| 9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS..... | 124 |
| 9.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX..... | 124 |
| 9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE..... | 128 |

TABLE DES ABREVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ACM/TA | Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille |
| ACSMS | Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux |
| ADB | Acte de défaut de biens |
| AES | Accueil extrascolaire |
| AI | Assurance invalidité |
| ANJM | Animation socioculturelle de Marly |
| APEM | Association de parents d'élèves de Marly et environs |
| App | Appointé |
| ASF | Association fribourgeoise de football |
| AVS | Assurance vieillesse et survivants |
| BRM | Bibliothèque régionale de Marly |
| CC | Code civil suisse |
| CLF | Commission locale du feu |
| COP | Commission de l'ordre public |
| CP | Compagnie |
| Cpl | Caporal |
| CR | Centre de renfort |
| CSIAS | Conférence suisse des institutions d'action sociale |
| CSM | Club sportif de Marly |
| CSP | Corps des sapeurs-pompiers |
| DAEC | Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| DICS | Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport |
| DSAS | Direction de la santé et des affaires sociales |
| DSJ | Direction de la sécurité et de la justice |
| ECAB | Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments |
| FASDS | Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine |
| HMS | Home médicalisé de la Sarine |
| LACI | Loi sur l'assurance-chômage |
| LALAMal | Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie |
| LAMal | Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie |
| LASoc | Loi cantonale sur l'aide sociale |
| LATeC | Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions |
| LPrD | Loi cantonale sur la protection des données |
| LStE | Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour |
| MIS | Mesure d'insertion sociale |
| MNA | Marge nette d'autofinancement |
| MV | Marly-Voix |
| OFS | Office fédérale de la statistique |
| PAD | Plan d'aménagement de détail |
| PAL | Plan d'aménagement local |
| PC | Prestations complémentaires |

| | |
|-----------|---|
| PCi | Protection civile |
| PDC | Parti démocrate-chrétien |
| PGEE | Plan général d'évacuation des eaux |
| PITSC | Programme interservice de travail social communautaire |
| PLR | Parti libéral-radical |
| Plt | Premier Lieutenant |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| Pol Route | Police routière |
| PR | Protection respiratoire |
| PS | Parti socialiste |
| PSS | Poste sanitaire de secours |
| RELATeC | Règlement d'application de la LATeC |
| RPLP | Redevance poids lourds liée aux prestations |
| RPT | Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons |
| SAIDeF | Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise |
| Sap | Sapeur |
| SAS | Service d'ambulance de la Sarine |
| SCom | Service des communes |
| SEJ | Service de l'enfance et de la jeunesse |
| SESAM | Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide |
| SI | Service d'intervention |
| SP | Sapeurs-pompiers |
| SPC | Service des ponts et chaussées |
| SSIGE | Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau |
| SSM | Service social de Marly |
| SSR | Services sociaux régionaux |
| STEP | Station d'épuration des eaux |
| STPA | Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne |
| TPF | Transports publics fribourgeois |
| UDC | Union démocratique du centre |
| USAM | Union suisse des arts et métiers |
| UV | Ultraviolet |

LE CONSEIL GENERAL

Durant cette troisième année de la législature, diverses mutations ont été enregistrées, consécutives à des démissions. Ainsi, pour succéder à M. Jean-Marc DROUX (PDC), à M. Jean-Pierre OERTIG (PLR, qui accède au Conseil communal), à Mme Chantal PYTHON NIKLES (PLR), ce sont Mme Catherine SCHNABEL-KAPPELER (PDC), M. Thibaut BONGARD (PLR) et M. Stéphane CURTY (PLR) qui accèdent au Conseil général.

Le Conseil général a siégé à 5 reprises en 2013, d'abord sous la présidence de M. Benjamin PAPAUX (UDC), puis sous celle de Mme Claudia CLEMENT (PLR). Ces séances ont eu lieu les 27 mars, 26 juin, 20 novembre, 11 et 18 décembre 2013.

En préambule aux séances du 26 juin et 18 décembre 2013, le Conseil général a reçu Mme Monika FÜRHOLZ, médaillée d'or aux Championnats d'Europe de course de montagne, M. Vincent NIKLES, Champion suisse OJ de ski (slalom), M. Jean-Claude SPIELMANN, entraîneur du Judo Club Marly pendant plus de 25 ans, Mme Inès SCHUMACHER, médaillée d'argent et de bronze (en junior et en élite) aux Championnats suisses individuels de judo, MM. Quentin LE CAM et Romain DURUZ, médaillés de bronze à ces mêmes championnats.

Le Bureau du Conseil général, élargi aux Chefs de groupes, a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 5 séances, le Conseil général a pris quelque 39 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- Des élections : - au Bureau (présidente, Claudia CLEMENT, vice-présidente, Line WIDMER-COMMENT, scrutatrice Florence CAUHEPE et scrutateur suppléant, Thibaut BONGARD) ; - à la Commission des naturalisations (Catherine GASSER) ; - à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie (Stéphane CURTY).
- La modification des statuts de l'Association pour l'épuration des eaux du bassin versant Gérine-Nesslerera ;
- Un crédit pour l'installation d'une station de vélos en libre-service ;
- Un crédit pour le remplacement d'une conduite, secteur route des Préalpes - route du Châtelet ;
- L'octroi d'un droit de superficie pour le projet d'appartements pour seniors au Pré Zurthanen ;
- La modification du règlement relatif à la perception d'un impôt sur les appareils de divertissement et appareils automatiques de distribution ;
- Le règlement de la crèche communale.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier :

- du développement des transports publics fribourgeois, des défis futurs notamment pour Marly (axe principal et connexion des quartiers vers cet axe), des visions à l'horizon 2030, par le Directeur des tpf, M. Vincent DUCROT.
- du programme interservices de travail social communautaire, par Mme Pauline GILLIERON, coordinatrice.
- du projet de piscine olympique et centre cantonal de natation ;
- de l'accueil de la délégation de la commune française de Marly (Moselle) ;
- de la situation de l'entreprise ILFORD ;
- du concours d'urbanisme European 12 pour la zone d'activité Winckler.

Le Conseil communal a régulièrement informé sur divers dossiers en cours, comme le plan de fusion du district, le projet fusion 2016, le projet d'appartements pour seniors au Pré Zurthanen, les investissements en cours, l'entretien des bâtiments scolaires Chevalier 7 et 8.



LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 46 reprises en séance ordinaire. Il a pris congé de M. Pierre-Alain CUENNET, représentant du PLR, Vice-Syndic et en charge du Dicastère des finances, démissionnaire : M. Jean-Pierre OERTIG a été proclamé élu, selon la règle des viennent-ensuite, et a repris au 1^{er} octobre 2013 le Dicastère des finances. M. Eric ROMANENS a été désigné comme Vice-Syndic.

Délégations et réceptions

Durant l'année 2013, le Conseil communal a pris part régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 26^e fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans une 19^e formule toujours internationale.

Il a participé à l'inauguration du bikepark par MarlyBike et a marqué le 25^e anniversaire de la société Culture physique Dames de Marly . Il a également accueilli sur sol marlinois, le départ de l'étape de montagne du Tour de Romandie cycliste, l'assemblée de l'Association fribourgeoise des paysannes, le Festival Fri-Movie, la coupe Impressum (tournoi de football des journalistes suisses), l'assemblée de la Fédération des banques Raiffeisen Fribourg romand, la prise d'armes du Contingent de Grenadiers fribourgeois, une délégation de Marly (Moselle, France), l'assemblée des Scouts fribourgeois, les productions du cirque Toamême, les Championnats suisses de judo individuels organisés conjointement à Marly, Fribourg et Villars-sur-Glâne.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à une rencontre de l'économie locale, cela dans les locaux du centre commercial Marly Centre. Après avoir entendu parler de la situation économique du canton, ainsi que M. Jean-Luc MOSSIER, directeur de la promotion économique du canton s'exprimer sur le projet de création d'un parc scientifique sur le site de la Brasserie du Cardinal, sur la création d'un incubateur industriel à Villaz-St-Pierre ou d'une zone industrielle « positive énergie » à Romont, ainsi que sur l'aide dévolue aux sociétés locales, la centaine de participants a pu échanger avec les Autorités communales et avec les représentants de la promotion économique.

LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

4 votations fédérales (11 objets)

1 élection complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

1 élection complémentaire au Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Ceci représente 261h.00 de scrutin et de dépouillement pour un total de 66 scrutateurs-trices

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, deux collaborateurs (trices) du contrôle des habitants assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

En outre, lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, 1^{er} tour, deux collaboratrices de la réception renforcent l'équipe du contrôle des habitants pour ce scrutin.

Votation fédérale du 3 mars 2013 4'653 électeurs inscrits

a) Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'205 | 47.39% | |
| Blancs | 33 | | |
| Nuls | 9 | | |
| Valables | 2'163 | | Canton |
| OUI | 1'470 | 67.96% | 62.73% |
| NON | 693 | 32.04% | 37.27% |

b) Initiative populaire « contre les rémunérations abusives »

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'205 | 47.39% | |
| Blancs | 22 | | |
| Nuls | 9 | | |
| Valables | 2'174 | | Canton |
| OUI | 1'523 | 70.05% | 70.25% |
| NON | 651 | 29.95% | 29.75% |

c) Modification de la loi sur l'aménagement du territoire

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'202 | 47.32% | |
| Blancs | 31 | | |
| Nuls | 9 | | |
| Valables | 2'162 | | Canton |
| OUI | 1'487 | 68.78% | 62.87% |
| NON | 675 | 31.22% | 37.13% |

Votation fédérale du 9 juin 2013 avec 4'718 électeurs inscrits

Initiative populaire «Election du Conseil fédéral par le peuple»

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'064 | 43.75% | |
| Blancs | 8 | | |
| Nuls | 2 | | |
| Valables | 2'054 | | Canton |
| OUI | 343 | 16.70% | 19.73% |
| NON | 1'711 | 83.30% | 80.27% |

Modification urgente de la loi sur l'asile

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'060 | 43.66% | |
| Blancs | 30 | | |
| Nuls | 10 | | |
| Valables | 2'020 | | Canton |
| OUI | 1'431 | 70.84% | 75.24% |
| NON | 589 | 29.16% | 24.76% |

Votation fédérale du 22 septembre 2013 avec 4'736 électeurs inscrits

Initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'400 | 50.68% | |
| Blancs | 18 | | |
| Nuls | 5 | | |
| Valables | 2'377 | | Canton |
| OUI | 780 | 32.81% | 29.53% |
| NON | 1'597 | 67.19% | 70.47% |

Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles à l'homme (loi sur les épidémies)

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'383 | 50.32% | |
| Blancs | 60 | | |
| Nuls | 23 | | |
| Valables | 2'300 | | Canton |
| OUI | 1'681 | 73.09% | 65.98% |
| NON | 619 | 26.91% | 34.02% |

Modification de la loi sur le travail

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'397 | 41.34% | |
| Blancs | 26 | | |
| Nuls | 18 | | |
| Valables | 2'353 | | Canton |
| OUI | 1'243 | 52.83% | 49.06% |
| NON | 1'110 | 47.17% | 50.94% |

Election complémentaire au Conseil d'Etat du 22 septembre 2013 avec 4'736 électeurs inscrits

1^{er} tour

| | | | |
|------------------------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'269 | 47.91% | |
| Blancs | 39 | | |
| Nuls | 38 | | |
| Valables | 2'192 | | Canton |
| Siggen | 954 | 43.52% | 34'983 |
| Jean-Pierre Steiert | 1'106 | 50.46% | 34'505 |
| Jean-Francois Gratwohl | 132 | 6.02% | 6'385 |
| Alfons | | | |

Election complémentaire au Conseil d'Etat du 13 octobre 2013 avec 4'746 électeurs inscrits.

2^{ème} tour

| | | | |
|-----------------------|-------|--------|--------|
| Votants | 1'988 | 41.89% | |
| Blancs | 24 | | |
| Nuls | 13 | | |
| Valables | 1'951 | | Canton |
| Siggen Jean-Pierre | 906 | 46.44% | 31'914 |
| Steiert Jean-Francois | 1'045 | 53.56% | 31'352 |

Votation fédérale du 24 novembre 2013, avec 4'773 électeurs inscrits

a) Initiative populaire «1 :12-Pour des salaires équitables»

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'633 | 55.16% | |
| Blancs | 22 | | |
| Nuls | 5 | | |
| Valables | 2'606 | | Canton |
| OUI | 1'007 | 38.64% | 38.12% |
| NON | 1'599 | 61.36% | 61.88% |

b) Initiative populaire «Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants»

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'632 | 55.14% | |
| Blancs | 27 | | |
| Nuls | 5 | | |
| Valables | 2'600 | | Canton |
| OUI | 860 | 33.08% | 40.57% |
| NON | 1'740 | 66.92% | 59.43% |

c) Modification de la loi sur la vignette autoroutière

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'635 | 55.20% | |
| Blancs | 20 | | |
| Nuls | 10 | | |
| Valables | 2'605 | | Canton |
| OUI | 843 | 32.36% | 30.57% |
| NON | 1'702 | 65.34% | 69.43% |

LES DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic

Suppléant : Pierre-Alain Cuennet, Vice-Syndic, puis Eric ROMANENS, Vice-Syndic (dès le 01.10.2013)

Le mot du Conseiller

La gestion et la conduite de ce dicastère demandent toujours plus de disponibilité, afin de répondre aux nombreuses sollicitations engendrées par les rencontres intercommunales. En effet les nombreuses études, échanges et analyses dans les domaines touchant la collaboration avec d'autres communes, les groupes de travail mis sur pied par l'Agglomération, le Canton et la Préfecture surchargent passablement les activités quotidiennes du syndic et parfois aussi de toute l'Administration communale. Le syndic doit être à la disposition des concitoyennes et concitoyens mais aussi de ses collègues du Conseil communal et de tout le personnel. Avec une commune grandissante, le cap des 8'000 habitants ayant été atteint, de nombreux problèmes d'infrastructure en matière de locaux et de bâtiments se font sentir.

Le personnel communal s'est agrandi d'une manière significative, puisque la Crèche des Poucetofs a été communalisée et de ce fait ses employé(e)s lui ont été intégrés. La création du poste de responsable des ressources humaines prend alors toute sa légitimation et est devenu un organe indispensable à la conduite d'un nombreux personnel.

Les travaux de construction et d'assainissement des bâtiments communaux demandent également aux différents services un grand suivi et une présence accrue sur les chantiers, ceci avec la collaboration des architectes et entreprises.

Jean-Pierre Helbling
Syndic

1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1.1. Secrétariat général et autres services

En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques. Dans ce sens, la volonté de mises en commun régulières a été exprimée par le Conseil communal : une journée de travail avec les responsables de service a été mise sur pied et consacrée aux modes de fonctionner et à la communication. D'autre part, la fonction de secrétaire général a été renforcée par celle d'adjointe, qui assume aussi le rôle de responsable des ressources humaines. L'ampleur des tâches générées par la gestion des ressources humaines est allée croissante, en particulier avec les développements de l'animation de jeunesse, de l'accueil extrascolaire et, maintenant, avec l'intégration de la crèche. Il fallait donc répondre à une nécessité.

Le Secrétariat général assure donc, outre la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, la comptabilité de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nesslera est assumée, en partie, par le Service des finances, l'administration est assumée par l'Association elle-même. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

1.1.2. Office communal du travail

Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2013 :

| Demandeurs d'emploi | |
|----------------------------|------------|
| 2012 | 268 |
| 2013 | 325 |

A partir du 12 novembre 2012, pour faire suite à l'adoption du règlement sur l'emploi et le marché du travail par le Conseil d'Etat, texte entré en vigueur le 1^{er} août 2012, les personnes à la recherche d'un emploi s'adressent, pour s'inscrire au chômage, directement à l'Office régional de placement concerné.

Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg www.fr.ch/spe

1.1.3. Le contrôle des habitants

Le responsable du Service et son adjointe assument toutes les tâches relevant du contrôle des habitants et en particulier :

D'enregistrer

- les données des administrés lors d'arrivées, de départs, de majorités, de changement de situation et de faits d'état-civil et d'exécuter toutes les autres mutations de mises à jour ;

D'établir

- les demandes de cartes d'identité ;
- les dossiers de notifications de décisions et de dénonciation à la Préfecture ;
- des listes diverses ;
- les dossiers de «déclaration de prise en charge» et de donner le préavis ;
- les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;

De délivrer

- les certificats et attestations selon les demandes des citoyens ;

De fournir

- des renseignements aux autorités et aux administrations publiques ;

De procéder

- aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations ;
- en collaboration avec la police communale et cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;

D'exécuter

- toutes les tâches liées à HarmPers ;
- les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;

D'organiser

- toutes les votations et les élections

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie.

Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivants de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

Statistique de la population

| Nombre d'habitants | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | Fluctuation |
|---|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| Population résidente (légale permanente) | 7'908 | 7'750 | + 158 |
| Population suisse en séjour | 206 | 219 | - 13 |
| Population étrangère en séjour | 15 | 13 | + 2 |
| Total des séjours (suisse et étranger) | 221 | 232 | - 11 |
| Total population (résidente et séjour) | 8'129 | 7'982 | + 147 |

Selon le sexe (avec séjour)

| | | | |
|----------|-------|-------|------|
| Masculin | 3'925 | 3'870 | + 55 |
| Féminin | 4'204 | 4'112 | + 92 |

Selon l'état civil (avec séjour)

| | | | |
|----------------------------------|-------|-------|------|
| 1. Célibataires | 3'507 | 3'422 | + 85 |
| 2. Marié-es (y compris séparées) | 3'608 | 3'578 | + 30 |
| 3. Veufs-ves | 362 | 354 | + 8 |
| 4. Partenariat enregistré | 2 | 2 | 0 |
| 5. Divorcé-e-s | 649 | 626 | + 23 |

Selon la religion (avec séjour)

| | | | |
|-------------------|-------|-------|------|
| 1. Catholiques | 5'464 | 5'408 | + 56 |
| 2. Protestants | 569 | 565 | + 4 |
| 3. Divers et sans | 2'096 | 2'009 | + 87 |

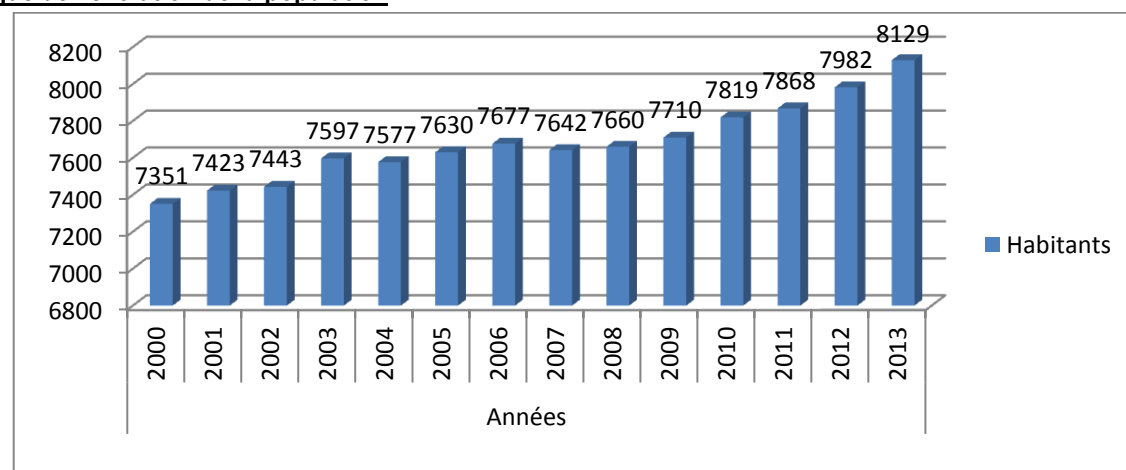
Selon les langues pratiquées (avec séjour)

| | | | |
|-------------|-------|-------|------|
| 1. Français | 4'836 | 4'763 | + 73 |
| 2. Allemand | 1'103 | 1'125 | - 22 |
| 3. Divers | 2'190 | 2'094 | + 96 |

Selon la nationalité (légal sans les séjours)

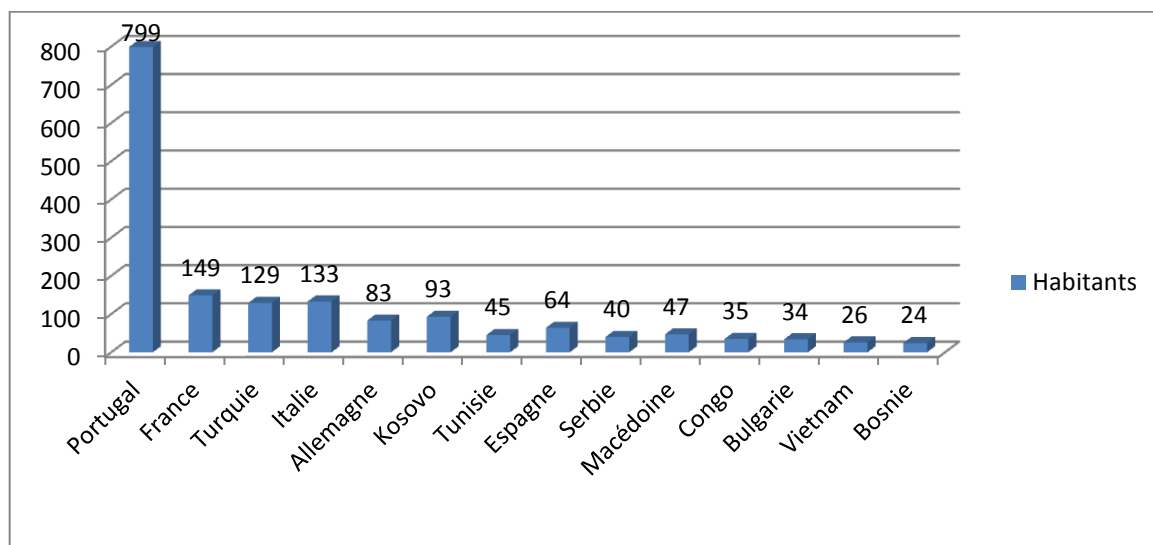
| | | | |
|----------------|-------|-------|------|
| 1. Suisses | | | |
| – Bourgeois | 436 | 408 | + 26 |
| – Fribourgeois | 3'568 | 3'536 | + 32 |
| – Confédérés | 1'786 | 1'767 | + 19 |
| 2. Etrangers | | | |
| – Permis B | 633 | 594 | + 39 |
| – Permis C | 1'382 | 1'329 | + 53 |
| – Permis F / L | 103 | 116 | - 13 |

Graphique de l'évolution de la population

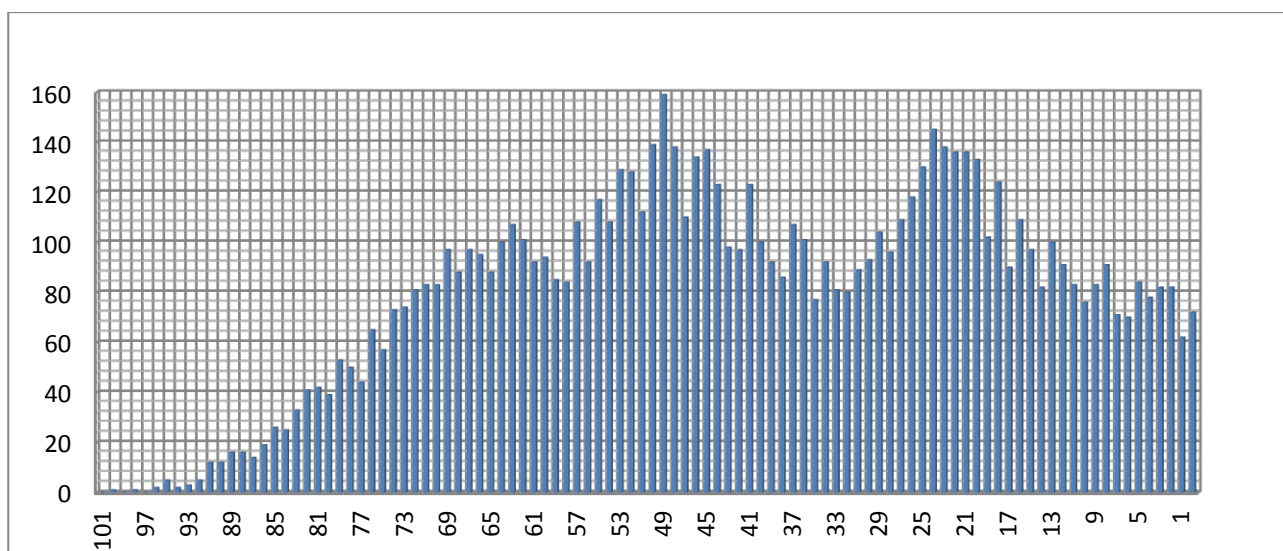


Graphique des nationalités les plus représentatives

(Population Suisse : 5'996) / (Population étrangère : 2'133)



Population par âges (une ligne = 4 personnes)



Du côté de l'état civil des personnes, il y a lieu de relever :

| En 2013 | | En 2012 |
|---------|---------------------|---------|
| 68 | naissances | 61 |
| 50 | décès | 50 |
| 42 | mariages | 55 |
| 34 | divorces | 36 |
| 70 | changements de noms | 13 |
| 4 | reconnaisances | 14 |
| - | adoptions | - |
| 48 | naturalisations | 34 |

Au service des citoyens, le contrôle des habitants a délivré :

| En 2013 | | En 2012 |
|---------|--|---------|
| 10 | certificats de bonnes mœurs | 5 |
| 1 | certificats de droits civiques | 2 |
| 540 | attestations de résidence à Marly | 185 |
| 205 | attestations de domicile pour séjour | 100 |
| 863 | certificats d'établissement et de séjour | 584 |
| 254 | documents d'identité (cartes d'identité) | 216 |

504 demandes de renseignements par e-mail, ou fax, ont été traitées par le contrôle des habitants (les demandes par téléphone ne sont pas dans cette statistique).

Notons aussi que le contrôle des habitants a effectué **14'989** (14'212 en 2012) **mutations** dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **841 arrivées** et **709 départs** ont été enregistrés (690 et 585 en 2012)

Il a, en outre, établi **40** listes (48 en 2012) pour divers services internes à l'Administration et également pour d'autres Administrations externes.

En collaboration avec la police communale, la police cantonale et le SPoMi, le contrôle des habitants a effectué **128 enquêtes** de recherches de domicile.

Dans ce domaine, nous noterons que la police communale a traitée **80** enquêtes (88 en 2012). Le reste est partagé avec la police cantonale et le SPoMi

Il a également traité **34** déclarations de prise en charge (40 en 2012).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité :

- **25** demandes (28 en 2012) de dispense d'assurance en Suisse,
- **112** rappels (109 en 2012) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie
- **68** demandes (61 en 2012) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

Par la réception

En plus des renseignements fournis aux clients, par téléphone et aux guichets de l'Administration communale, le personnel de la réception s'occupe de la gestion du Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc....)

La réception a traitée, par courrier, plus de **562** (617 en 2012) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendu :

| | |
|--------------|---|
| 3'603 | cartes journalières CFF ce qui représente le 98.71% (invendues 47 ce qui représente le 1,29%) |
| 36 | passports vacances |
| 11 | abonnements des bains de la Motta |
| 5 | cartes Velopass (nouveau depuis septembre 2011) |
| 4 | livres sur Marly et son histoire |

et contrôlées

59 demandes «**692 listes**» (81 en 2012) de référendum, d'initiative et de motion populaire ce qui représente un total de **2'218 signatures** (1'932 en 2012).

Ce domaine est géré à 20% par la préposée adjointe du contrôle des habitants.

AVS et Prestations complémentaires

Les activités principales sont :

AVS

- L'accueil des personnes
- Mise à disposition des différents formulaires liés à l'AVS
- Apport de l'aide nécessaire afin de faciliter les démarches lors d'une demande de rente
- Répondre à toutes les questions liées à l'AVS / AI
- Vérification de l'exactitude des données personnelles des clients
- Classement des rentiers
- Classement des affiliés
- Transmission des avis de mutation à la caisse

Prestations complémentaires (actuellement 339 personnes bénéficient des « P.C. »)

- Apport de l'aide nécessaire dans les démarches administratives des personnes
- Informe sur les différents documents à fournir
- Réception des demandes ou révision PC des clients
- Contrôle de l'exactitude des données
- Copies des documents et suivi jusqu'à l'envoi du dossier à la Caisse de Compensation du canton de Fribourg
- Transmission des demandes à la CCCF
- Envoi de la CCCF des révisions ou des dossiers d'octroi de PC des personnes à la commune
- Classement des documents et dossiers
- Tenue à jour du tableau des bénéficiaires pour l'envoi des aides aux logements

1.2. RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

1.2.1. Evolution de l'effectif du personnel communal

| | Personnes engagées | | Equivalents plein temps (<i>lissée sur l'année</i>) | |
|--|--------------------|------------|---|--------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| A Personnel permanent | | | | |
| 1. Secrétariat général | 3 | 3 | 2.30 | 2.30 |
| 2. Réception, contrôle des habitants et Agence AVS | 4 | 4 | 3.00 | 3.00 |
| 3. Service sécurité (police, feu et protection civile) | 4 | 3 | 3.50 | 2.33 |
| 4. Service des finances (impôts et comptabilité) | 4 | 4 | 3.07 | 2.75 |
| 5. Service des écoles | 3 | 3 | 2.10 | 2.10 |
| 6. Service social | 8 | 8 | 6.58 | 6.90 |
| 7. Service technique | 9 | 9 | 8.17 | 8.17 |
| 8. <i>Apprenti-e-s</i> | 2 | 2 | 2.00 | 2.00 |
| 9. Conciergerie | 4 | 4 | 4.00 | 4.00 |
| 10. Personnel enseignant (maître de sport) | 1 | 1 | 1.00 | 1.00 |
| 11. Animation socioculturelle | 6 | 6 | 2.85 | 2.85 |
| 12. Edilité | 10 | 10 | 9.37 | 9.37 |
| 13. Accueil extrascolaire, responsable, intervenantes | 3 | 3 | 1.88 | 2.15 |
| 14. Crèche | 20 | 0 | 4.51 | 0 |
| 15. Bibliothèque | 2 | 2 | 1.00 | 0.83 |
| 16. Conseil communal et la fonction de Syndic | 2 | 2 | 0.70 | 0.70 |
| Total A | 85 | 63 | 56.03 | 48.31 |
| B Personnel auxiliaire et temporaire | | | | |
| 1. Conciergerie et nettoyage | 13 | 13 | 2.62 | 2.66 |
| 2. Grands nettoyages, jeunes et temporaires | 31 | 35 | 2.00 | 2.22 |
| 3. Bibliothèque régionale | 5 | 5 | 0.70 | 0.40 |
| 4. Bibliothèque régionale et jeunes aides | 11 | 10 | 0.30 | 0.20 |
| 5. Edilité et jeunes aides | 2 | 2 | 0.10 | 0.10 |
| 6. Animation socioculturelle | 23 | 24 | 0.27 | 0.20 |
| 7. Crèche | 4 | 0 | 1.5 | 0 |
| 8. Square | 54 | 32 | 0.60 | 0.53 |
| 9. Accueil extrascolaire , accompagnatrices | 7 | 5 | 1.44 | 0.70 |
| Total B | 150 | 126 | 9.53 | 7.01 |
| Total A + B | 235 | 177 | 65.56 | 55.32 |

Commentaires

A Personnel permanent

2. **Contrôle des habitants/réception/AVS:** Quatre personnes assurent le bon fonctionnement de ce Service dont la dotation se répartit comme suit :

- 1 responsable de Service, préposé au contrôle des habitants 100%
- 1 préposée adjointe au contrôle des habitants 80% et 20% pour AVS-PC

- 2 réceptionnistes téléphonistes à 50%
- 3. Service de la sécurité :** Suite à la volonté et décision du Conseil communal de privilégier une présence policière sur le terrain, un agent de sécurité à 100% a été engagé. Il s'est formé durant le premier semestre de l'année puis a pris ses fonctions au sein du Service. De ce fait, quatre personnes y travaillent actuellement, comprenant :
- 1 chef de service à 100%
 - 1 agent de police à 70%
 - 1 agent de sécurité à 100%
 - 1 collaboratrice administrative à 50%
- 8. Apprenti-e-s :** L'administration communale forme simultanément 2 apprentis ; en 2013 l'un est en 2^e année, l'autre en dernière année.
- 6. Service social : Ce service comprend**
- 1 cheffe de service à 90 % ;
 - 5 assistants sociaux, soit 390 % de dotation, dont une assistante sociale en formation en cours d'emploi auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de travail social ;
 - 1 coordinatrice à 50%, pour le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
 - 2 collaboratrices administratives, soit 200 % de dotation.
- A relever que le Service apporte son appui à la gestion du Dicastère des affaires sociales et de la santé publique, qui représente environ le 20% du temps de travail de la responsable du service et 60% de la part des collaboratrices administratives.
- 11. Animation socioculturelle :** Les professionnels se composent de :
- 1 responsable de service/animateur à 90 %
 - 1 animatrice à 40 %
 - 1 animatrice à 50 %
 - 1 animateur en formation à 50 %
 - 2 secrétaires à 25 et 30 %
- 14. Crèche les Poucetofs : suite à la communalisation survenue en septembre 2013, ce service comprend :**
- Une directrice à 80 % ;
 - Treize éducatrices, soit 750 % de dotation, dont une éducatrice en formation, trois éducatrices auxiliaires, trois éducatrices auxiliaires remplaçantes ;
 - Une collaboratrice administrative à 30 % ;
 - Une cuisinière à 50 % ;
 - Deux employées de maison, soit 35.75 % de dotation ;
 - Quatre stagiaires.

B Personnel auxiliaire et temporaire

- 4. Bibliothèque et jeunes aides :** Chaque année, une dizaine de jeunes aides renforcent les rangs de la Bibliothèque afin de ranger, classer, etc. tout nouvel arrivage.
- 5. Edilité et jeunes aides :** Chaque été, nous engageons entre 15 et 20 jeunes aides dont la force de travail vient renforcer l'équipe de l'édilité ou des concierges (grands nettoyages).
- 6. Animation socioculturelle et Le Square :** Des semi-bénévoles :
- une soixantaine de personnes payées au mandat, plus de 1'800 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM
 - un civiliste à 100 % pour une durée de 40 jours
 - une stagiaire Haute école travail social (HES-TS) 1 mois

- un stagiaire pré-école 5 mois
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS) 4 mois
- une personne effectuant les nettoyages à la Cabane et responsable de la gestion des locations
- un retraité pour l'entretien du matériel et des locaux, env. 20 heures par mois
- une personne, 43h de travail pour la pose et dépose « décors de Noël » aux candélabres.

Des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc.

Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités.

- 8. Accueil extrascolaire :** les collaboratrices de l'Accueil extrascolaire ont accueilli la 2^e année d'école enfantine. Les heures effectuées ont augmenté et l'engagement de deux accompagnatrices a été nécessaire.

1.2.2. Mandats particuliers

- 2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collaborent à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Depuis l'automne 1996, le mandat de forestier communal est confié au Triage forestier Sarine Rive-Droite.

1.2.3. Mutations

| | Personnes | Fonctions | Service |
|---------------------|------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Arrivées | Gildete Azevedo Jutzet | Directrice | Crèche Les Poucetofs |
| | Bernadette Humbert | Collaboratrice administrative | Crèche Les Poucetofs |
| | Antonietta Anania | Educatrice auxiliaire | Crèche Les Poucetofs |
| | Marie-Claude Roulin | Educatrice | Crèche Les Poucetofs |
| | Sophie Schafer | Educatrice | Crèche Les Poucetofs |
| | Jessica Python | Educatrice | Crèche Les Poucetofs |
| | Kamala Mezhukanal | Educatrice | Crèche Les Poucetofs |
| | Natalya Rimaz-Zotova | Educatrice | Crèche Les Poucetofs |
| | Agnieszka Rey | Educatrice auxiliaire | Crèche Les Poucetofs |
| | Gabriela Sà Couto | Educatrice auxiliaire | Crèche Les Poucetofs |
| | Franciane Progin | Educatrice remplaçante | Crèche Les Poucetofs |
| | Sonia Dumé | Educatrice auxiliaire remplaçante | Crèche Les Poucetofs |
| | Stéphanie Pinto | Educatrice auxiliaire remplaçante | Crèche Les Poucetofs |
| | Laetitia Chatton | Educatrice en formation | Crèche Les Poucetofs |
| | Karima Adoum | Accompagnatrice | Accueil extrascolaire |
| | Brigitte Vincent | Accompagnatrice | Accueil extrascolaire |
| | Benjamin Helbling | Agent de police | Sécurité |
| | Vanessa Joye Safavi | Assistante sociale remplaçante | Social |
| | Grégory Berset | Apprenti | |
| | Départs | Alejandra Brunner | Animatrice |
| Fabienne Veris | | Apprentie | |
| Vanessa Joye Safavi | | Assistante sociale remplaçante | Social |

Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 30 ans d'activité de Mme Hélène Dessarzin, collaboratrice administrative au Service Technique, de M. Jean-Claude Gendre, Responsable de la section Edilité, ainsi que les 25 ans d'activité de M. Patrick Haymoz, collaborateur à l'Edilité, ainsi que les 20 ans d'activité de M. Eric Scherwey, responsable du Service de la Sécurité.

1.2.4. Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Les formations proposées peuvent être distinguées en deux catégories :

a. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des formations conséquentes. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Commune. Elles visent l'accroissement des compétences des collaborateurs et des collaboratrices et peuvent conduire à un nouveau titre professionnel. Elles s'effectuent généralement dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2013, un collaborateur a bénéficié de ce type de formation.

b. Perfectionnement professionnel

Cette catégorie englobe tous les cours en rapport avec les particularités des différents métiers. Ils permettent au collaborateur, à la collaboratrice de rester à niveau par rapport aux lois ou procédures sans cesse en évolution, d'améliorer ses compétences de base, utiles à l'exercice de la fonction. Les collaborateurs du service « eaux et assainissement » ont par exemple bénéficié de ces formations, de même que les collaboratrices et collaborateurs du service social ou de divers secteurs administratifs. Les responsables de service et autres responsables de secteur ont également été formés aux nouvelles procédures d'évaluation.

En 2013, 24 personnes ont bénéficié d'une formation de ce type.

c. Formation de stagiaires et d'apprentis

• Stage de durée limitée

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2013, 8 stagiaires, dont 3 ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle et 1 terminer sa formation au sein du Service social. Les 4 autres, font partie intégrante de la dotation de la Crèche.

• Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des Finances ainsi qu'au Contrôle des habitants. Ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement du territoire, de l'édilité, de l'environnement et de la mobilité.

Processus d'appréciation annuelle :

Suite à l'élaboration d'un nouveau formulaire et à une notation quelque peu lissée, les appréciations annuelles ont eu lieu avec comme objectif d'obtenir un résultat à intégrer dans les budgets 2013. Globalement elles se sont déroulées dans un bon esprit.

1.2.5. Structure d'âge des collaborateurs et collaboratrices

a) Moyenne d'âge par service et genre au 31.12.2013

| Service | Femmes | Hommes | Moyenne |
|---------------------------|--------|--------|---------|
| Sécurité | 22 | 37 | 33 |
| Crèche | 35 | 31 | 34 |
| Technique | 42 | 31 | 35 |
| Finances | 36 | 47 | 39 |
| Animation socioculturelle | 46 | 42 | 44 |
| Eaux et assainissement | 0 | 45 | 45 |
| Secrétariat général | 40 | 60 | 47 |
| Ecoles | 48 | 43 | 47 |
| Edilité | 0 | 47 | 47 |
| Social | 44 | 61 | 48 |
| Bâtiments | 49 | 53 | 51 |
| Contrôle des habitants | 50 | 57 | 52 |
| Bibliothèque | 54 | 0 | 54 |

Constats :

32 collaboratrices-teurs ont dépassé 50 ans et plus, dont 7 plus de 60 ans. D'ici 2025, 1/4 de l'effectif du personnel communal permanent sera renouvelé. Il faut envisager 10-12 engagements d'ici cet horizon, voire davantage, selon l'évolution démographique de la Commune.

La moyenne d'âge des collaboratrices-teurs, qui atteint 43 ans, est en diminution par rapport à 2012, ceci avec la prise en compte du personnel de la Crèche.

b) Moyenne d'ancienneté par service et genre

| Service | Femmes | Hommes | Moyennes |
|---------------------------|--------|--------|----------|
| Crèche | 0 | 0 | 0 |
| Social | 5 | 5 | 5 |
| Sécurité | 1 | 8 | 6 |
| Ecoles | 7 | 8 | 7 |
| Finances | 8 | 7 | 8 |
| Eaux et assainissement | 0 | 9 | 9 |
| Animation socioculturelle | 7 | 15 | 10 |
| Technique | 19 | 4 | 10 |
| Bâtiments | 11 | 9 | 10 |
| Secrétariat général | 3 | 26 | 10 |
| Edilité | 0 | 16 | 16 |
| Bibliothèque | 16 | 0 | 16 |
| Contrôle des habitants | 15 | 27 | 18 |

Constat :

La moyenne générale d'ancienneté atteint les 9 ans. Cela est dû au nombre élevé de collaboratrices-teurs qui ont moins de 10 ans de carrière (70%).

Le taux de rotation du personnel est élevé en 2013, notamment à cause de la communalisation de la Crèche et avec elle l'arrivée de plus de 20 personnes en septembre.

1.3. INFORMATION

Marly Information est paru 4 fois en 2013. Comme prévu, la formule rédactionnelle et la ligne graphique ont fait l'objet d'une réflexion : elles n'ont pas été modifiées en 2013, mais un nouveau visage est annoncé pour 2014. Il a ainsi été décidé de maintenir le contenu rédactionnel dans son organisation existante, soit une partie d'informations officielles (qui répond ainsi aux devoirs d'information du Conseil communal) et une partie réservée à la vie locale, aux activités des sociétés en particulier et de l'animation socioculturelle. Il a aussi été décidé de conserver le principe de la publicité qui s'intercale dans les parties rédactionnelles.

Si le format A4 de cette publication n'a pas été remis en cause, c'est surtout l'organisation graphique qui a fait l'objet des principales attentions. Après analyse de différentes solutions et de leurs coûts, les choix de papier, de graphisme, de police de caractère, de couverture ont pu être faits. Parmi les innovations, il faut relever l'introduction d'une couleur additionnelle « déclinée » dans les pages intérieures, au lieu de la quadrichromie (jugée trop coûteuse), qui permet de varier la mise en page. Les choix ont été guidés par le souci de la lisibilité et de la clarté.

La préparation des éditions 2013 et la coordination avec l'imprimerie ont été assurées par le Secrétariat communal. « www.marly.ch », le site Internet, toujours commun à la Société de développement de Marly et environs et à la commune, n'a pas subi de modifications significatives. L'organisation de l'Intranet est désormais en place et son usage est devenu un standard pour toutes les principales commissions et pour le Conseil communal.

1.4. AGGLOMERATION

1.4.1. Généralités

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2013, le Comité a tenu 20 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires.

1.4.2. Messages

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. 8 messages ont ainsi été présentés au Conseil au cours de l'année 2013. Tous ces messages sont disponibles, en français et en allemand, sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 23 mai 2013 :

- message N°14 en vue de l'adoption du Rapport stratégique du Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°15 en vue de l'approbation des comptes 2012 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°16 en vue d'une modification des modalités d'amortissement de la participation financière de l'Agglomération à la construction de la halte ferroviaire de Fribourg St-Léonard,
- message N°17 en vue de la libération des subventions des mesures de mobilité.

Séance du Conseil d'agglomération du 25 septembre 2013 :

- message N°18 en vue de l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°19 en vue de la ratification des contrats de prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers.

Séance du Conseil d'agglomération du 5 décembre 2013 :

- message N°20 en vue de l'élection complémentaire à la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°21 concernant l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération de Fribourg.

Séance du Conseil d'agglomération du 23 mai 2013 :

- réponse au postulat N°11 intitulé « Développer et assurer la promotion culturelle dans l'agglomération » (lég. 2011-2016),
- réponse au postulat N°12 relatif à l'affiliation de l'Agglomération à Région Capitale Suisse (lég. 2011-2016),

- réponse à la question écrite concernant la manifestation culturelle annuelle La Nuit des Musées.

Séance du Conseil d'agglomération du 25 septembre 2013 :

- réponse au postulat N°13 concernant la planification d'un réseau de voies en site propre pour les bus (lég. 2011-2016).

1.4.3. Contrats et conventions

→ Domaine des transports

Depuis sa constitution, l'Agglomération fournit des prestations de transport public à 3 communes non-membres : Grolley, Tafers et St. Ursen. Ces communes ont décidé de poursuivre cette collaboration pour l'année 2014, amenant ainsi le Comité à conclure des contrats de prestations avec leur Conseil communal respectif en août 2013. Ces 3 contrats ont ensuite été soumis au Conseil (message N°19) qui les a ratifiés en séance du 25 septembre 2013. Par ailleurs, lors de cette même séance, le Comité a également communiqué au Conseil sa volonté de ne plus fournir de prestations de transport public à des communes non membres dès 2015. Cette décision se fonde sur le constat selon lequel l'Agglomération ne tient qu'un rôle d'intermédiaire entre ces communes et les Transports publics fribourgeois (tpf), sans trouver d'intérêt immédiat à assumer la lourde tâche de coordination qui en résulte. Le Conseil a soutenu cette nouvelle manière de procéder et les communes de Grolley, Tafers et St. Ursen ont été informées de cette décision le 3 décembre 2013. Elles traiteront dorénavant directement avec l'entreprise prestataire.

→ Domaine culturel

En préambule, le Comité tient à relever que le domaine culturel a bénéficié d'une attention particulière en 2013. Parallèlement à l'augmentation des montants destinés au soutien des acteurs culturels de la région entre 2012 et 2013, le Comité a mené d'intenses réflexions sur sa politique culturelle actuelle et future de l'Agglomération. Le Comité entend par-là signaler l'importance qu'il accorde à la culture comme facteur de dynamisme et d'attractivité de la région.

Subventions

Subventions pluriannuelles 2013 / 12 bénéficiaires

| | |
|--|---------------|
| Belluard Bollwerk International (BBI) | 146'000 CHF |
| Festival International de Films de Fribourg (FIFF) | 161'000 CHF |
| Festival International de Musiques Sacrées (FIMS) | 90'000 CHF |
| Fri-Art. Centre d'art de Fribourg | 130'000 CHF |
| Fri-Son | 155'000 CHF |
| La Spirale | 118'000 CHF |
| Opéra de Fribourg | 80'000 CHF |
| Théâtre des Osses | 116'000 CHF |
| Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI) | 88'000 CHF |
| Société des Concerts de Fribourg | 70'000 CHF |
| Le Nouveau Monde - Fribourg | 120'000 CHF |
| TonVerein Bad Bonn - Düdingen | 80'000 CHF |
| Montant total | 1'354'000 CHF |

Subventions annuelles 2013 / 18 bénéficiaires

| | | | |
|-------------------------------------|------------|----------------------------------|------------|
| Académie d'Orque | 10'000 CHF | Fête de la Danse - RESO | 10'000 CHF |
| ADMA - Musique Ancienne | 8'000 CHF | Keller Poche Theater | 6'000 CHF |
| Association Guitare Passion | 6'000 CHF | La Lanterne Magique | 10'000 CHF |
| Bédé-Mania | 5'000 CHF | Le Bilboquet | 18'000 CHF |
| Concerts de l'Avent | 30'000 CHF | La Nuit des Musées | 8'000 CHF |
| Convention Caritas CarteCulture | 35'000 CHF | Orchestre des Jeunes de Fribourg | 30'000 CHF |
| Deutschfreib. Theatergruppe DFTG | 4'000 CHF | Ensemble Pro Orlando | 4'000 CHF |
| Die Zauberalaterne | 8'500 CHF | Theater in Freiburg (DFAG) | 40'000 CHF |
| Festival du Lied – Concerts de gala | 25'000 CHF | Kultur im Podium | 30'000 CHF |

Subventions extraordinaires 2013 / 18 bénéficiaires

| | | | |
|--------------------------------|------------|--|------------|
| Action-Danse / InciDanse | 5'000 CHF | Festival de Jazz Intern. de Fribourg | 65'000 CHF |
| AOCSSM – Concerts St-Michel | 2'000 CHF | Festival Uniphonies | 5'000 CHF |
| Danse Création / JuilletDanse | 5'000 CHF | FriScènes – Festival de théâtre | 5'000 CHF |
| Les Créations Charlatan | 8'000 CHF | Schmittner Open Air | 2'000 CHF |
| La Compagnie Fri'Bouffes | 3'000 CHF | Matran Sculpte | 3'000 CHF |
| Concerts du Nouvel-An Düdingen | 5'000 CHF | Opéra Louise | 10'000 CHF |
| Düdingen Seespiele | 8'000 CHF | Storyteller – Festival du Conte ¹ | 25'000 CHF |
| Eclatsconcerts | 10'000 CHF | Midi. Théâtre ! | 5'000 CHF |
| Ensemble De Musica | 3'000 CHF | Zeugma – Création Souffle | 4'000 CHF |

Dons exceptionnels 2013 / 4 bénéficiaires

| | | | |
|----------------------------|-----------|--------------------------------------|-----------|
| Association Jacques Thévoz | 3'000 CHF | Keller Poche Theater – Jubilé 20 ans | 1'000 CHF |
| BBI Jubilé 30 ans | 3'500 CHF | Centre d'Art WALLRISS | 8'000 CHF |

Coup de cœur 2013 / 1 bénéficiaire

| | |
|--------------------------|-----------|
| Ensemble Vocal Scarlatti | 1'500 CHF |
|--------------------------|-----------|

→ Domaine de l'aménagement

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des plans d'aménagement local (PAL) des communes membres ou sur leurs plans d'aménagement de détail (PAD). En 2013, le Comité a ainsi effectué neuf préavis, qu'il a ensuite transmis au service cantonal des constructions et de l'aménagement :

| Commune/Région | Type de préavis | Dossier | Date |
|----------------|---|---|----------|
| Marly | PAL, examen préalable | Révision générale du PAL | 24.01.13 |
| Düdingen | PAD Central, examen final | | 19.02.13 |
| Region Sense | Plan directeur régional, examen préalable | Consultation sur le projet de plan directeur régional de la Singine | 14.03.13 |
| Granges-Paccot | PAL, examen préalable | Révision générale du PAL | 14.03.13 |
| Givisiez | PAL, examen préalable | Révision générale du PAL | 02.05.13 |
| Givisiez | PAZ et RCU, examen préalable | Modification du PAZ et du RCU secteur « Delley » | 16.05.13 |
| Belfaux | PAL | Programme de révision générale du PAL | 05.09.13 |
| Belfaux | PAL, examen préalable | Modification du plan directeur communal | 05.09.13 |
| Corminboeuf | PAL, examen final | Adaptation du PAL suite à son approbation par la DAEC | 03.10.13 |

→ Domaine de la Promotion économique

Développement économique du territoire

Analyse globale des zones d'activités et esquisse d'une stratégie économique régionale de territoire

En 2013, le Département des Promotions (DP) a analysé en profondeur la thématique des zones d'activités. Une première partie de l'analyse a consisté dans l'identification, sur le territoire de l'agglomération, des trois types de zones d'activités répertoriées en aménagement du territoire dans le Plan directeur cantonal de Fribourg (zones d'activités stratégiques cantonales, zones d'activités d'importance cantonale et autres zones d'activités – locales -). Une deuxième partie de cette analyse a permis d'identifier les entreprises sises dans ces secteurs clés, leurs besoins, les difficultés qu'elles rencontrent dans leur développement ainsi que les services mutualisés qui pourraient leur être utiles. Le DP a abordé ces entreprises (envoi de questionnaires, rencontres particulières) afin de dresser, à l'échelle de l'Agglomération, une stratégie économique régionale du territoire, qui tienne compte des objectifs démographiques et économiques (objectifs d'accueil en termes

d'habitants et d'emplois) ainsi que des éléments liants du Plan directeur de l'Agglomération. A cette occasion, une base de données des terrains et de leur disponibilité a été, avec le concours des communes concernées, constituée.

Le DP a constaté que plusieurs des entreprises abordées ont indiqué connaître des difficultés en terme d'accessibilité et être intéressées par la mise en place entre elles de services mutualisés (crèches, restaurant d'entreprises, places de parc...).

Fort de ces informations, le DP a (automne-hiver 2013) élaboré une stratégie économique de territoire et prévoit de la transmettre début 2014 au Comité.

Autres projets de développement économique

Zone artisanale de Boxal à Belfaux.

Différentes pistes de développement et de requalification de cette zone sont toujours à l'étude.

Zone industrielle de Rosé

La commune d'Avry a décidé de s'investir dans ce projet et prévoit pour cette zone une stratégie ciblée de développement.

Zone d'activités des Daillettes à Fribourg

Cette zone, qui s'inscrit en prolongement du site stratégique de blueFACTORY, pourrait être amenée à se densifier.

Zone artisanale de Winckler à Marly

Cette zone a fait l'objet, courant 2013, d'un concours européen (Europan12).

→ Domaine de la Promotion touristique

L'Agglomération est liée, par mandat de prestations, à Fribourg Tourisme et Région (FTR) pour toute la présente législature. FTR a tenu son assemblée générale le 5 juin 2013 à Treyvaux. Le Comité de FTR s'est réuni à 2 reprises en présence de M. Jean-Pierre Helbling, qui y représente l'Agglomération. Grâce au soutien de l'Agglomération, de nombreux projets touristiques ont pu être réalisés et FTR pourra poursuivre sa mission d'accueil, d'informations et de mise en valeur de la région. Concernant la promotion de la région, la grande majorité des moyens financiers est engagée dans une stratégie cantonale et bénéficie du fonds de marketing cantonal coordonné. Ainsi, en étroite collaboration avec Suisse Tourisme et l'Union fribourgeoise du Tourisme, FTR a été présent dans les marchés prioritaires que sont la Suisse, l'Allemagne et la France. Certaines actions ponctuelles ont également été entreprises en Angleterre, aux Etats-Unis et en Espagne.

Le Service d'accueil et d'information de FTR a répondu à plus de 5'000 appels téléphoniques et informé environ 7'600 personnes au guichet durant l'année écoulée.

Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2013

| | |
|--|---|
| Direction | Corinne Margalhan-Ferrat à 100% |
| Mobilité | Jenny Leuba à 70% (jusqu'en avril) |
| Aménagement | Daniela Gaspoz-Fleiner à 60% (dès février) |
| Promotion économique | Séverine Lago à 100% |
| | Inès Binggeli à 50% (jusqu'en août) |
| Promotion culturelle | Inès Binggeli à 50% (jusqu'en août) et à 100% (dès septembre) |
| Finances et Ressources humaines | Jean-Noël Tercier à 100% |
| Secrétariat du Conseil | Noémie Nicolas à 100% |
| Secrétariat administratif | Taïs Célia Dias à 100% (jusqu'en septembre) |
| | Rachelle Eichenberger à 100% (depuis octobre) |

Les détails des activités de chaque dicastère peuvent être consultés sur le site : www.agglo-fr.ch

1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN »

En 2013, le 20 novembre, le Conseil général a pu (enfin) décider de l'octroi d'un droit de superficie pour la réalisation d'un immeuble d'appartements (40 à 50) pour seniors sur le terrain communal situé au centre du village, à proximité de la Résidence les Epinettes et du centre scolaire de Marly-Cité, dit « Pré Zurthanen ». Le Conseil général a donc décidé, à la quasi unanimité (46 oui et 2 abstentions) d'octroyer ce droit de superficie en faveur de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, selon le cadre suivant : le but est de construire, puis maintenir et exploiter un bâtiment destiné en priorité à des appartements adaptés pour seniors. Une durée de 100 ans est prévue, pour une surface encore approximative de 3'500 à 4'000 mètres carrés, surface qui sera exactement déterminée lors de la demande du permis de construire selon les indices de la zone en vigueur. La cession du droit de superficie aura lieu pour le prix de Fr. 400.-/mètre carré, payable en une fois lors de l'entrée en force du permis de construire.

La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg est donc le maître d'œuvre du projet, l'Atelier d'architectes Charrière et Partenaires SA est le concepteur et l'architecte du bâtiment lui-même. Il a été choisi par le Conseil communal parmi trois propositions de projets, présentés à compte d'auteur également par Econ Home SA à Wollerau et par Espace Logis/CAS Architekten à Marly et Lucerne. Le choix de partenaires externes a été dicté par le constat que la Commune n'a ni les moyens financiers, ni les moyens humains de réaliser elle-même un tel projet, pourtant appelé de leurs vœux par beaucoup.

Le Conseil général a été associé à la préparation de ce dossier par les chefs des groupes politiques : durant l'année, le Conseil communal a d'abord présenté les propositions de projet des trois bureaux « concurrents » aux chefs de groupe, c'était en mars. Après analyses comparatives et sollicitations d'avis d'experts externes, le Conseil communal a déterminé son choix des partenaires, l'Atelier d'architectes Charrière et Partenaires SA et la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg.

1.6. PLAN DE FUSION DU DISTRICT ET FUSION 2016

Les plans de fusion élaborés par les préfets ont été présentés aux Conseils communaux d'abord, en début d'année 2013. Suite à cela, les communes ont donné leur avis, de même que le Conseil d'Etat : Cette étape a été suivie par la présentation publique dans les communes, à Marly le 22 octobre 2014. Le Conseil communal de Marly a donné la préférence à une variante de fusion avec six communes, voire 7, avec l'adjonction éventuelle de Corminboeuf.

Pour ce qui est du projet de « Fusion 2016 » à trois communes (Fribourg, Marly, Villars-sur-Glâne, qui s'est poursuivi malgré le projet 2C2G, une phase d'étude a été menée en début d'année, avec des réflexions techniques et politiques menées par le COPIL et dans les divers groupes impliquant les conseillers communaux et les chefs de service : il s'est agi de répertorier les tâches des différents services et de constater comment sont traitées les activités dans les services communaux de chaque commune (analyse dans le fonctionnement des services sociaux, du sport scolaire, des plans comptables...), puis d'étudier les conséquences de la mise en commun d'activités. Un rapport intermédiaire a été établi et la décision a été prise, lors d'une réunion des conseillers communaux des 3 communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne de prendre le pouls de la population lors d'une consultation populaire qui avait été fixée le 18 mai 2014. La décision a été finalement prise de renoncer à cette consultation populaire, d'abord par Fribourg, puis par Villars-sur-Glâne, et enfin par Marly. Le processus est pour le moment stoppé. Marly reste ouvert à développer des collaborations sectorielles.

1.7. BÂTIMENT COMMUNAUX ET SCOLAIRES

La Commission des bâtiments, composée depuis mai 2011 de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Eric Romanens, de M. Jean-Marc Boéchat et du responsable de la section bâtiments, M. Gabriel Stempfel, a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et scolaires et aux projets de nouvelles constructions. Cette Commission a pour principale tâche le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses d'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes de réfection annuels. Elle examine les besoins en matière d'entretien de tous les bâtiments communaux et prépare de ce fait les budgets d'investissement nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude du bâtiment communal et des centres

scolaires ont été lancés à la fin de l'année 2008. La commission des bâtiments a été élargie afin de traiter plus spécifiquement du programme d'assainissement du bâtiment scolaire Chevalier7 et de la mise en place du concours d'architecture pour le projet du complexe scolaire de Marly Grand-Pré dont le lauréat est le bureau d'architecte Lateltn et Monnerat. Les travaux d'assainissement du bâtiment du bâtiment Chevalier 7 sont terminés. La pose de la première pierre pour la construction de l'école de primaire de Grand-Pré a eu lieu le 17 octobre 2013. L'étape actuelle des travaux nous situe à « mi réalisation » du gros-œuvre.

1.7.1. Rénovation diverses des bâtiments communaux

Ce crédit est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers locaux, garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie. Parmi les grands travaux réalisés en 2013 :

Aménagement d'une entrée contrôlée avec mise en conformité des sorties de secours conformément aux prescriptions de l'ECAB dans le bâtiment de l'administration communale.

Remplacement de l'affichage général communal extérieur afin de libérer un peu d'espace à la réception et la rendre de ce fait plus accueillante.

Remplacement des appareils sanitaires de deux étages du bâtiment administratif.

Achat de mobilier pour le local Eldorado à l'intérieur de la salle omnisports de Grand-Pré.

Mise sous détecteurs électriques de l'ancien bâtiment du centre sportif de la Gérine, WC, douches et vestiaires.

Réparation de la toiture couverture, ferblanterie, étanchéité du nouveau bâtiment du centre sportif de la Gérine.

Pour un montant de Fr. 126'510.00

Montant prévu au budget Fr. 150'000.00

Rénovation diverses des bâtiments scolaires

Comme pour les bâtiments communaux, ce crédit est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers locaux, garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie. Dans les grands travaux réalisés en 2013, on peut notamment signaler:

Réfection du carrelage du vestiaire, douches, local de séchage no 3 dans la halle omnisports de Grand-Pré

Remplacement des poubelles et cendriers par des poubelles requins sur le site extérieur de Cité

Remplacement des grilles de saut-de-loup à l'école de Cité

Peinture des murs intérieurs à la halle supérieure de la salle polyvalente de Cité

Installation d'informatique et de Wifi dans la salle polyvalente de Cité

Installations de détecteurs électriques dans les locaux sanitaires et corridors de l'école de Cité.

Liaison informatique école Cité – école enfantine Chevalier 7

Liaison informatique école Cité pour 2 tableaux informatiques.

Bancs et vestiaires supplémentaires école de Cité.

Mobilier, bancs vestiaires, pour l'école enfantine de Grand-Pré.

Pour un montant de Fr. 99'435.00

Montant prévu au budget Fr. 100'000.00

1.7.2. Aménagement des locaux de l'accueil extrascolaire de Marly

La perspective de l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine pour la rentrée 2013 a inévitablement engendré une demande de prise en charge supplémentaire : il a fallu trouver de la place et équiper les locaux en fonction de cette nouvelle catégorie d'enfants. La solution retenue a été de déplacer l'accueil extrascolaire (AES) de Marly Cité dans le local actuellement occupé par les scouts (Groupe scout Foucauld), moyennant divers aménagements, de manière à répondre aux exigences imposées par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) en matière d'infrastructures de l'AES et à celles

du Service public de l'emploi (SPE), dans le respect de la loi sur le travail. Les scouts, quant à eux, ont déménagé dans les locaux actuellement occupés par l'AES, et disposent de la grande buanderie et d'une cave pour leurs matériels. Une solution provisoire a aussi été trouvée par la mise à leur disposition de locaux dans les sous-sols de la Résidence des Epinettes.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Pour un montant de | Fr. 50'206.80 |
| Montant prévu au budget | Fr. 50'000.00 |

Halle Polyvalente – Epinettes 4 sécurisation des installations des superstructures et remplacement du rideau de scène

Le rideau de la scène, qui a atteint un état d'usure avancée, a été remplacé par un rideau ignifuge conforme aux normes en vigueur. La superstructure projecteurs et sonorisation a été sécurisée selon les nouvelles normes : plaquettes de charges, poulies pour câbles, corde de tirage, canal de protection pour tirage des contrepoids.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Pour un montant de | Fr. 29'375.50 |
| Montant prévu au budget | Fr. 40'000.00 |

Halle Edilitaire remplacement de l'élévateur de l'atelier mécanique et peinture.

L'élévateur de l'atelier mécanique et peinture de la halle édilitaire a vécu (en service depuis la construction en 1988). Une réparation n'est plus envisageable, les câbles sont rouillés, les pièces mécaniques de remplacement demeurent introuvables. Le remplacement du pont élévateur hydraulique quatre colonnes est impératif pour permettre un travail rationnel et assurer la sécurité pour des utilisateurs.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Pour un montant de | Fr. 20'595.35 |
| Montant prévu au budget | Fr. 21'000.00 |

Ecole enfantine Chevalier 7 rénovation et assainissement du bâtiment

La partie scolaire du bâtiment de l'école enfantine a été terminée pour la rentrée scolaire 2013. Les travaux de la partie médicale ont été achevés durant l'automne. Le bâtiment a été inauguré le 4 décembre 2013 et a reçu son homologation de label minergie.

Les travaux nécessaires à cet assainissement ont été les suivants :

Travaux préparatoires :

Bâtiment : gros-œuvre, construction en bois, échafaudages, fenêtres, portes, ferblanterie, protection contre la foudre, étanchéité, isolation, crépissage de façade, traitement de surfaces, installation électrique, chauffage, installation de ventilation, installation sanitaire, installation d'un monte-personnes, plâtrerie, ouvrages métalliques, portes intérieures, armoires murales, revêtement de sols, revêtement de parois, faux-plafonds, traitement des surfaces, honoraires d'architecte, d'ingénieurs civil, d'ingénieurs électricien, d'ingénieur CVS, d'ingénieur géomètre, d'ingénieur acousticien, Aménagement extérieur, frais secondaires, ameublement.

Les travaux sont en phase terminale, le solde concerne un raccordement pour les aménagements et 3 factures de finitions.

| | |
|-------------------------|-----------------|
| Pour un montant de | Fr. 1'647'000.- |
| Montant prévu au budget | Fr. 1'700'000.- |

Construction du complexe scolaire de Grand-Pré

Les architectes lauréats du concours ont adapté le projet primé aux besoins et aux demandes formulées par les utilisateurs et aux besoins communaux.

Une Commission technique, élargie aux responsables scolaires, a analysé les perspectives du projet. Toutes les remarques et sollicitations ont été remodelées dans un projet définitif approuvé par la Commission technique et le Conseil communal.

Le projet ainsi défini a abouti à un devis général soumis à la Commission technique, à la Commission de bâtisse et au Conseil communal, le 29 octobre 2012, des CFC 1-2-4-5-8-9-9a-9b pour un montant de **Fr. 16'149'530.-**, y compris les

intérêts intercalaires, les équipements multimédia et l'ameublement et décoration. Cet investissement a été accepté par le Conseil général dans sa séance du 5 décembre 2012.

L'année 2013 est celle de la réalisation de l'école de Grand-Pré. La mise à l'enquête du projet a été déposée. La parution a eu lieu le 11 janvier 2013. Le dossier d'enquête est parti au SeCA le 26 février 2013. Les plans d'exécution de l'architecte et des ingénieurs ont été établis. La Commission technique a validé l'envoi d'appel d'offres lot 1 selon les marchés publics le 11 mars 2013. La présentation des comparatifs du Lot 1 avec propositions d'adjudication s'est effectuée le 15 juillet 2013. Le début du chantier a eu lieu le 9 septembre 2013. La Commission technique a validé l'envoi d'appel d'offres lot 2 selon les marchés publics le 16 septembre 2013, l'inscription sur simap le 26.09.2013.

Étapes sur le chantier : réalisation des infrastructures des services industriels - réalisation du passage piétons - terrassements.

La présentation des comparatifs du Lot 2 avec propositions d'adjudication a été faite le 16 décembre 2013. La Commission technique a validé l'envoi d'appel d'offres lot 3 selon les marchés publics le 16 décembre 2013.

Étapes sur le chantier : les radiers, parties basses et parties hautes, sont réalisés. Les murs sous-sol de la partie basse sont alors en cours. La dalle sous-sol sera terminée à la fin du mois de janvier 2014.

Le planning des travaux 2013 a été suivi conformément aux prévisions.

2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : André Meylan

Le dicastère des Affaires sociales et de la Santé publique englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèches, accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux [(aide au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC), animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, subventionnement aux logements à caractère social, dons aux œuvres d'utilité publique)] ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aides aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participations aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- La participation communale au programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- L'aide et les soins à domicile ;
- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Le service dentaire scolaire ;
- Les services médico-sociaux, dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, etc..

2.1. AFFAIRES SOCIALES

Aide sociale

Le SSM est un service communal intégré au Dicastère des affaires sociales.

Pour rappel, l'aide sociale est octroyée en aval des autres prestations sociales et assure l'existence de celles et ceux qui ont épuisé toutes les autres possibilités de surmonter leur situation de détresse. Elle permet aux personnes sans ressources et à celles dont le salaire est trop bas de mener une vie dans la dignité.

2.1.1. Organisation

Le SSM est composé de 3 secteurs : les assistants sociaux, le secrétariat et la comptabilité. 2013 est restée une année chargée en raison de la complexité des dossiers d'un point de vue social, administratif et juridique. Les tâches principales de notre service sont :

- l'aide personnelle, qui comprend l'information, l'écoute, le conseil, l'orientation, l'aide à la gestion financière, les démarches administratives ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale ;
- la préparation et la présentation des demandes d'aide à la Commission sociale ;
- le versement de l'aide financière aux bénéficiaires ;
- la mise en œuvre des mesures d'insertion sociale (ci-après MIS) ;
- le travail de collaboration avec d'autres partenaires ;
- l'encaissement des diverses participations financières relatives à l'aide sociale (assurances sociales et privées, prestations de tiers, contentieux, Etat).

Le SSM bénéficie :

- de colloques généraux et de séances de préparations des Commissions sociales ;
- d'intervisions pour les assistants sociaux ;
- d'une supervision d'équipe, avec M. Dominique Sauzet. Cette supervision porte sur des situations concrètes, tirées du champ professionnel. Elle est une réflexion approfondie sur le vécu professionnel, intégrant les aspects cognitifs, relationnels et émotionnels.

2.1.2. Travail en réseau

Durant cette année, le SSM a également mis l'accent sur le travail en réseau avec nos différents partenaires communaux, cantonaux et associatifs, aux niveaux de la petite enfance, médical, familial, professionnel, des personnes âgées, des migrants, mais encore avec les services sociaux régionaux du canton.

Ces collaborations facilitent le cheminement des bénéficiaires de l'aide sociale et leur accès aux différents services ; travail parfois complexe, mais qui permet d'utiliser les ressources et compétences de chacun.

2.1.3. Formation continue

La formation continue a des implications positives sur l'institution, les professionnel-le-s et nos clients. Elle favorise l'actualisation des connaissances et des compétences, l'acquisition de nouveaux savoirs, mais aussi le ressourcement.

Des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, l'administratif et le juridique sont suivis par l'équipe du SSM, en fonction des besoins du service, des intérêts de chacun et dans le cadre des disponibilités budgétaires.

2.1.4. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 11 reprises en 2013 et a pris position sur 266 situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 24.18 cas traités par séance.

Les revendications injustifiées, les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale, mais aussi les abus d'aide sociale, sont plus fréquents. Ces situations aboutissent, de fait, à une augmentation des litiges qui compliquent encore le travail des assistants sociaux. La Commission sociale a auditionné 3 personnes dans le cadre de situations litigieuses et autorisé 5 dépôts de plainte pénale pour escroquerie et contravention à la Loi sur l'aide sociale. Parmi celles-ci, le Ministère public a reconnu 5 personnes coupables de contravention à la Loi sur l'aide sociale et les a astreintes au paiement d'amendes et au remboursement des prestations d'aide sociale indûment touchées. De plus, 2 d'entre elles ont été reconnues coupables d'escroquerie.

2.1.5. Situation de l'emploi

En décembre 2013, le nombre de personnes en recherche d'emploi dans notre commune était de 325, soit 57 personnes de plus qu'en décembre 2012. Sur ce chiffre, 215 personnes (65.95 %) touchaient des indemnités de chômage, alors que les 111 autres (34.05 %) n'y avaient pas droit ou étaient en fin de droit.

Cette année encore, le SSM est resté au premier plan pour gérer les situations de perte d'emploi, de non-emploi, de chômage, de fin de droit ou de non-droit de chômage, plus particulièrement pour les jeunes sans formation et les personnes de plus de 50 ans.

2.1.6. Programme interservices de travail social communautaire - PITSC

Pour rappel, les objectifs visés par le PITSC sont de :

- permettre à des personnes en recherche d'emploi de se réinsérer dans le monde professionnel et social, soit au sein de la commune, soit en lien avec des commerces et entreprises locales ;
- montrer que l'insertion est possible, même pour des personnes présentant de grandes difficultés au départ ;
- favoriser la création du lien professionnel et social des participants et contribuer à leur revalorisation ;
- créer des projets innovateurs et ainsi améliorer la vie marlinoise.

Le PITSC propose un accompagnement individualisé, une prise en charge quotidienne dans un processus d'insertion qui passe par des activités qualifiantes, valorisantes, permettant de développer des compétences.

Pour cette première année d'existence, 2 grands projets propres au PITSC ont été mis en place :

- décoration de la Route de Fribourg avec des fleurs ;
- acquisition de rickshaws, qui a permis de véhiculer les habitants de Marly des quartiers vers les commerces et arrêts de bus.

De même, plusieurs collaborations ont été développées avec des services communaux, notamment l'édilité, le service des écoles et de l'accueil extrascolaire, l'animation socioculturelle.

11 personnes ont été engagées en contrat de durée déterminée de 1 à 15 mois, de 20 à 100 %. Grâce à ce programme, 3 personnes sont autonomes financièrement et n'ont donc plus recours à l'aide sociale et 1 personne a pu éviter l'aide sociale : pari réussi ! Sans oublier que le PITSC met à disposition de la commune de nouvelles forces de travail et un service à la collectivité.

2.1.7. Mesures d'insertion sociale

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont destinées aux personnes particulièrement éloignées du marché du travail et pour lesquelles les chances d'accéder à un revenu permettant une autonomie financière sont, a priori, très faibles. De ce fait, une aide personnalisée leur est proposée afin de renforcer leurs compétences sociales et d'éviter l'isolement en développant les liens sociaux.

En 2013, **20** personnes (19 en 2012) ont bénéficié de MIS, pour une période moyenne de 4 mois ½ par personne, notamment auprès de :

- l'entreprise RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- la Fondation Emploi et Solidarité à Fribourg et Granges-Paccot ;
- l'Association St-Camille à Marly et Villars-sur-Glâne ;
- Intégration pour tous à Fribourg ;
- l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- la Croix-Rouge fribourgeoise (boutique Zig-Zag) ;
- l'Etape à Fribourg ;
- le Centre Bertigny à Villars-sur-Glâne ;
- le Chantier écologique de Fribourg.

2.1.8. Dons auprès de Fondations privées

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité :

- **51** demandes de dons ont été déposées en 2013 (56 en 2012) pour un montant de Fr. 35'561.35 (Fr. 43'645.40 en 2012) ;
- **50** demandes ont été accordées (54 en 2012) pour un montant de Fr. 27'506.75 (Fr. 32'914.60 en 2012).

2.1.9. Activités du Service social de Marly en chiffres

| Statistiques par types d'interventions | Variation | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--|-------------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| Entretiens clients au bureau | + 91 | 1'582 | 1'491 | 1'477 | 1'343 | 1'239 |
| Entretiens clients à domicile | - 18 | 91 | 109 | 58 | 56 | 39 |
| Rendez-vous et colloques avec d'autres intervenants/institutions | - 45 | 189 | 234 | 194 | 141 | 124 |
| Total des interventions | + 28 | 1'862 | 1'834 | 1'729 | 1'540 | 1'402 |

En 2013, les interventions globales en faveur des clients ont encore augmenté et montrent la complexité des situations suivies par le SSM. Les entretiens téléphoniques avec les clients et autres intervenants de plus de 15 minutes ont par contre diminué (**1'249 en 2013**, 1'377 en 2012). Ils concernent plus particulièrement des interventions permettant de

clarifier, faire avancer une situation et, de ce fait, sont une part importante du travail des assistants sociaux, avec les tâches administratives. Nous tenons à relever encore l'importance des séances de réseaux, toujours dans le but de favoriser la prise d'autonomie et l'intégration socioprofessionnelle des personnes suivies.

| Nombre de situations suivies | Variation | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--|-----------|------------|------|------|------|------|
| Nouvelles situations | -2 | 71 | 73 | 64 | 69 | 53 |
| Situations archivées depuis plus d'un an et reprises en 2013 | -15 | 14 | 29 | 24 | 23 | 14 |
| Situations en cours | -6 | 140 | 146 | 153 | 133 | 155 |
| Dossiers de remboursement d'aide sociale | -5 | 57 | 62 | 74 | 47 | 20 |
| Dossiers courts | +2 | 38 | 36 | 42 | 35 | 55 |
| Total | -26 | 320 | 346 | 357 | 307 | 297 |

Sur les 57 dossiers de remboursement d'aide sociale, 8 personnes ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'art. 29, al.1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet, soit un montant total de Fr. 54'527.05.

Au vu de la complexité et de la fragilité de certaines situations sur les plans de l'endettement, administratif, juridique, personnel, psychologique, voire psychiatrique, 9 demandes ont été déposées auprès de la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine, en accord avec les personnes concernées. Les 9 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une curatelle de gestion selon l'art. 394, 395 ou 396 du Code civil suisse.

2.1.10. Evolution de l'aide sociale nette (en milliers de francs)

| Années | Dépenses brutes | Remboursement des privés | Remboursement Canton et autres districts | Dépenses nettes sans correctif district |
|--------|-----------------|--------------------------|--|---|
| 2013 | 2'593 | -945 | -725 | 923 |
| 2012 | 2'303 | -654 | -693 | 956 |
| 2011 | 2'138 | -755 | -723 | 640 |
| 2010 | 2'199 | -735 | -748 | 716 |
| 2009 | 2'062 | -745 | -692 | 625 |

En 2013, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 290'000.- par rapport à 2012. La prise en compte des récupérations d'aide sociale (privés, canton et autres districts) est indispensable à l'appréciation de la charge d'aide sociale subsistant réellement pour la commune. Les dépenses nettes restant effectivement à charge de Marly s'élèvent donc, en 2013, à Fr. 923'000.-. Elles ont diminué de Fr. 33'000.- par rapport à 2012 et sont à mettre en relation avec les remboursements des privés qui ont augmenté de manière très significative en 2013, passant de Fr. 654'000.- à Fr. 945'000.-.

2.1.11. Caisse-maladie - demandes d'aide financière

| Dossiers subsides caisse-maladie | Variation | 2013 | 2012 | 2011 |
|----------------------------------|-----------|--------------|-------|-------|
| Total des dossiers traités | + 142 | 1'212 | 1'070 | 978 |
| Nombre de bénéficiaires | - 35 | 1'819 | 1'854 | 1'794 |
| Total | + 107 | 3'031 | 2'924 | 2'772 |

Il s'agit des dossiers traités par le SSM pour l'obtention des subsides caisse-maladie, tant partiels que complets. En 2013, **1'819 habitants de notre commune** (1'854 en 2012) ont bénéficié de tels subsides. Pour les subsides partiels, **378 personnes** (315 en 2012) ont transité directement par notre secrétariat.

2.1.12. Petite enfance

La crèche les Poucetofs

Signe fort en terme de politique familiale pour les citoyens marlinois : la crèche les Poucetofs est communalisée depuis septembre 2013. Cette décision du Conseil général du 5 décembre 2012 permet de pérenniser la structure, de conserver le personnel qualifié en améliorant les salaires et d'avoir un droit de regard sur les finances.

La capacité d'accueil des Poucetofs est de 32 enfants (10 places pour les enfants de 3 mois à 2 ans, 10 pour ceux entre 2 et 4 ans et 12 pour ceux entre 4 et 6 ans).

Statistique 2013 sur le nombre d'enfants accueillis en moyenne chaque mois :

- 81 enfants, 66 de Marly et 15 d'autres communes ;
- 38 garçons et 43 filles ;
- 24 enfants de 3 mois à 2 ans ;
- 26 enfants entre 2 et 4 ans ;
- 31 enfants entre 4 et 6 ans.

Autres crèches

En cas de placement d'enfants dans une crèche extérieure à Marly, et à la condition qu'il soit attesté qu'il n'y a pas de place à la crèche les Poucetofs, la commune subventionne également ces parents.

En 2013, la commune a participé financièrement au placement de 5 enfants dans 4 crèches, pour un montant de Fr. 17'688.- :

- Gribouille à Givisiez ;
- l'Arche des enfants à Fribourg ;
- le Bosquet à Givisiez ;
- la crèche de l'Université à Fribourg.

2.1.13. L'accueil familial de jour

La mise en œuvre de la LStE a impliqué, dès 2012, une adaptation des tarifs appliqués aux parents. Ainsi, la participation communale est passée de Fr 44'643.- en 2011, à Fr. 83'667.- en 2012 et à Fr. 106'545.- en 2013.

Cette Association permet à environ **51 enfants** (38 en 2011, 42 en 2012) d'être accueillis par des assistantes parentales.

2.1.14. Aide communale au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC)

67 bénéficiaires de PC (47 en 2012) ont obtenu l'aide communale au logement. Cette aide représente la part des loyers non prise en compte par les PC jusqu'aux maxima définis par les PC et le règlement communal. Fr. 56'408.- (Fr. 41'322.- en 2012) ont été octroyés en 2012. Ce soutien communal aux bénéficiaires de PC répond à un réel besoin et soulage, d'année en année, de plus en plus de citoyens marlinois.

2.2. SANTÉ PUBLIQUE

2.2.1. Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine (ci-après FASDS)

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la FASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2013, la participation de Marly s'élève à Fr. 288'675.- (Fr. 266'893.- en 2012).

| Prestations | Variation | Clients 2013 | Clients 2012 | Variation | Heures 2013 | Heures 2012 |
|----------------------------|------------|--------------|--------------|----------------|-----------------|-----------------|
| LAMal | -18 | 146 | 164 | 72.99 | 7'684.19 | 7'611.20 |
| Non LAMal | 4 | 67 | 63 | -332.27 | 1'815.71 | 2'147.98 |
| Ergothérapie | 0 | 14 | 14 | -43.96 | 177.31 | 221.27 |
| Mixtes (LAMal / non LAMal) | 3 | 55 | 52 | -259.28 | 9'499.90 | 9'759.18 |
| Total | -11 | 282 | 293 | -303.24 | 9'677.21 | 9'980.45 |

2.2.2. Le service de puériculture

Durant l'année 2013, ce service a offert les prestations suivantes à Marly :

- 2 consultations mensuelles au bâtiment de la Cure, soit un total de 126 consultations ;
- une permanence téléphonique le lundi, mardi, mercredi et vendredi, soit un total de 73 consultations téléphoniques ;
- des visites aux mamans à la maternité, soit un total de 52 visites ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune a versé une participation de Fr. 15'306.- à l'Office familial en 2013.

2.2.3. Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ci-après ACSMS)

L'ACMSMS a été constituée en 1981, initialement pour assumer la gestion du home médicalisé de la Sarine. Au cours des années, les attributions de l'association ont été étendues, sans que sa structure administrative n'ait été adaptée. A ce jour, elle chapeaute les institutions et commissions suivantes, avec une enveloppe financière annuelle de l'ordre de Fr. 30 millions :

- le Home médicalisé de la Sarine ;
- le foyer de jour de la Sarine ;
- le Service des ambulances de la Sarine ;
- la Fondation pour l'aide et les soins à domicile ;
- la Commission sarinoise pour l'aide et les soins à domicile ;
- la Commission pour les indemnités forfaitaires ;
- la Commission de district pour les EMS ;
- le Passepartout.

Le Comité de direction de l'ACMSMS, dont fait partie Mary Claude Paolucci, a eu pour objectif prioritaire, en 2013, de mandater un expert afin de réorganiser l'association, en l'adaptant à sa taille, pour gagner en efficacité. Cet expert a rendu son rapport et préconise notamment les mesures suivantes : la création d'un poste d'administrateur et l'unification des services RH et comptabilité/finances.

3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIÉTÉS ET BIBLIOTHÈQUE

Responsable: Eric Romanens
Suppléant : Françoise Savary

Le mot du Conseiller

La problématique du dicastère reste toujours la même, le manque de personne à la tête comme responsable de la culture et des sports, surtout que dans ces domaines, les demandes explosent de tous côtés, locaux, subventions, matériels etc.. Mais dans l'ensemble on peut considérer que l'année 2013 s'est très bien déroulée. Nous avons pu faire face à presque toutes les sollicitations, mais ceci grâce à l'aide des collaborateurs des différents services communaux, que je tiens ici à remercier pour leur engagement et leur disponibilité. Je peux aussi compter sur mes collègues du conseil communal pour m'appuyer et m'aider dans la gestion de plusieurs dossiers, ce qui, il faut le reconnaître, est parfois très utile.

Nous avons donc continué sur la lancée de 2012 et avec l'expérience et la connaissance du terrain acquises ces dernières années, je crois que l'on peut être satisfait de la marche du dicastère.

Si le PITSC a pris une part importante dans le fonctionnement, il faut souligner qu'il nous aide grandement afin de pouvoir répondre à certaines demandes des sociétés lors de l'organisation de diverses manifestations, et ceci sans devoir surcharger le service de l'édilité comme c'était le cas auparavant.

Si nous avons pu reloger (non sans problème) le groupe scout « Foucauld », il ne faut pas se voiler la face et nous devons être conscients, qu'à court terme, nous devons trouver des nouveaux locaux, et ce surtout afin de pouvoir y loger l'administration de l'animation socioculturelle et du PITSC. Ceci sera le cheval de bataille d'ici à la fin de cette législature, je garde cependant bon espoir, car aujourd'hui plusieurs solutions, et pas forcément onéreuses s'offrent à nous.

Pour conclure, je tiens à remercier ici toutes les personnes des différents services (édilité, service des bâtiments, secrétariat général, service technique, sécurité et police communale, service des finances), qui tout au long de l'année, m'aident et me soutiennent dans ma tâche de chef de dicastère.

Eric Romanens
Vice-Syndic

3.1. CULTURE

La routine a marqué l'année culturelle marlinoise, nous avons pu entendre les concerts de la Gérania, du Chœur Mixte et de l'Ensemble vocal Animato. Les 2 galeries marlinoises ont proposé tout au long de l'année de nombreuses et intéressantes expositions.

Les cartes de randonnées pédestres ont été éditées et sont depuis peu publiées sur notre site internet, avec la possibilité de les télécharger. Dans ce cas aussi, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont engagés pour ce projet et l'ont mené à terme.

2013 a été marquée par la création de l'association de partenariat avec Hünenberg, afin de favoriser les échanges scolaires, culturels et sportifs avec Marly ; avec le soutien de Mme Françoise Savary, Conseillère communale, nous avons participé à l'assemblée générale qui a fondé cette société. C'est une aubaine pour Marly de pouvoir compter sur une commune alémanique pour ces différents échanges.

Dans le cadre de l'Agglomération, se sont tenues les assises de la culture, qui devraient permettre de mieux connaître et cibler les demandes en matière culturelle des habitants de notre région. Dans ce cadre-là, Mme Martine Wolhauser a été élue à la Commission culturelle de l'Agglomération, ce qui est réjouissant, puisqu'ainsi Marly est représenté dans cette entité.

3.2. SPORTS

Le 27 avril 2013, avec le départ de l'étape de montagne du Tour de Romandie, notre commune eut la chance de pouvoir parler et se montrer à plus de 70 chaînes de télévision dans le monde entier. Malheureusement, la pluie diluvienne et

continue a retenu bon nombre de personnes au chaud et à l'abri, mais pour ceux qui ont bravé les intempéries, la fête fût belle et à aucun moment ils n'ont regretté d'être sortis de chez eux.

Marly a aussi accueilli, l'an dernier, l'Open de Marly (tennis), le tournoi Impressum des Journalistes (football), et le Mémorial Jean-Tinguely (hockey-sur-glace). Toutes ces manifestations ont pu avoir lieu grâce au travail de nombreux bénévoles, qui ne comptent ni leur temps, ni leur force pour la réussite de ces événements. A toutes ces personnes de l'ombre, mais ô combien importantes, un tout grand MERCI. Cela aussi est une image de marque de notre commune, l'engagement des gens auprès des sociétés.

Les classes de Marly sont toujours les plus nombreuses à fréquenter les remontées mécaniques de la Berra et, avec la nouvelle installation inaugurée en décembre, le Conseil communal ne peut qu'encourager les enseignants à poursuivre sur cette voie.

Afin de satisfaire à la demande du dernier-né des clubs sportifs, la Commission des bâtiments a admis le marquage pour le badminton dans les halles de gymnastique, ce qui permettra à ce club d'organiser aussi des championnats.

Malheureusement, il faut noter la disparition du club de hockey-sur-glace Eagles-Sarine-Marly, ce qui fait qu'il n'y a plus de club de hockey actif à Marly. Heureusement l'Ecole de hockey Jean-Tinguely, qui compte plus 120 membres et qui va fêter ses 20 ans en 2014, est toujours bien présente, mais pour les juniors seulement.

La Commission des sports a siégé régulièrement en 2013, en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM). Les subsides communaux ont été distribués aux clubs affiliés en appliquant le nouveau barème adopté par l'assemblée générale du CSM. De même, les clubs qui ont fêté un anniversaire ou organisé une manifestation importante ont bénéficié d'un subside extraordinaire.

Comme cela devient la tradition, une soirée organisée par le CSM en février a permis de féliciter les sportifs ayant réalisé des performances au niveau national. A cette occasion, une petite attention a été distribuée à tous les méritants.

De plus, 3 membres du Judo-Club Marly ayant remporté une médaille lors des championnats suisses individuels qui se sont déroulés à Fribourg et qui ont été organisés conjointement par le Judo-Club Marly et le Judo-Club Fribourg-Villars-sur-Glâne, ont été reçus et félicités à l'occasion d'une séance du le Conseil général.



Randonnées autour de Marly



3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Vingt huit ans d'existence du service d'animation socioculturelle depuis sa création par la commune de Marly en 1985! Ce service communal est indéniablement devenu une référence au niveau du canton et son rôle de précurseur et de modèle est maintenant connu loin à la ronde. C'est ainsi que nous avons régulièrement des rencontres, dans le cadre de demandes de renseignements, afin de partager notre expérience et d'en faire profiter d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

2013 a été une année durant laquelle notre service a pu bénéficier de l'adaptation de la force de travail décidée en 2012. Cela lui a permis de poursuivre le travail déjà effectué et d'assurer la suite de ses projets, mais également de garder cette liberté d'action lui permettant de rester imaginatif, novateur et créateur. C'est un élément précieux dans le contexte de ces années où notre société se trouve (comme toujours !) en transformation et en évolution. Il permet de porter une attention particulière à certaines personnes se retrouvant en équilibre précaire, que cela soit économiquement et/ou socialement. Cette année passée a également vu la mise en route du nouveau programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Il a fallu questionner, adapter, transformer et donner du sens à ces deux actions qui tout en étant différentes, sont étroitement liées et poursuivent le même but, l'amélioration de la qualité de vie. Le bilan, après une petite première année de fonctionnement, apparaît comme très positif pour tous les partenaires en présence.

Nous devons maintenant rester très attentifs au volume du lieu de travail à disposition. En effet, certains jours, ce ne sont pas moins de 15 personnes qui travaillent à la Cabane des Jeunes. Une solution est à trouver rapidement afin de garantir à tous nos collaborateurs-trices, un espace adapté et satisfaisant.

DESCRIPTIF DE FONCTION DU SERVICE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE.

Le service d'animation, dont la valeur principale est «aller vers», est présent, à l'écoute et assure une animation au sein de la population, tout spécialement auprès des jeunes. Il oeuvre à l'amélioration de la qualité de vie à Marly, tout en faisant le lien entre les bénéficiaires et les autorités.

Il a la volonté....

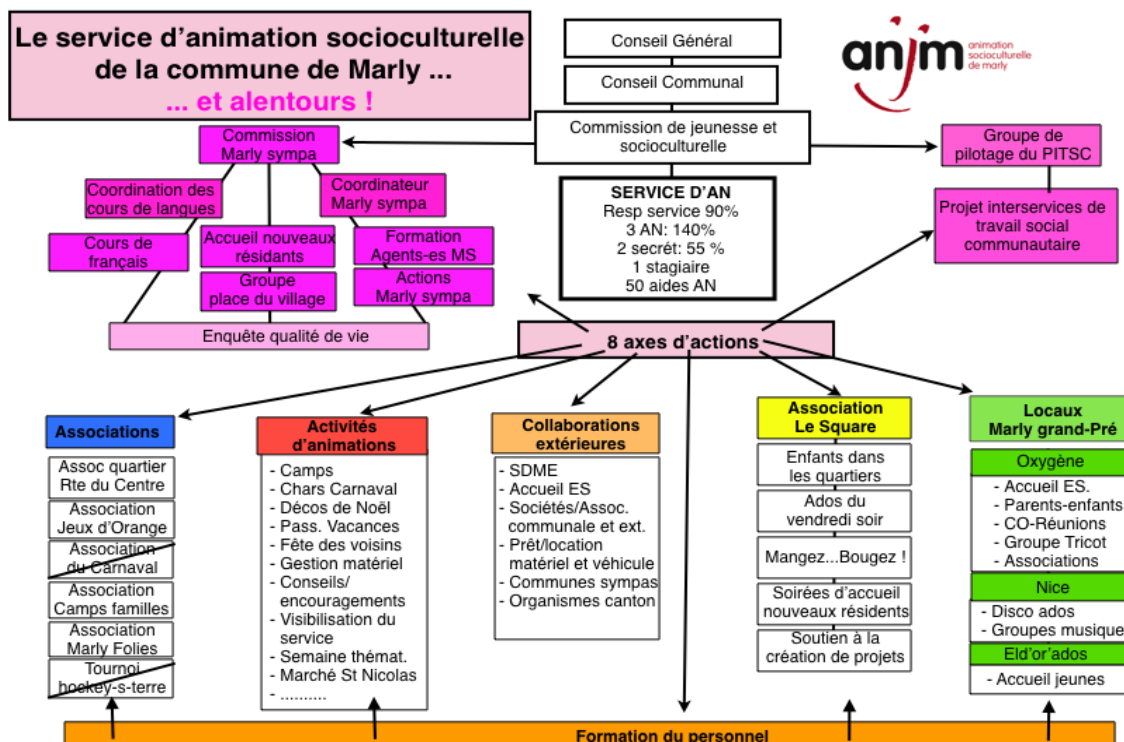
- de soutenir, développer et dynamiser.
- favoriser la création et l'innovation
- promouvoir et informer

.... tout projet ou action visant l'intégration, la responsabilisation et l'autonomie de chaque citoyen. Il veille à le faire de manière participative.

Ces projets peuvent être issus, d'un besoin de la population, d'un mandat politique par l'intermédiaire de la commission de jeunesse ou encore, sur proposition du service de l'animation socioculturelle à cette dernière.

Marly, le 8 novembre 2011

3.3.1. Personnel de l'animation



3.3.2. Les équipements

La Cabane des Jeunes est le centre de travail avec les bureaux, les locaux de rangements et bricolages, et une grande salle avec cuisine aménagée.

Le Square utilise ponctuellement la Cabane pour des activités pour les 6 à 13 ans durant la mauvaise saison (une cinquantaine de fois).

La grande salle est ouverte pour des réunions et fêtes familiales ou autres et peut contenir jusqu'à 50 personnes.

Mme Juliette Lauper est responsable du service de locations (1 à 3 par week-end) et s'en acquitte avec grand soin.

| Locations | Utilisations |
|-------------------------------|--------------------------|
| 56 x par des adultes/familles | 23 x par l'ANJM |
| 20 x par d'autres | 9 x par des associations |

Environ 300 utilisations du salon pour entretiens individuels ou de groupes.

Les prix de location sont

| | |
|-----|--|
| Fr. | 100.- pour les jeunes de Marly |
| Fr. | 130.- pour les jeunes de l'extérieur |
| Fr. | 150.- pour les familles et sociétés de Marly |
| Fr. | 180.- pour les personnes de l'extérieur |

Ces rentrées financières permettent :

- la rétribution de la responsable des locations et nettoyages, env. 2h par semaine
- le paiement des factures d'électricité, env. Fr. 7'100.-.

La Commune subventionne l'entretien de la Cabane pour un montant annuel de Fr. 3'500.--.

Local matériel à la ferme Piz Leu :

Entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...).

Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les adolescents.

Les véhicules

Le bus Mercedes de 15 places assure un grand nombre de déplacements pour nos activités : camps, transports des enfants pour les activités du Square et de matériel, et nous rend d'innombrables services.

L'équipe d'animation suit des cours de perfectionnement rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1.

Le budget de fonctionnement de ce véhicule est de Fr. 9'000.-- (assurances, impôt et frais d'entretien) et la Commune participe pour un montant annuel de Fr. 2'000.--, le solde étant à la charge de l'ANJM.

De temps à autre, il est mis à disposition de tiers permettant ainsi de couvrir quelque peu les frais.

En 2013, ce bus a effectué 16'800 km et a fonctionné pour les déplacements de différentes sociétés.

L'Association du Square possède une grande remorque fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière.



Nous disposons également d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.

Le matériel d'animation

Tentes petites et grandes, tables, chaises, outillage, jeux divers, matériel audio-visuel, mur et matériel de grimpe appartiennent à l'ANJM et permettent de proposer des activités plaisantes et variées.

Ce matériel est aussi disponible pour les groupements et sociétés marlinois. Nous mettons régulièrement à disposition tout ou une partie de notre matériel.

En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets et permet aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation.

MM. Lauper et Guillet, entre autres, entretiennent régulièrement tout ce matériel et nous leur disons un grand merci.

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Sorties de matériel | 170 x en 2013 |
| Dont locations | 54 |
| Bus | 84 |
| Remorques | 29 |
| Multiplés (plusieurs éléments) | 46 |
| Tables et/ou bancs | 11 |
| Beamer et/ou sono | 15 |

3.3.3. Financement

Les budgets de fonctionnement communaux ont été les suivants:

| | | |
|--------------------------------------|------------|-----------------|
| Débours et frais de jeunesse | Fr. | 31'200.- |
| Participation au véhicule de l'ANJM | Fr. | 2'000.- |
| Entretien de la cabane | Fr. | 3'500.- |
| Soutien de la commission Marly sympa | Fr. | 4'000.- |
| Total | Fr. | 40'700.- |

Et l'ANJM a trouvé les ressources extérieures suivantes :

| | | |
|---|------------|-----------------|
| Dons divers et Carnaval | Fr. | 1'890.- |
| Location de matériel et vente décorations Noël | Fr. | 11'700.- |
| Locations de la Cabane | Fr. | 10'430.- |
| Participations aux frais du bus | Fr. | 5'060.- |
| Le Square (Commune et Paroisse de Marly, Loterie Romande, dons privés, produits divers) | Fr. | 22'326.- |
| Total | Fr. | 48'225.- |

3.3.4. Les groupes et commissions

Un membre du service et une des secrétaires participent aux commissions de jeunesse et socioculturelle et de Marly Sympa.

Le responsable du service fait partie du groupe de pilotage du nouveau programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Il fait partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS), est aussi président de l'Association du Square et représente la Commune au sein du « Groupe national de prévention de la violence chez les jeunes » mis sur pied par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Il est également représentant de l'Association fribourgeoise des animateurs-trices socioculturels-les (AFASC) au sein du Conseil cantonal de prévention et de sécurité (Direction de la sécurité et de la justice).

Une animatrice dirige et coordonne, dans le cadre de l'action Marly Sympa, un cours de français pour migrants. Ce dernier est soutenu par le bureau cantonal de l'intégration et des migrants (IMR).

Un animateur fait partie de la délégation du personnel de la commune et est également membre du comité de l'Association du Square. Parallèlement, il est coordinateur local pour le projet « commune sympa », sur mandat de la commission Marly Sympa.

Une partie des animateurs-trices du service font partie de l'AFASC. Deux d'entre eux s'impliquent à titre privé au sein du comité de cette dernière.

3.3.5. Les projets et les activités

Activités et fréquentation dans les différents espaces de l'animation socioculturelle à Grand-Pré



espace oxygène

est occupé quotidiennement en période scolaire par les activités de l'accueil extrascolaire.

L'ANJM propose un mercredi sur deux, de 14h00 à 17h00 en période scolaire, les Cafés Parents-Enfants avec possibilité de réaliser lors de ces ouvertures des fêtes d'anniversaire pour les enfants. Cette activité a eu lieu également à la grande salle du Centre communautaire, au total 11 dates de janvier à juin avec une participation de 18 parents et 43 enfants.

A noter que ce local est également utilisé, tout au long de l'année, dans le cadre des cours de français Marly Sympa, les lundis et vendredis, au total pour 62 leçons.

12 rencontres de tricot ont également eu lieu de janvier à juin. L'Association « Arc-en-ciel marlinois » a organisé des activités de peinture pour les enfants, 11 moments. Au total, 23 réservations ont été faites pour l'utilisation de cet espace pour des réunions et activités d'associations.

LELDORADO

Les mardis et jeudis de 12h30 à 13h30, et à partir de septembre également le mercredi, l'animatrice accueille de façon informelle les ados du CO.

C'est un moment pour les jeunes pour se poser, discuter et jouer (foot-foot, carambole, fléchettes...). Occasion aussi pour les jeunes d'avoir un regard d'adulte autour de questions diverses et réaliser un travail basé sur l'échange portant souvent sur des problèmes de prévention santé et relationnels. Lors des 83 ouvertures, il y a eu 147 filles et 653 garçons, au total 800 participations avec une moyenne de 9 à 10 jeunes par accueil. Il s'agit surtout de jeunes ne pouvant pas rentrer à midi, fréquentant des activités extrascolaires ou habitant des quartiers et communes éloignés.



3 activités organisées par les jeunes en fin de semaine se sont déroulées à l'Eldor'Ado (repas entre amis, jeux de société...) avec la présence de l'animatrice ou d'un adulte responsable.

Les jeunes demandeurs de l'utilisation d'Eldor'Ado sont surtout des petits groupes d'adolescents des quartiers avoisinants (Rte du Centre, Colline...).

Ce local est également occupé, tous les jeudis soirs, dans le cadre des cours de français, au total pour 31 leçons.



Le local du Nice a été utilisé par 3 groupes de musique pour leurs répétitions, à raison de 40 fois par groupe.

A différents moments de la semaine, du lundi au samedi, ils se partagent les temps de répétitions.

Six soirées disco ont été organisées, dont une dans le cadre de la semaine sans alcool.

Confection de chars de carnaval

14 adolescents ont participé à la création de 2 chars pour le cortège de Fribourg les 10 et 12 février. Ils ont œuvré les lundis ou jeudis après l'école pendant 7 semaines et 2 samedis matins.

Pour les récompenser de leurs efforts, une sortie loisirs a été organisée au mois de juin à Europapark.

Passeport-vacances de l'APEM

Le service d'animation a participé à ce dernier durant la semaine de la Toussaint en proposant 7 demi-journées d'animation dans le cadre de la cabane des jeunes.

3.3.6. Activités diverses

Fête des voisins

La Fête des voisins est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. Elle s'est réalisée sur quatre lieux de la Commune.

Atelier graffiti

En collaboration avec « Terre des femmes », les centres d'animation de Villars-sur-Glâne et Marly ont organisé un atelier graffiti qui s'est déroulé à Villars-sur-Glâne, sous la direction d'une artiste afghane. Un mur de Villars-sur-Glâne a été peint par 50 jeunes, dont 6 de Marly.

Camps d'été

Deux camps ont été organisés. Les jeunes ont participé à diverses actions financières afin d'en réduire le coût.

Concernant le camp de plongée d'une semaine à la Ciotat, 8 jeunes de Marly y ont pris part et ont tous passé le brevet de niveau 1.



Le deuxième camp était un voyage d'aventure de 2 semaines dans les pays de l'est. 8 jeunes, dont 5 de Marly et 3 des environs étaient de la partie.

Ces deux expériences se sont bien déroulées et ont été enrichissantes.

Décorations de Noël

Les jeunes ont confectionné des décorations afin d'illuminer les rues de la Commune et pour des commandes privées (possibilité de se faire un peu d'argent en participant à cette création).

50 ados ont travaillé durant le mois de novembre pour réaliser 94 décorations et en réparer 16.

Pour la première fois cette année, c'est le PITSC qui s'est chargé des 250 décorations qui ont été posées et enlevées sur le territoire communal pour la période des fêtes. Cette activité proposée par le service d'animation est autonome financièrement et permet à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.



St-Nicolas



Comme chaque année, notre service, a participé à l'organisation par la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël, organisée par la SDME le 8 décembre. Il a en outre tenu un stand-déco de Noël avec 9 adolescents.

Collaboration avec le CO

Lors de la semaine thématique du CO, un théâtre a été réalisé par l'animation en collaboration avec la Compagnie 23 bis. Dix jeunes ont participé à l'écriture, la mise en scène et ont été les acteurs de cette pièce. Celle-ci a été présentée le 27 mars.



A partir du 22 mai, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et ont ainsi un contact régulier avec les jeunes du CO.

Le service a également participé à la « Semaine Manger-Bouger du CO ».

Autres

Accompagnement d'un civiliste à 100 % pour une durée de 34 jours.

Accompagnement d'un stagiaire préalable pendant 6 mois.

Accompagnement d'une stagiaire HES-TS durant 3 mois.

Rencontre avec les scouts dans le cadre de la recherche de locaux.

Participation à l'organisation du Tour de Romandie le 27 avril.

Participation à la journée de préparation de Marly Folies 2014 du 21 septembre.

2 soirées de remerciement pour les aides à l'animation et les agents AMS.

Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier, qui n'existait plus depuis 6 ans, a de nouveau eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à plus de 60 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.

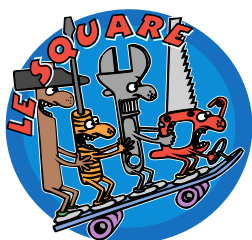
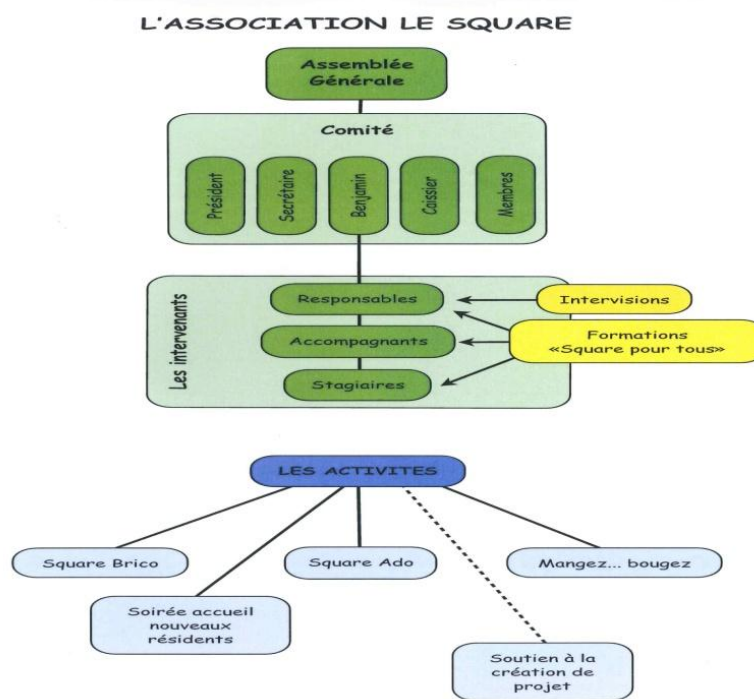
Rencontre d'information et de réseau entre le service social et le service d'animation sur une matinée.

Le service dispose d'un site internet afin de présenter et de promouvoir ses activités. Ce dernier évolue régulièrement et nous avons la volonté de le mettre régulièrement à jour et en lien avec nos différents partenaires. Vous pouvez le consulter sur : www.anjm.ch

Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »).

Au cas où vous seriez intéressés à disposer de ce matériel, vous pouvez sans autre consulter la liste de ce dernier sur : http://www.anjm.ch/ANJM/Location_de_materiel/Location_de_materiel.html

3.3.7. Le Square



Le Square 2013

Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service, il a démarré en 2002. Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel de ses activités (**en gras**) comparé à ceux de 2012 (en noir).

Le Square bricolage

Le Square brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités bricolages, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement dans les quartiers. En hiver, un bus permet aux intervenants du Square brico d'aller chercher les enfants et de faire une activité à la Cabane des jeunes. A partir de 14 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square brico.

Pour connaître l'agenda du Square brico, consultez son programme : www.anjm.ch (le Square).

En activité en 2013 : **124** (125) enfants dont **48** (38) nouveaux.

| Quartiers | Participants | Migrants | Pays |
|---------------|----------------|----------------|----------------|
| Bel-Air | 8 (12) | 4 (6) | 3 (3) |
| Rte Centre 72 | 5 (5) | 2 (2) | 2 (2) |
| Carré Noir | 48 (62) | 36 (42) | 16 (15) |
| Rte du Confin | 32 (32) | 23 (23) | 10 (10) |
| Rittes | 3 (6) | 3 (2) | 3 (2) |
| Autres | 9 (8) | 3 (3) | 3 (2) |

Participants :

Nationalité suisse : **44** (47) enfants, **35,4 %** (37,6%) de la participation totale.

Autres nationalités : **80** (78) enfants, **64,5 %** (57,3%) de **22** (24) nationalités.

Participations :

| Quartiers | Participations |
|-------------------|----------------|
| Bel-Air | 19 |
| Carré Noir | 444 |
| Rte du Confin | 101 |
| Rittes | 13 |
| Autres | 125 |
| Soirées d'accueil | 50 |

Remarque : les activités du Square brico sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé aux activités dans leur quartier et certains les ont même suivies dans d'autres lieux.

Nombre de sorties :

| | | | |
|--------|------------|-------|---|
| | 75 | (74) | après-midis |
| | 702 | (753) | participations, moyenne de 19,75 (9.60) enfants/sortie. |
| dont : | 203 | (212) | participations d'enfants de nationalité suisse (28,9 %) |
| | 499 | (508) | participations d'enfants d'autres nationalités (71,1 %) |

Le Square ados du vendredi soir

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies, et est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Etant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées.

26 (24) sorties le vendredi soir entre 19h00 et 22h00.

Les intervenants ont aperçu **381** (273) jeunes lors de leurs sorties.

Nombre de rencontres avec dialogues :

Lors de **4** (4) de ces soirées, aucune discussion avec des jeunes n'a eu lieu, soit parce que les intervenants n'en ont croisé aucun, soit parce que les jeunes ne désiraient pas discuter. Pour les **22** (20) autres sorties, des dialogues se sont engagés avec **231** (115) jeunes.



Mangez...bougez

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis soirs. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 4^{ème} année primaire doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la Commune de 19h00 à 22h30. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire. A l'entrée, se trouve un espace appelé « bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société aussi bien qu'une table de ping-pong sont mis à disposition.

Deux fois par mois, une diététicienne anime des sujets autour de l'alimentation et de la santé, elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

33 (32) soirées ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

Participants :

433 (326) personnes dont :

Garçons : **295** (224) dont **14** (13) enfants plus jeunes que 5^e primaire

Filles : **119** (84) dont **16** (15) enfants plus jeunes que 5^e primaire

Adultes : **19** (26) dont **14** (12) mamans
 Origines: Suisse : **270** (148) Autres pays : **163** (178)

Participations :

Participation totale : **1381** (1793)

Moyenne annuelle par soirée : **41,8** (56,3)

Garçons : **1039** dont **35** d'enfants plus jeunes que 5^e primaire

Filles : **259** dont **22** d'enfants plus jeunes que 5^e primaire

Adultes : **26** dont **21** participations de mamans

Origines : Suisse : **728** / 52,7 % Autres pays : **653** / 47,3 %

Les « Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois » ou « Soirées d'accueil dans les quartiers »

En 2013, ces soirées ont été proposées à 4 reprises, tout spécialement durant la belle saison, dans différents quartiers et avec la collaboration de leurs habitants.

L'organisation de ces dernières est donc assurée dans le cadre d'une collaboration du Square avec la commission communale «Marly Sympa», les agents-es Marly Sympa, le service communal d'animation socioculturelle et les associations de quartiers et/ou habitants des différents quartiers concernés.

Les résultats obtenus durant cette deuxième année de fonctionnement nous encouragent à poursuivre cette expérience tout en y apportant régulièrement des améliorations.

| | 2013 | 03.05 | 21.06 | 30.08 | 29.11 |
|---------------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre de soirées | 4 | | | | |
| Nombre total de participants | 260 | 60 | 50 | 70 | 80 |
| Moyenne par soirée | 65 | | | | |
| Participation pers. invitées | 48 | 11 | 10 | 15 | 44 |
| Participations CH | 26 | 2 | 8 | 9 | 29 |
| Participations autres origines | 22 | 9 | 2 | 6 | 15 |
| Nombre personnes invitées | 625 | 105 | 163 | 124 | 233 |
| % de participation | 11.9 | 10.5 | 6.13 | 7.25 | 18.88 |
| Square enfants | 50 | 15 | 10 | 15 | 10 |
| Nombre d'aides à l'AN | 18 | | | | |

Activités extraordinaires

Dans le cadre de ses après-midis « Brico », le Square a également eu l'occasion d'organiser ou de participer à des activités un peu particulières :

Participation à la Lanterne magique à Fribourg, cinéma pour enfants.

Bricolages de vélos en panne ou récupérés, avec la collaboration de Marly-Bike (2x sur l'année).

Ateliers bougies, en collaboration avec Marly Sympa, au home des Epinettes. 10 enfants, 6 adolescents, 20 personnes du home et leurs familles ont participé (dans le cadre de la semaine intergénérationnelle de la DSAS)

Après-midi d'activité commune entre les enfants du Square et des résidents-tes des Epinettes.

Intervenants-tes du Square

Au total, **45** (56) personnes ont participé à l'encadrement des différentes activités.

23 (22) ont accompagné les moments du Square bricolage

10 (8) sont intervenues pour le Square ados

26 (28) ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! »

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a seulement été active pendant une partie de l'année 2013.

Formation des intervenants

Les interventions ont lieu 5 fois par année pour les intervenants du vendredi soir, 2 rencontres pour les responsables du projet «Mangez...Bougez !» et du Square brico et 4 réunions pour tous les intervenants du Square brico et « Mangez...bougez !», et 2 matinées de formation sont organisées pour tous.

De plus, les intervenants majeurs peuvent accéder gratuitement à la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2013, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de:

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Loterie Romande | Fr. 10'000.- |
| SEJ | Fr. 5'000.- |
| Soutien Paroisse, Commune et autres | Fr. 3'500.- |
| Dons privés | Fr. 1'595.- |

3.3.8. Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 21.01 Présentation Marly sympa à une délégation du canton VS
- 28.03 Projet étudiante HEF-TS autour de l'intégration
- 14.05 Journée OFAS à Zürich
- 15.05 Rencontre groupe étudiants-tes HEF-TS
- 04.06 Rencontre Ass. SERVIR de Roubaix (F)
- 05.06 Bilan cantonal du projet Communes sympas
- 29.06 Assemblée constitutive de FRISBEE
- 06.09 Travail recherche étudiant ASE « l'ANJM et Marly sympa »
- 04.10 Présentation des promotions civiques à des représentants de GE
- 09.10 Rencontre valaisanne, présentation de Communes sympas
- 21.11 Présentation Marly sympa à l'assemblée des communes FR
- 05.12 Conseil cantonal prévention et sécurité

Médias

- 05.08 **La Liberté** Place de sport village Kosovo par l'ANJM
- 29.08 Freiburger Nachrichten Phase test Rickshaw
- Août Rapport annuel LORO L'association du Square

3.3.9. Conclusion

Le champ d'action du service d'animation continue de s'élargir au fur et à mesure que les années passent. Plutôt que d'élargissement, il faudrait parler de mise en réseau réelle et celle mise en place au fil des années nous confirme de plus en plus son efficacité et sa pertinence.

Avec une force de travail maintenant adaptée à notre fonctionnement ainsi que la mise en route du programme interservices de travail social communautaire (PITSC), la structure en place n'a jamais été aussi bien adaptée. Elle permet d'assurer l'existant et d'imaginer des possibles dynamiques et efficaces, tout en restant chaleureux et dans une volonté d'améliorer notre qualité de vie communale.

Le prochain grand défi qui nous attend est maintenant de réussir à trouver un lieu adapté et des locaux répondant aux besoins nécessaires au bon fonctionnement de ce service « multiple ». L'année à venir devra impérativement nous permettre de disposer d'un projet dans ce sens qui puisse se concrétiser dans un temps relativement proche, la situation actuelle n'étant pas viable à long terme.

à nos politiciens, soutiens communaux €
aides et sponsors !



3.4. BIBLIOTHEQUE

3.4.1. Personnel

En 2013, 6 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt. Elles ont suivi des cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP.

3.4.2. Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2013, de 31'161 ouvrages dont 45% pour le secteur adultes et 55% pour le secteur jeunesse. 2'463 documents ont été acquis durant l'année 2013, dont 1'937 pour la bibliothèque régionale et 526 pour la bibliothèque scolaire ; 300 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a plus de 25 ans. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2013, 2'453 exemplaires ont été supprimés, dont 360 périodiques.

3.4.3. Prêts

9'469 visites de lecteurs ont débouché sur 80'395 prêts de livres en 2013. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

| | |
|--|-----|
| Lecteurs actifs des communes membres de la BRM : | 944 |
| Lecteurs des communes non membres de la BRM : | 65 |

Les 50 enseignants actifs représentent environ 1'000 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.

3.4.4. Animation

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Hemmer fait rêver les enfants. En moyenne, 20 enfants assistent aux contes.

Pour la troisième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

3.4.5. Système informatique

L'utilisation du programme Netbiblio3 nous facilite la gestion de la bibliothèque.

Malheureusement, nous avons enregistré de nombreuses pannes de l'informatique tout au long de l'année. Cela cause des frais et coûte beaucoup de temps et d'énergie aux responsables.

3.4.6. Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

3.5. MARLY SYMPA

Le projet et la Commission Marly Sympa sont en place maintenant depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, le projet est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi que, avec le soutien du Bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), cinq communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt et Villars-sur-Glâne) l'ont suivi sous le label « Commune sympa » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La Commission Marly Sympa s'est réunie à 5 reprises durant l'année écoulée.

Un élément marquant de cette année est la création d'un poste de «coordinateur local commune sympa». En effet, depuis le démarrage du projet pilote cantonal, une des conditions au lancement dans une commune est de disposer d'un-e coordinateur-trice qui facilite la mise en place et la poursuite du projet. En général, les communes mandatent une personne présente dans le réseau social de la commune et mettent à sa disposition un 20% de temps de travail à cet effet. Afin de clarifier la situation et de s'adapter à cette évolution, sur proposition de la Commission, le Conseil communal a décidé, pour 2013, de nommer Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, comme coordinateur local pour Marly sympa. Pour cette première année, un montant forfaitaire de Fr. 4'000.- est à sa disposition, avec pour objectif de faire un bilan en fin d'année du temps effectivement nécessaire à cette tâche.

3.5.1. Le coordinateur

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année. Ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques, ainsi que de collaborer sur certaines actions. En octobre, une journée d'échange a été organisée par le BIM pour les coordinateurs locaux « Communes Sympas » et les délégués à l'intégration du canton du Valais.

3.5.2. Une Commune «modèle» suite au prix suisse de l'intégration.

Suite à l'obtention de ce prix, la Commission et le service d'animation ont continué à recevoir, tout au long de l'année, de nombreuses sollicitations de toute la Suisse romande et même de Suisse allemande, leur demandant de venir expliquer le modèle marlinois. Depuis 2011, l'OFAS anime une assemblée suisse des délégués cantonaux et communaux autour du thème «jeunes et violences». M Favre, responsable du service d'animation en fait partie en tant que délégué communal pour Marly. Cela permet d'une part de rendre visible le projet «Marly sympa» et d'autre part de profiter du réseau suisse lors des journées annuelles d'échanges.

3.5.3. Formation Agents Marly Sympa (AMS)

Douze nouvelles personnes ont suivi la formation de base d'Agent Marly Sympa (AMS) qui a eu lieu au printemps 2013. A ce jour, ce sont environ 110 citoyens-nes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours sont des plus encourageants.

La rencontre annuelle Conseil Communal/AMS a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population.

Pour la première fois cette année et suite au projet « Communes Sympas », les agents ont pu bénéficier de l'offre de 10 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Villars-sur-Glâne et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Côté loisirs, le coordinateur a invité tous les AMS actifs (69 personnes) à partager une fondue dans un cadre convivial pour leur permettre la rencontre et de définir ensemble le rôle du coordinateur. 43 agent(e)s ont répondu présent.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué de bénéficier du soutien financier du BIM pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation.

3.5.4. Les cours de sensibilisation au français

Les cours de sensibilisation au français Marly-Sympa pour une meilleure intégration se déroulent les lundis, jeudis et vendredis à l'espace Eldor'Ado à Grand-Pré.

Concernant les 3 volets des cours de français 2013, la satisfaction est de mise quant aux résultats si l'on mesure l'augmentation de l'autonomie dans la communication de base, l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagé les cours pour favoriser le suivi des élèves. Elles ont donné ces cours avec enthousiasme, à une fréquence de 6 heures par semaine. Au total 164 heures de cours ont été effectuées en 2013.

La contribution financière des participants au cours reste à 30.- par trimestre, que ce soit pour 1, 2 ou 3 cours par semaine, avec des enfants en garderie ou non.

Cette année, il y a eu 5 enfants en garderie. Cette dernière s'est organisée à la demande et a été assumée bénévolement par la coordinatrice des cours de français pour un total de 11 fois 2 heures.

Le groupe des élèves était composé de 18 personnes.

3 personnes se sont engagées dans des tandems régulièrement avec 5 participantes. 1 sortie a été organisée à Espace Femmes Fribourg. Celle-ci a été très appréciée par les formatrices présentes qui ont pu profiter d'échanger autour de l'intégration et découvrir une association partenaire intéressante.

La subvention du BIM, pour le projet Langue et Formation 2013, a été de Fr. 13'000.-. La Commission Marly-Sympa a mis également à disposition un montant de Fr. 2'000.-. La Commission a aussi octroyé un montant exceptionnel de Fr. 1'306.70.- pour une formation continue des formatrices.

Pour 2013, les formatrices ont demandé à une ex-enseignante de français pour les jeunes arrivants à Fribourg (CO de Pérolles), de les former à la méthode d'apprentissage pour la diction et l'amélioration de la prononciation.

Après avoir confronté divers supports de cours, les formatrices ont opté pour une base commune et l'achat d'une méthode d'apprentissage sous la forme d'un livre interactif pour chaque élève en 2013. Une formation gratuite est aussi proposée par RADIX selon l'intérêt de chacune (travail communautaire).

3.5.5. Collaboration avec l'Association de quartier de la Route du Centre

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec cette association nouvellement créée et pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25 % de la population marlinoise, semble importante.

3.5.6. Noël Sympa

Ce projet, mené par des AMS, veut donner la possibilité aux personnes seules, ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël, de se retrouver. Pour cette cinquième édition, suite à un manque de participants en 2012, le comité d'organisation du Noël des grelots a remis en question certains fonctionnements. Il a tout d'abord décidé de renommer cette action Noël Sympa afin de faire un lien plus clair avec le mouvement Marly Sympa. Parallèlement, il a annoncé le souper dans le Marly Info. Ce qui lui a valu 108 inscriptions.

3.5.7. Décorations de Noël

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leur rue. L'expérience démontre combien, au travers de cette action, les liens en sortent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet, dans un quartier, est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement 5 quartiers qui participent à cette action.

3.5.8. Le projet de la place du village

Dans un souci de ne pas «brûler» les étapes et tout spécialement de travailler en collaboration étroite avec le projet d'appartements seniors du Pré Zurthanen, le sous-groupe «Place du village» continue sa réflexion. L'année écoulée a permis d'arriver à la phase de dépôt de la mise à l'enquête. 2014 devrait donc permettre d'entamer les travaux nécessaires à sa concrétisation, tout en imaginant comment rester dans cette démarche participative permettant aux citoyens-nes de devenir acteurs-trices de la réalisation de cette place.

3.5.9. Les soirées d'accueil dans les quartiers

Un nouveau projet du service d'animation a également reçu le soutien de la commission. Les «Bals d'Oxygène» avaient été organisés en 2011, avec la collaboration de l'Association du Square et d'AMS. Suite au succès remporté par ces événements, tout spécialement au sein des quartiers, il a été décidé d'organiser, en collaboration avec les personnes clés ou associations de quartier, des soirées du même genre. Au travers de ces dernières, est née également la volonté de profiter de cette occasion pour accueillir dans leur nouvelle commune, et de manière chaleureuse, les nouveaux habitants s'étant récemment installés à Marly.

C'est ainsi que s'est constitué, sous la direction du service d'animation, un comité composé de l'ANJM, du Square, d'AMS et de représentants de quartiers qui ont organisé, à 4 reprises, des soirées d'accueil. L'invitation à ces soirées, traduite en 20 langues différentes, a ainsi été distribuée personnellement par des AMS aux 625 nouveaux résidents marlinois.

10.7% de ces personnes ont participé à ces soirées, en présence de représentants du Conseil communal et ont ainsi eu la possibilité de faire connaissance avec leur nouvelle commune de domicile. D'autre part, le succès de ces soirées a également résidé dans la participation importante des habitants des quartiers concernés. En moyenne, près de 70 personnes par soirée ont fréquenté ces moments de rencontre.

3.5.10. «Un simple pas, Marly sympa»

Une autre action, qui a également vu le jour en 2011, s'est poursuivie pendant l'année écoulée. «Un simple pas, Marly sympa» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu' «aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme, un concours photos sur le thème du « vivre ensemble » a été proposé à la population. Au début de l'automne, les géraniums qui ont décoré la commune pendant l'été ont été distribués par les agents aux habitants. En novembre, des ateliers bougies ont également pris forme sous l'impulsion d'agents dans 3 différents quartiers de la commune, l'occasion d'offrir à la population un verre de thé chaud et un bol de soupe, préparés par une Marlinoise, pour souhaiter de belles fêtes.

3.6. Conclusion

Voilà donc les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il a fallu rester attentif tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Le nombre de celles-ci pourraient nuire à un bon fonctionnement, en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait...

4. SECURITE

Responsable: André Meylan
Suppléant : Eric Romanens, puis Jean-Pierre Oertig (dès le 01.10.2013)

Le Mot du Conseiller

Marly, aux portes de Fribourg, ville centre, est une commune en constante évolution. Pour assumer sa mission, pour le bien-être des citoyennes et des citoyens, et pour qu'il fasse bon vivre à Marly, le dicastère de la Sécurité doit évoluer de manière identique, en se donnant les moyens adéquats.

Pour 2014, les travaux à entreprendre par le dicastère de la sécurité sont les suivants :

→ pour la police communale :

- L'élaboration (suite) du concept général de stationnement (avec Service technique – section aménagement),
- L'élaboration (suite) du concept des zones 30 (avec Service technique – section aménagement),
- L'élaboration d'un nouveau règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique,
- La révision générale du règlement de police,
- La mise en place d'un concept de sécurité (police) pour le site d'ILFORD.

→ avec comme objectifs à atteindre :

- Idem 2013 ⇒ une police communale visible sur le territoire à des horaires variables,
- Idem 2013 ⇒ le professionnalisme dans les cas traités (procédures à mettre en place,)
- L'amélioration du processus de transmission des informations (Feed-back):
 - Achat d'un logiciel de « main courante »,
 - Réunion de service hebdomadaire, mensuelle et semestrielle.

→ pour la protection civile :

- La dénonciation de la convention en vigueur avec les communes de Villarsel-sur-Marly et Pierrafortscha.

→ pour le service du feu :

- Mise en place d'un concept de sécurité (pompier) pour le site d'ILFORD,
- Mise en place du nouveau règlement formation de base des sapeurs-pompiers,
- Idem 2013 ⇒ Elaboration (suite), réactualisation des plans d'interventions.

avec comme objectifs à atteindre :

- La préparation de la mise en place du concept Fri-Fire 2015,
- Un professionnalisme accru au niveau des procédures,
- Le maintien d'un bon niveau de formation pour les cadres et les sapeurs-pompier.s

→ pour le secteur militaire :

- Coordination (suite) des travaux relatifs à la mise en place du système de détection incendie au STPA,
- Suivi des aménagements-remplacements prévus en 2014 (batteries de douches, abri à container, sèche-main Dyson, ..).

→ pour l'ORCOC (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :

- La formation du chef ORCOC et des membres de l'état-major,
- Idem 2013 ⇒ La mise en route de la 2^{ème} phase du chantier « Rénovation du poste de commandement » (mise à l'enquête et début des travaux de rénovation).

→ avec comme objectifs à atteindre :

- La finalisation des travaux de construction du centre ORCOC Marly pour début 2015,
- Un état-major formé et prêt à accomplir sa tâche lors d'une catastrophe.

André Meylan
Conseiller communal

4.1. POLICE

2013 a été l'année durant laquelle un 2^{ème} agent de sécurité a été engagé, selon la volonté du Conseil communal. Cet agent a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2013. Il a suivi la formation d'assistant de sécurité publique, avec arme, au sein de l'Académie de police de Savatan, du 6 juin 2013 au 10 août 2013. Il a passé ses examens avec mention. La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le samedi 10 août 2013, en présence d'une délégation composée de 4 personnes, Jean-Pierre HELBLING, syndic, André MEYLAN, chef du dicastère, Isabelle HEMMER, responsable RH et Eric SCHERWEY, responsable du service de la sécurité.

La police communale a collaboré avec plusieurs services communaux et avec la police cantonale.

Avec la police cantonale :

- elle a participé à plusieurs enquêtes en matière de stupéfiants, de violences aux arrêts de bus et de travail au noir sur les chantiers. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité.

Avec les services communaux suivants :

- le contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses et de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que la mise en impasse de la route du Chevalier, les travaux sur les routes des Préalpes et du Publiet, la gestion des parkings communaux.
Afin d'optimiser la coordination interservices, une séance « au vert » a eu lieu à l'hôtel de la Croix-Blanche à Posieux, le 04.12.2013, entre les Services de l'aménagement et de la sécurité, dans le but d'identifier les problèmes inhérents aux parkings communaux, à la régulation du trafic et aux zones 30.
- le Service technique, section édilité, par un contrôle hebdomadaire des sacs à ordures non officiels, par une aide lors aux travaux de réaménagement des routes du Centre, de la Colline et de la Gérine, lors de la pose de bitume et la mise en place d'une zone de parking au Port.
- le Service des écoles, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, en participant aux séances d'information aux parents et aux patrouilleurs scolaires, ainsi qu'à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Le tableau ci-après donne un aperçu chiffré des tâches accomplies durant 2013 par notre police communale. Par rapport aux années précédentes, il a été actualisé et reflète encore plus précisément le travail réalisé dans les divers domaines d'activité.

| | 2013 | 2012 | 2011 |
|---|------|------|------|
| ADMINISTRATION | | | |
| Auditions | 4 | 2 | 5 |
| Autorisations de stationner/circuler délivrées | 61 | 42 | 43 |
| Avis de dégâts sur le domaine public | 7 | | |
| Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents | 0 | 3 | 2 |
| Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces | 7 | | |
| Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal | 4 | | |
| Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs | 0 | 3 | 1 |
| Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...) | 6 | 5 | 6 |
| Notifications de documents | 2 | 7 | 2 |
| Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux | 10 | 0 | 0 |
| Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...) | 20 | | |
| Plaintes pénales enregistrées | 0 | 12 | 15 |

| | | | |
|---|-----|-----|-----|
| Plaintes pénales enregistrées pour la commune | 0 | 3 | 11 |
| Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs | 0 | 0 | 0 |
| AMENDES D'ORDRE | | | |
| Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre) | 386 | 153 | 207 |
| Ordonnances pénales pour infraction à la LAO | 23 | 6 | 33 |
| CONTRÔLES DIVERS | | | |
| Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) | 12 | | |
| Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution | 6 | 8 | 42 |
| Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels) | 106 | | |
| Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous | 233 | | |
| Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées) | 3 | | |
| Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées) | 22 | | |
| Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées) | 4 | | |
| Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants | 89 | 88 | 67 |
| SURVEILLANCES DIVERSES | | | |
| Séances de chantiers | 24 | | |
| Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nbre de rapports émis) | 11 | | |
| Surveillances des déchetteries légères | 6 | | |
| Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière ...) | 112 | | |
| INTERVENTIONS DIVERSES | | | |
| Accidents de la circulation routière | 9 | | |
| Interventions avec le service du feu | 5 | 3 | 10 |
| Interventions concernant les chiens | 12 | | |
| Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres) | 12 | | |
| Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition | 8 | 2 | 3 |
| Mendicité ou colportage | 5 | 1 | 1 |
| Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations div.) | 24 | | |
| PATROUILLES PREVENTIVES | | | |
| Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous | 701 | | |
| PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE | | | |
| Campagnes d'affichage pour la sécurité routière | 8 | 11 | 11 |
| Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière | 30 | | |
| Patrouilleurs adultes formés (Pédibus) | 2 | 0 | 0 |
| Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale | 30 | 24 | 23 |
| Présence policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous | 617 | 230 | 87 |
| CIRCULATION ROUTIERE | | | |
| Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages | 8 | 5 | 3 |
| Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules | 4 | 3 | 2 |
| Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages | 14 | 2 | 3 |
| Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs) | 12 | 35 | 24 |
| FORMATION CONTINUE | | | |
| Formation bâton tactique (nombre d'entraînement) | 0 | | |

| | | | |
|---|-----|-----|-----|
| Formation continue sur les amendes d'ordre | 2 | | |
| Formation tir (nombre d'entraînement) | 10 | | |
| DIVERS | | | |
| Contrôle des sirènes de protection civile | 2 | | |
| Jours de présence des gens du voyage dans la commune | 0 | 2 | 3 |
| Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre | 442 | 433 | 450 |
| Nombre de concession taxi attribuées | 2 | 2 | 2 |

Contrôles des parkings

| | |
|-------------------------|-----|
| P+R Corbaroche | 145 |
| Banque Raiffeisen | 7 |
| Parking Ecole Cité | 48 |
| Parking Ecole Grand-Pré | 33 |

Patrouilles préventives diverses

| | |
|--|-----|
| Patrouilles à vélos | 14 |
| Patrouilles dans les différents centres commerciaux | 81 |
| Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades) | 15 |
| Patrouilles au lieu-dit « sous le pont de Pérolles » | 23 |
| Patrouilles pédestres diverses | 12 |
| Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup » | 3 |
| Patrouilles préventives diverses | 553 |

Présences policière aux entrées et sorties scolaires

| | |
|---|-----|
| Grand-Pré et CO | 149 |
| Parking Lidl | 22 |
| Rond-point GP | 39 |
| Ecole Cité | 140 |
| Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien | 138 |
| Garage Berset | 21 |
| La Poste | 7 |
| Gérine - Bel-Air | 12 |

4.1.1. Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale est bonne, voir excellente du point de vue de l'échange d'informations. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de stupéfiants chez des jeunes et de dommages à la propriété. Elle a aussi marqué la présence de policiers, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre les policiers de proximité et nos agents de sécurité communaux, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires, afin de mieux les appréhender.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan.

4.1.2. Commission de la Sécurité

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, du responsable de service, d'un agent de la police communale et de cinq autres représentants politiques, a siégé à quatre reprises durant l'année 2013.

Durant 2013, le chef de dicastère et un membre de la commission ont participé aux discussions qui ont eu lieu lors des réunions de l'Association des polices communales Fribourgeoises (APCF), dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale. La Commission de la sécurité a été informée du résultat des cas traités, à savoir :

- le maintien du port d'arme
- les compétences élargies en matière d'amendes d'ordre (AO)
- la formation continue en matière d'AO.

D'autres éléments ont été discutés, notamment en ce qui concerne l'intégration des policiers communaux dans des dispositifs d'intervention.

La Commission a pris connaissance du résultat du questionnaire, relatif à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Elle a émis ses observations, dans le cadre de l'élaboration du plan des trajets scolaires recommandés, résultat de l'analyse effectuée.

En novembre 2013, sur proposition de la Commission, la police communale a pu acquérir un nouveau radar préventif, indiquant les vitesses de circulation. Cette appareil associe une technologie innovante à une simplicité d'utilisation éprouvée au quotidien. Qu'il s'agisse de quartiers résidentiels, de zones limitées à 30km/h ou d'entrées de localités, il couvre tous les domaines d'application. Son panneau avant rabattable assure un petit volume de transport tout en protégeant l'écran de grande qualité. Il dispose d'une fonction limite de vitesse intégrée, d'un « smiley » souriant ou renfrogné ainsi que d'un système de mesure bidirectionnelle (possibilité d'enregistrer la vitesse des véhicules circulant dans les deux sens) réglable à des fins d'analyse statistique. Cet appareil de mesure maniable et compact, qui peut être installé par une seule personne, est donc particulièrement bien adapté à une utilisation mobile.



La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir :

pour le service du feu :

- la modification des tarifs des soldes pompiers ;
- le résultat de l'inspection du CSP Marly effectué par l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'ECAB ;
- la nomination du nouveau commandant remplaçant ;
- les problèmes liés à certaines interventions des sapeurs-pompiers.

pour la protection civile :

- le nouveau plan directeur cantonal en matière de protection civile ;
- la situation du corps local de la protection civile ;
- la désaffectation du poste de Commandement

pour le cantonnement militaire STPA:

- les travaux de réfection des sols du STPA ;

- les travaux futurs qui devront être entrepris en 2014 ;
- les occupations militaires et civiles durant 2013 ;
- la proposition de nouveaux tarifs de location aux civils ;

pour l'organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC):

- la démission de l'ancien Chef ORCOC ;
- les démarches de réaffectation du poste de commandement ;
- la nomination du nouveau Chef ORCOC ;
- la mise en place et la présentation de l'état-major de conduite.

4.1.3. Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

La Commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) a pour mission d'étudier la question de la sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école et dans les environs des sites scolaires. Elle a siégé à quatre reprises en 2013.

Sa tâche principale pour 2013 a été de prendre connaissance du résultat du questionnaire relatif à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école qui a été adressé à tous les parents d'élèves des écoles enfantines et primaires des deux centres scolaires que compte Marly, à savoir Cité et Grand-Pré.

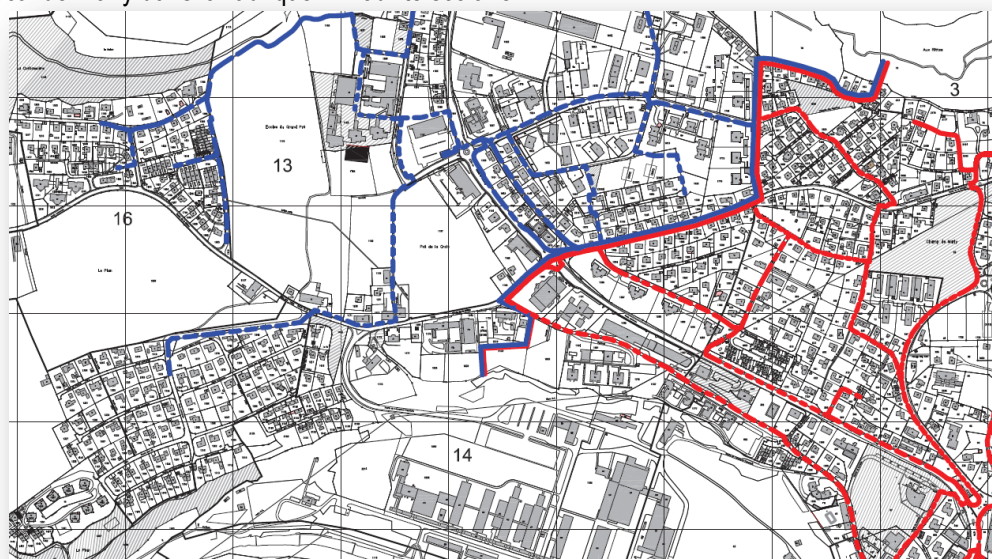
Le résultat de cette consultation a largement dépassé les attentes en atteignant un taux de réponse de près de 75 %.

| | Questionnaires distribués | Questionnaires rendus | Taux de participation |
|-----------------|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Marly Cité | 257 | 199 | 77.43% |
| Marly Grand-Pré | 269 | 197 | 73.23% |
| TOTAL | 526 | 396 | 75.29% |

Ce retour d'informations a permis de prendre connaissance des préoccupations et des endroits jugés dangereux par les parents, permettant ainsi à notre police communale de conforter ses propres observations établies sur le terrain à ce sujet.

Fort de ces indications, le Service de la sécurité et la Commission SECHE ont décidé de poursuivre cette action en élaborant « un plan des trajets scolaires recommandés » qui a été transmis aux parents avant la rentrée des classes de la période scolaire 2013-2014. Ce travail minutieux indique, sous forme de deux plans (Marly Cité, Marly Grand-Pré), les trajets recommandés pour les enfants et parents d'enfants, désirant se rendre à l'école à pied, tout en leur garantissant un parcours adapté à leur âge et dans une sécurité maximale.

Ces plans sont consultables en tout temps sur le page internet de la police communale et feront partie intégrante du plan d'aménagement local de Marly dans la rubrique « Mobilité scolaire ».



Faisant suite à l'analyse du questionnaire relatif à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et au plan des trajets scolaires préconisés, la Commission SECHE a également soutenu la pétition de l'APEM (Association des parents d'élèves de Marly), adressée en juillet 2013 à la Chancellerie d'Etat, demandant au Conseil d'Etat que les travaux de réaménagement du double giratoire de Marly-Cité soient à nouveau en priorité A et non B, comme le canton l'avait décidé à la fin 2011. Cette pétition, appuyée de 816 signatures, a reçu une réponse de la part du Conseil d'Etat qui maintient, en l'état, son plan d'action en priorité B. Cependant, le Conseil d'Etat charge la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) d'aborder la Commune de Marly, afin de mettre sur pied un groupe de travail, pour amorcer les études nécessaires à la réalisation de cette mesure et à faire respecter la planification donnée. D'ici là, la Commune de Marly est invitée à poursuivre son projet d'aménagement d'un trottoir au nord du giratoire, entre le chemin du Publiet et la route de Bourguillon. Ces éléments sont les seuls proposés par le canton pour améliorer la sécurité de cet important axe de circulation. Une affaire à suivre ...

La Commission SECHE a également soutenu l'action « Petits pas » qui consiste à marquer, à l'aide de peinture jaune, des petits pas au sol, à différents endroits jugés « clés » des trajets scolaires établis. Cette action s'est déroulée en juin 2013 et n'aurait pas pu se faire sans la collaboration des élèves des classes primaires, du PITSC et de la police communale qui ont, ensemble, activement participé à cette démarche sécuritaire envers les enfants de Marly.



Dans le cadre des cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly, et en réponse à l'enthousiasme et au succès rencontrés lors de la première édition de 2012, la police communale et la SECHE ont décidé de renouveler leur collaboration avec le club MarlyBike (membre de Pro Vélo), en lui confiant la direction et la gestion de ce type de cours, jugés essentiels à la sécurité routière. Cette démarche fera désormais partie intégrante du chapitre de la prévention routière, dont s'occupe notre police communale et sera reconduite, d'année en année, selon le plan de formation établi en ce sens. L'objectif final est de permettre à chaque élève marlinois, en fonction de son âge, de se familiariser avec la conduite d'un cycle, dans des conditions réelles, et de sensibiliser les parents-accompagnants aux aspects de la sécurité routière vis-à-vis de ce moyen de transport écologique et moderne.

Pour 2013, les moniteurs et aides-moniteurs du club MarlyBike, épaulés par d'autres moniteurs/monitrices ayant suivi la formation dispensée par Pro Vélo Suisse, se sont à nouveau mis à disposition, pour organiser quatre cours de circulation cyclistes.

Deux types de cours, sur quatre jours, au total, ont donc été dispensés, à savoir :

Les samedis 8 juin et 21 septembre 2013, ont eu lieu les cours techniques (cours A) qui s'adressent aux enfants, dès l'école infantine et jusqu'à la 3^{ème} primaire, et se déroulent principalement en milieu fermé, pour se terminer par un petit tour sur une route n'ayant que très peu de trafic automobile, ont été suivis par 48 enfants, dont 47 en provenance du cercle scolaire de Marly.

Les samedi 25 mai et 28 septembre 2013, ont eu lieu les cours de conduite cycliste (cours B), qui s'adressent aux jeunes dès la 4^{ème} primaire et qui permettent aux participants d'apprendre à se positionner sur la route et à manoeuvrer aux intersections, ont été suivis par 15 enfants dont 13 en provenance du cercle scolaire de Marly. Notons que lors du cours du mois de septembre deux agents de la brigade de l'éducation routière de la police cantonale étaient présents et ont pris connaissance du contenu du cours. Il en ressort que les échanges ont été très intéressants pour les deux parties et ont conforté les organisateurs sur leur choix de méthodologie d'instruction.

Faisant suite à un manque d'intérêt certain, constaté durant les deux années précédentes, aucun cours C (circuler sur des routes à trafic dense) n'a été proposé en 2013.

Notons que les cours A et B requièrent, obligatoirement, l'accompagnement de chaque enfant par un adulte et que la finance d'inscription des enfants du cercle scolaire de Marly-Pierrafort-scha-Villarsel est prise en charge par la police communale dans le cadre de l'éducation routière.



La Commission SECHE a également pris connaissance, apporté ses observations ou son soutien sur des dossiers suivants :

- l'extension des barrières en bordure des falaises entre le quartier de Messidor et le centre scolaire de Grand-Pré,
- la visibilité au passage piéton de la déchetterie légère de la route du Centre,
- l'étude et les démarches entreprises pour la mise en place de feux à la hauteur de l'administration communale,
- les problèmes relatifs à la sécurité des élèves aux abords des chantiers communaux (Cité, Grand-Pré, route des Préalpes),
- la prise en charge par le bus scolaire d'un élève des hauteurs de la route des Préalpes,
- la mise en impasse de la route du Chevalier,
- le déplacement des écoliers à la patinoire de Corbaroche,
- les nouveaux horaires des enterrements à Marly-Cité.

4.1.4. Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de mandat avec la société privée GPA, pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly Grand-Pré, est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, le bâtiment scolaire de Marly Cité, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. Onze rapports d'activités ont été adressés à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu-dit « le Port ». En outre, le rassemblement d'éléments perturbateurs a été localisé.

4.1.5. Circulation/signalisation

En matière de marquage, l'année 2013 a été, comme à son habitude, consacrée au rafraîchissement des passages pour piétons qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Places de parc du bureau communal | <ul style="list-style-type: none">• Lignes places de parc blanches (parc sup.)• Lignes places de parc jaunes (parc inf.)• Bande jaune « Zone vignettes »• Symbole « Zone soumise à disque »• Symbole handicapé• Croix « interdiction de stationner » |
|-----------------------------------|---|

| | |
|--|---|
| Route de la Gérine (Foyer St-Camille) | <ul style="list-style-type: none"> • Marquage d'un passage piéton • Ligne interdiction d'arrêt |
| Route de la Gérine (Croisement ILFORD) | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet |
| Route du Pâquier / St-Martin | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet |
| Route du Couchant / Mouettes | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Quartier Bel-Air | <ul style="list-style-type: none"> • Marquage d'un passage piéton • Ligne interdiction d'arrêt |
| Chemin des Cossettes | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet |
| Route de la Gérine (Hauteur giratoire Jonction) | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet • Marquage d'un passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Route de Bourguillon (Restaurant Basilico) | <ul style="list-style-type: none"> • Marquage d'un passage piéton |
| Route de Montiver | <ul style="list-style-type: none"> • Marquage lettres STOP • Bande d'arrêt |
| Route du Châtelet /Pralettes | <ul style="list-style-type: none"> • Marquage lettres STOP • Bande d'arrêt • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet • Lignes d'interdiction d'arrêt • Marquage de deux passages piéton |
| Route des Ecoles | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes places de parc blanches • Lignes places de parc jaunes • Symbole « Zone soumise à disque » • Symbole handicapé |

4.2. PROTECTION CIVILE

4.2.1. Introduction

Comme mentionné dans le rapport de gestion de l'année 2012, la révision partielle de la Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile du 17 juin 2011 a apporté des modifications significatives dans les domaines de la durée des services d'instruction et des engagements de la protection civile au profit de la collectivité, de la construction et de l'entretien des abris, ainsi que de la perception des contributions de remplacement.

Aussi, en 2013, l'approbation du nouveau plan directeur de la protection civile du canton de Fribourg, par le Conseil d'Etat, a mis définitivement fin à notre corps local de protection civile. Seul le commandant de notre protection civile œuvra pour un

ultime travail qui fut consacrée à la restitution, au canton, de l'ensemble du matériel que notre compagnie avait acquis gratuitement auprès de la Confédération.

4.2.2. Conclusion

Le chapitre de la protection civile de la Commune de Marly se ferme donc, après plus de 30 années d'intense activité et le Dicastère de la sécurité tient à remercier les nombreux citoyens de Marly qui ont œuvré, durant toutes ces années, pour le succès de notre protection civile locale.

A ce jour, seule la gestion des infrastructures locales de protection civile (poste sanitaire de secours, sirènes de protection civile) est du ressort de notre Commune.

4.3. SERVICE DU FEU

2013 restera une année marquée par l'inspection du Corps qui se déroula le 22 juin. Dans le but de préparer au mieux cette inspection, tous les exercices de l'année ont été axés sur l'instruction de base, de façon intensive et approfondie. Au final, une inspection réussie et, malgré un nombre record d'absents et de dispensés lors de l'appel, le CSP de Marly a reçu une bonne note. Une belle récompense pour tous les efforts consentis, qui prouve que notre niveau d'instruction est bon.

2013, une année où nos cadres ont pu prendre connaissance du nouveau règlement de connaissances de base des sapeurs-pompiers, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Ce dernier se veut plus pratique, plus logique dans le mode opérationnel et surtout, plus tourné vers le réalisme d'une intervention, plus orienté vers la pratique sur le terrain. De nouveaux challenges attendent donc nos cadres en 2014.

C'est dans un froid glacial et une météo capricieuse que le Corps des sapeurs-pompiers de Marly a accueilli, en date du samedi 23 novembre 2013, pour sa dernière édition, le cours complémentaire de formation de base des nouveaux sapeurs du Grand-Fribourg. Ce cours marqua aussi une fin pour cette formation de base, qui sera dorénavant dispensé, sur deux jours, par l'ECAB. De ses débuts, en 1997, où le premier cours s'effectua à Marly, et sa fin en 2013, après un tournus de deux ans dans chaque Corps des sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg, Marly boucla « la boucle » en accueillant la dernière édition de ce cours complémentaire de formation de base fortement apprécié par « nos bleus ».

L'année 2013, fut également consacrée à la mise en application des nouveaux tests physiques pour nos porteurs d'appareils respiratoires. Ces tests, désormais obligatoires chaque année, ont été réalisés à l'aide de vélos, spécialement conçus pour mesurer, en fonction de critères spécifiques, la forme physique des porteurs d'appareils et déterminer l'aptitude des sapeurs à porter cet appareil nécessaire à la lutte contre le feu. Pour l'heure, en cas d'échec, l'examen médical légal, obligatoire, fait toujours office de référence en la matière.



4.3.1. Effectif et organisation

| | |
|----------------------------|--|
| Au 31 décembre 2013 | 63 sapeuses et sapeurs-pompiers |
| Etat-major | 11 membres |
| Officiers | 10 membres |
| Sous-officiers | 6 membres |
| Appointés et Sapeurs | 42 membres |
| Total | 58 membres |

4.3.2. Instruction

L'année 2013 fut, en raison de la préparation à l'inspection, très intense au niveau de l'instruction. La majorité des exercices fut consacrée à l'instruction de base du sapeur-pompier, avec un accent marqué sur la consolidation de la connaissance et l'utilisation correcte des engins, tels que l'échelle, le service des tuyaux, la mise en place du tonne pompe et autres outils de base.

En matière de protection respiratoire, à la grande satisfaction des deux commandants respectifs, la collaboration avec le corps voisin du « CSPi Petite Sarine » s'est poursuivie et a permis, aux spécialistes en la matière, d'acquérir des bases d'instruction commune et de consolider l'esprit de collégialité nécessaire lors d'interventions en commun sur nos territoires respectifs.

La formation des cadres, officiers et sous-officiers, s'est reposée principalement sur la consolidation du nouveau règlement « guide de la conduite d'intervention » qui est mis en pratique depuis l'année 2011. De plus, dans le cadre de l'annonce de la faillite de la société ILFORD, avec comme conséquence une réduction massive de l'effectif de son corps de sapeurs-pompiers d'entreprise, nos cadres ont procédé à plusieurs visites tactiques de ce site industriel, afin d'acquérir un maximum de connaissance des lieux, en vue de mieux maîtriser les dangers chimiques encore présents dans cette zone industrielle.

Détail des exercices et activités

- 4 séances d'état-major
- 5 cours de cadres
- 3 cours de cadres protection respiratoire
- 4 cours tactiques et exercices prises de décisions
- 4 exercices généraux
- 1 inspection 22 juin
- 1 exercice détachement du CSP Marly avec le CR de Fribourg
- 14 exercices protection respiratoire (obligatoires)
- 5 exercices Pol Route

41 exercices au total

Autres cours de formation

Cours d'introduction pour nouveaux sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg à Marly le 23 novembre 2013

| | |
|--------------|---|
| Participants | Sap BONGARD Nathan Sap BRÜGGER Jérémy Sap CAMPESTRIN Stefano Sap MEYER Sébastien Sap PILLER Segio Sap VAUTHEY Simon Sap VONLANTHEN Morgan |
|--------------|---|

Cours cantonaux

Cours de base protection respiratoire du 12 au 13 mars 2013 à Dudingen/ Buren/a/Aare

| | |
|-------------|--------------------|
| Participant | Sap SIFFERT Manuel |
|-------------|--------------------|

Cours de perfectionnement chefs d'intervention du 09 mars 2013 à Granges-Paccot

| | |
|--------------|---|
| Participants | Plt HUMBERT Jean-Luc Lt ZEMP Laurent |
|--------------|---|

Cours Conduite d'intervention (module no 3) du 05 au 07 septembre 2013 à Villars-sur-Glâne

| | |
|--------------|----------------------|
| Participants | Cpl WAEBER Sébastien |
|--------------|----------------------|

Cours Service de police SP du 07 septembre 2013 à Domdidier

| | |
|--------------|--|
| Participants | Sap BALLAMAN Christian Sap HORNER Anaëlle |
|--------------|--|

Cours Chef d'intervention (module no 4) du 11 au 14 septembre 2013 à Muntelier

| | |
|-------------|-----------------|
| Participant | Lt Zemp Laurent |
|-------------|-----------------|

Cours Chefs de groupe (module no 1) du 25 au 28 septembre 2013 à Estavayer-le-Lac

| | |
|-------------|--|
| Participant | Sap DROUX Vincent Sap NICLASS Alain |
|-------------|--|

Cours Of PR avec responsabilité de formation du 04 au 05 octobre 2013 à Düdingen

| | |
|-------------|-----------------|
| Participant | Lt Zemp Laurent |
|-------------|-----------------|

Cours de base sapeurs-pompiers du 9 novembre 2013 à Villars-sur-Glâne

| | |
|--------------|---|
| Participants | Sap BONGARD Nathan Sap BRÜGGER Jérémy Sap CAMPESTRIN Stefano Sap MEYER Sébastien Sap PILLER Segio Sap VAUTHEY Simon Sap VONLANTHEN Morgan |
|--------------|---|

4.4. SÉCURITÉ FEU

Foire de Fribourg le vendredi 11 octobre 2013

Cette année, et selon le tournus en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSP de Marly a dû assurer un après-midi et une soirée pour la sécurité feu de cette manifestation. Cela a finalement représenté 8 sapeurs-pompiers, qui ont été mis sur pied pour cette manifestation.

Sur le territoire communal, nous avons mis en place et assuré la sécurité feu ou un service de police pour les manifestations suivantes :

- Service de parc au pour l'apéritif de l'économie locale
- Service de parc au St-Sacrement pour la 1^{ère} communion
- Service de police lors de la Fête-Dieu
- Sécurité cortège des Grenadiers
- Sécurité routière de la course à vélo « Bergi Bike »
- Sécurité du cortège St-Nicolas de Marly 2013
- Sécurité lors du passage du Tour de Romandie 2013
- Sécurité lors du passage du Tour de Suisse 2013
- Service de parc à l'ASFL pour le 25^{ème} anniversaire

4.4.1. Sinistres et interventions

La période pompier qui s'achève comptabilise **48 interventions** (69 en 2012) selon le détail ci-dessous.

| Interventions / alarmes | | En général : 1 message d'alarme = 1 intervention | Corps local nombre / heures | |
|--|--|---|-----------------------------|---------------|
| Engagements feu | | | 9 | 192 |
| Éléments naturels : eau | | | 9 | 81 |
| Éléments naturels : vent et autres | | | - | - |
| Secours routier | | | - | - |
| Assistance technique | | | 2 | 5 |
| Défense hydrocarbures | | | 3 | 36 |
| Défense chimique, incl. interv. B et C | | | | |
| Radioprotection | | | | |
| Engagements ferroviaires | | | | |
| Fausses alarmes de détection incendie | | | 9 | 75 |
| Diverses interventions | | | 2 | 5 |
| Prestations de service | | Remarques | Corps local nombre / heures | |
| Interventions sans alarme | | Interventions planifiées à l'avance, comme par ex. régulation du trafic, service de garde, etc. | 10 | 158.5 |
| Sauvetages | | Remarques | Corps local nombre / heures | |
| Sauvetage de personnes | | | 3 | 17 |
| Sauvetage d'animaux | | Pris en compte dans Assistance technique | 1 | 6 |
| Total au 31 décembre 2013 | | | 48 | 575.50 |

4.4.2. Représentations

Le Corps de Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district
- Assemblée cantonale
- Assemblée des samaritains de Marly
- Visites de différents cours de formation
- Aux diverses séances de la Conférence des services du feu du Grand-Fribourg

4.4.3. Locaux et matériel / véhicules

Matériel

- Les cordes, ceintures de sauvetage, luges et échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire des appareils de protection respiratoire.
- Les tuyaux de 75 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ainsi que la pompe du tonne ont été effectués.

Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages, situés sur le territoire de la Commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année nous avons spécialement mis l'accent sur

- Le contrôle périodique de nos appareils de protection respiratoire
- Les préparatifs de 3 véhicules d'intervention en vue de l'expertise à l'OCN.

4.4.4. Heures globales

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations et de police, ont nécessité **3'070,5** heures de travail, sans tenir compte des prestations aux cours de formation, accomplies à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Il faut également tenir compte, qu'environ **575.5** heures, comprises dans le service de piquet, ont servi à l'entretien des véhicules. Toutes ces tâches représentent, en définitive, **3'642** heures de travail soit, environ, 152 jours, mis au service de la collectivité.

4.4.5. Divers

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

| | Nbre années | Raison |
|------------------------|-------------|------------------------|
| Sap Humbert Patrick | 4 ans | Déménagement |
| Sapl Bugnon Patrick | 17 ans | Raison d'âge |
| Sap Kilchoer Alphonse | 17 ans | Raison d'âge |
| Sap Chavaillaz Aurélie | 2 ans | Raison professionnelle |
| Sap Nikolovski Vanko | 3 ans | Raison professionnelle |
| Sap Scherwey Gabriel | 4 ans | Raison professionnelle |
| Sgt Niclass Michel | 22 ans | Raison d'âge |
| Plt Clément Christophe | 20 ans | Années de service |

Arrivées

En cette année 2013, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre organisation les sapeurs suivants :

BONGARD Nathan
BRÜGGER Jérémy
CAMPESTRIN Stefano
MEYER Sébastien
PILLER Segio
VAUTHEY Simon
VONLANTHEN Morgan

Jubilaires

20 ans de service pour le Premier-Lieutenant, remplaçant du Commandant, Christophe CLEMENT

Nominations

Suite au cours de chef de groupe (module 1) et sur proposition de l'état-major, les sapeurs Droux Vincent et Niclass Alain ont été nommés au grade de Caporal.

Suite au cours conduite d'intervention (module 3) et sur proposition de l'état-major, le caporal Sébastien Waeber a été nommé au grade de Lieutenant.

Sur proposition de l'état-major et suite à la décision du Conseil communal, le premier lieutenant Laurent Zemp a été nommé remplaçant du commandant, suite au départ de Clément Christophe.

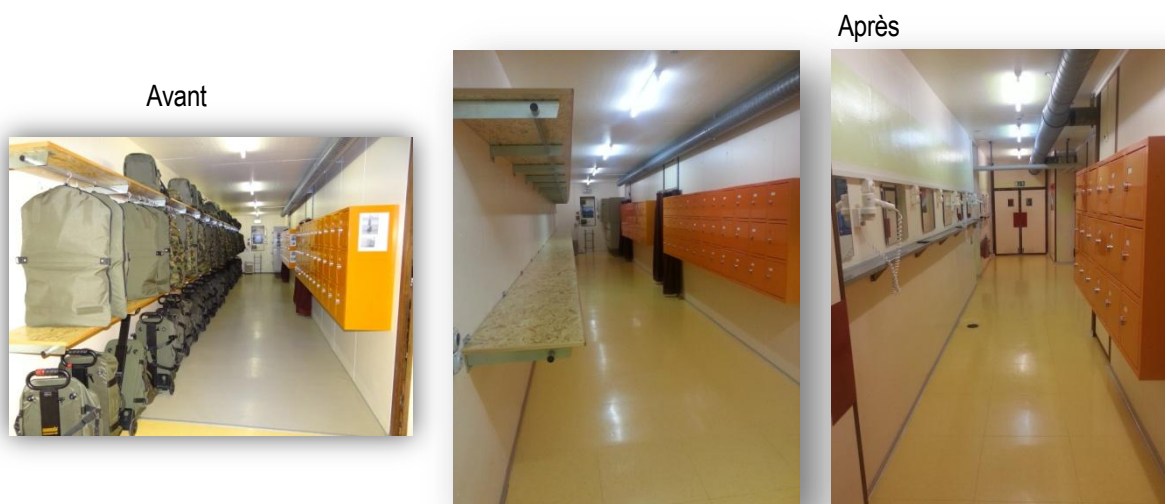
4.5. MILITAIRE

Dans son message d'investissement du 12 décembre 2012, le dicastère de la sécurité informait le Conseil général de l'urgence du remplacement des sols du cantonnement militaire qui présentaient, après 22 ans de bons et loyaux service, d'importants signes d'usure, dans toute la construction.

Le message a été accepté et les travaux ont été réalisés, entre deux périodes d'occupation militaire, durant 6 semaines, et ont redonné un « coup de jeune » et une uniformité à l'ensemble de la construction.

Notons que la moitié de la somme investie a été gracieusement subventionnée par l'armée. Cela représente, au final, la dépense suivante :

| Décompte coût de l'objet N° 18/12 | |
|---|------------------|
| Remplacement des sols du cantonnement militaire STPA | |
| Remplacement des sols PVC du STPA par la société HKM SA, 1762 Givisiez | 54'122.00 |
| Démontage et remontage du mobilier par la société Dan Transports SA, 1723 Marly | 2'592.00 |
| Coût total (cpte 15.503.04) | 56'714.00 |
| <i>./. subventions armée suisse 50 % (cpte 15.660.01)</i> | -28'357.00 |
| Total net | 28'357.00 |



Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant 125 jours en 2013, représentant 8'070 nuitées au total. L'armée y a effectué quatre cours de répétition et ces locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui en ont bénéficiés.

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|-------|-------|------|------|
| 1. Jours d'occupation militaire STPA | 104 | 51 | 26 | 72 |
| Nuitées | 7'781 | 4'828 | 625 | 4671 |
| 2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction | 4 | 0 | 0 | 0 |
| 3. Jours d'occupation civile du STPA | 21 | 19 | 21 | 23 |
| Nuitées | 289 | 622 | 615 | 542 |
| 4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées | 12 | 5 | 4 | 5 |

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300 m. de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires et la révision des cibles a été confiée à une entreprise spécialisée en la matière.

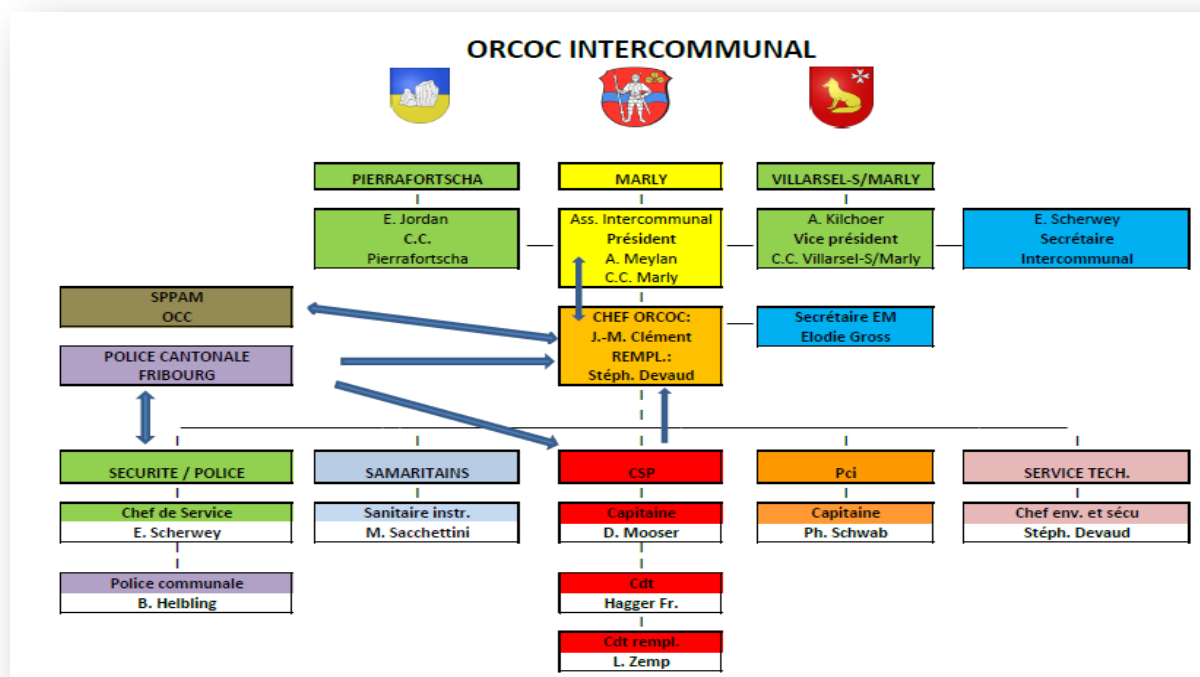
4.6. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)

Faisant suite à la démission, pour raisons professionnelles, du chef ORCOC, le dicastère de la sécurité s'est activement mis en quête d'une personne, avec une certaine expérience dans le domaine sécuritaire, pouvant remplir cette fonction exigeante. Elle a finalement convaincu un ancien Commandant du feu et de protection civile, M. Jean-Marie CLEMENT d'assumer ce rôle de responsable de l'état-major de conduite en cas de catastrophe.

Fort d'une carrière de plus de 20 ans dans ce domaine, M. CLEMENT a été nommé à ce poste en juillet 2013. Sa première mission a été la constitution d'un état-major de conduite. La proposition des membres d'état-major, avec le cahier des charges pour chaque membre, a été présentée et validée en septembre 2013 par la commission intercommunale, compétente en la matière.

Le chef ORCOC a, pour sa part, suivi son premier cours de formation de base dans ce domaine en octobre 2013 et réuni son l'état-major à deux reprises durant la fin de l'année 2013.

L'organigramme suivant vous présente la structure, provisoire, de l'état-major de l'ORCOC. Notons que cet état-major, ne commercera sa phase de formation qu'en 2014, mais est toutefois prêt à fonctionner en cas de nécessité.



Les prochaines étapes prévues pour l'année 2014-2015 sont les suivantes :

- La formation de base des membres de l'état-major
- La constitution du dossier « carte des dangers »
- La transformation de l'ancien poste de commandement de la protection civile en un centre de commandement de l'ORCOC.

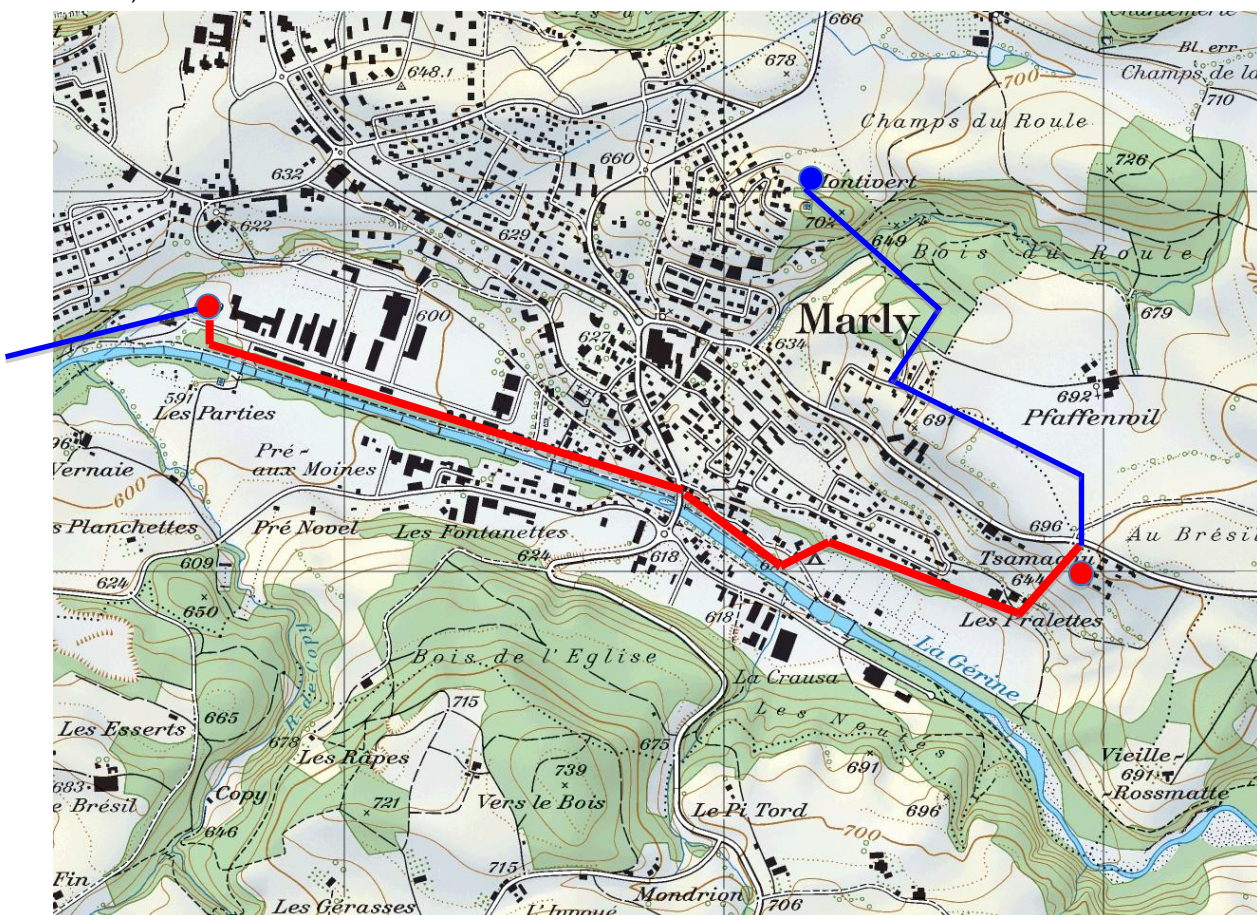
5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS

Responsable: Olivier Le Cam
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

Le mot du Conseiller

a) L'approvisionnement en eau potable

Cette année est celle de la réalisation du raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines. Les travaux de la première étape (liaison par une conduite de diamètre 200mm, **en rouge sur le schéma ci-dessous**, entre la station de filtration de Port Marly et le réservoir communal de Montiver, via le puits du Tsamachu) ont débuté en février 2014 et la mise en service de cette conduite devrait avoir lieu au début de l'été 2014.



Ce raccordement nous permet enfin de bénéficier des litres/minutes souscrits auprès du Consortium lors de sa fondation, en...1963 ! Par ailleurs, cela nous permet également de diversifier notre approvisionnement et de le garantir qualitativement aussi bien que quantitativement pour les trente années à venir. En effet, la station de filtration de Port Marly fournit une eau de grande qualité grâce à des installations de filtration modernes et parfaitement entretenues.

Pour respecter les mesures d'économie envisagées par les autorités communales, le service n'entreprendra pas de travaux si ces derniers n'ont pas été planifiés et inclus dans le plan financier. Même si une entreprise de services extérieure à la Commune demande à ouvrir une chaussée ou un trottoir pour y faire passer ses installations et qu'une conduite d'eau au même endroit devrait être remplacée, nous différerons les travaux. En procédant de la sorte, nous éviterons de charger les finances communales en intérêts et amortissements imprévus et nous respecterons le plan financier dans toute la mesure du possible.

b) L'assainissement

Le Service va poursuivre la mise en séparatif des secteurs déjà commencés. Le financement de ces travaux sera désormais assuré par la taxe de base et ne nécessitera donc pas de recours à l'emprunt, ceci afin de ne pas alourdir la charge fiscale de la Commune en matière de frais financiers. Le secteur de la Route du Centre est à terminer en priorité, les travaux devraient être réalisés en 2017 conformément au plan financier.

c) Les cours d'eau

D'importantes mesures d'aménagement et de revitalisation de la Gérine ont été réalisées ces dix dernières années. Certains ruisseaux ont également subi des interventions ciblées dans le but de limiter les risques de débordement. La mise en application de la nouvelle loi cantonale sur les eaux (LCEaux), oblige les communes à réaliser, ces prochaines années, un plan directeur de gestion des eaux au niveau du bassin versant. Un des objectifs de ce plan directeur est de mettre en évidence et de définir les mesures à prendre pour améliorer l'état des cours d'eau. Pour élaborer ce plan directeur, les communes du bassin versant devront certainement s'organiser en association.

d) Les naturalisations

La Commission reçoit systématiquement tous les candidat(e)s à la naturalisation, et constate qu'il y a parfois des différences entre ce que « dit » le dossier et les propos du candidat face aux membres de la Commission, et ce souvent en la faveur du demandeur. D'autre part, la Commission a constaté un manque de connaissances civiques de beaucoup de candidats à la naturalisation alors même que la Commune leur adresse du matériel de révision avant de les entendre en Commission. Il s'ensuit des mises en attente du processus, à charge pour les personnes concernées d'améliorer leurs connaissances dans un délai soit fixé par la Commission, soit laissé à l'appréciation du ou de la candidate à la naturalisation.

*Olivier Le Cam
Conseiller communal*

5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

5.1.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La Commission, qui s'est réunie à trois reprises en 2013, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également finalisé les modalités de facturation de la nouvelle taxe de base relative à l'évacuation et à l'épuration des eaux.

La commission a également travaillé sur le dossier relatif à l'approvisionnement futur en eau potable de la commune qui est entré dans sa phase de réalisation. Le crédit de Fr. 1'350'000.- a été voté par le Conseil général pour la réalisation de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines, Les appels d'offres et les adjudications ont été faits en 2013 et les travaux débiteront en février 2014.

5.2. DISTRIBUTION D'EAU

Pour mémoire, tous les travaux d'extension ou d'amélioration du réseau d'approvisionnement en eau potable sont dictés par le plan directeur, établi par le bureau Ribl en 2004. Ce document est la base de travail essentielle pour le dimensionnement des conduites et le respect des prescriptions en matière de défense contre les incendies.

5.2.1. Consommation

La consommation d'eau 2013 comptabilisée sur les compteurs est de 506'329 m³ ; en y ajoutant les 2'310 m³ utilisés dans le cadre de travaux divers ; nous arrivons à une consommation de 508'639 m³ pour un total entré dans le réseau de 575'847 m³, ce qui représente une perte de 11.65 %.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites,
- l'utilisation des hydrants par les pompiers,
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics,
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers,
- l'utilisation des hydrants par les paysans,
- l'eau de chantier,
- les erreurs des comptages (vieillessement des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 173 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 197 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris.

RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2013

| Amenée bassin Pralettes | m ³ | M ³ / j | l / min |
|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| Sources A | 35'574 m ³ | 97.5 m ³ / J | 67.7 l / min |
| Sources B – C | 282'662 m ³ | 774.4 m ³ / J | 537.8 l / min |
| Puits de captage 1 | 25'055 m ³ | 68.6 m ³ / J | 47.6 l / min |
| Puits de captage 2 | 13'265 m ³ | 36.3 m ³ / J | 25.2 l / min |
| Total amenée Pralettes | 356'556 m³ | 976.9 m³ / J | 678.4 l / min |

| Entrée dans le réseau | m ³ | M ³ / j | l / min |
|------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| Depuis le pompage des Pralettes | 272'160 m ³ | 745.6 m ³ / J | 517.8 l / min |
| Depuis le pompage Zamachu | 240'902 m ³ | 660.0 m ³ / J | 458.3 l / min |
| Depuis le pompage du Claruz | 39'254 m ³ | 107.5 m ³ / J | 74.7 l / min |
| Depuis le réseau de Chevrières | 14'740 m ³ | 40.4 m ³ / J | 28.1 l / min |
| Depuis le Consortium | 8'801 m ³ | 24.1 m ³ / J | 16.7 l / min |
| Total entrée dans le réseau | 575'847 m³ | 1'577.7 m³ / J | 1'095.6 l / min |

Consommation

| | |
|------------------------------|------------------------|
| Relevé des compteurs | 506'329 m ³ |
| Nombre d'habitants résidents | 8'129 hab. |
| moins Chésalles | 52 hab. |
| moins eau privée | 57 hab. |
| Pris en considération | 8'020 hab. |

| | |
|--|-----------------|
| Nombre de compteurs | 1'365 |
| Consommation / jour / habitant | 173.0 l / j / h |
| l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau | 196.7 l / j / h |

Pertes

| | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| Total entrée dans le réseau | 575'847 m ³ |
| Relevé compteurs | 506'329 m ³ |
| Divers comptabilisés (curage, purge) | 2'310 m ³ |
| Pertes | 67'208 m³ |
| Pertes en % | 11.65 |

Remarque d'ordre général

Malgré l'augmentation constante de la population, nous constatons que la consommation d'eau s'est stabilisée ces 10 dernières années. Ce phénomène s'explique par les importantes innovations techniques qui ont été mises sur le marché comme par exemple les chasses d'eau à deux débits ou encore les robinets aérateurs.

5.2.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le Laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats

chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le Laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

Événement particulier : en 2013, les analyses des sources du Claruz ont révélé une teneur en nitrate légèrement supérieure aux exigences de l'ordonnance sur les denrées alimentaires. De ce fait, les ressources en eau du secteur ont été sorties du système d'adduction d'eau de la commune.

Les mesures à prendre au niveau des exploitations agricoles responsables de cette situation étant trop conséquentes et trop coûteuses pour le débit que représentent ces captages, il est probable qu'avec le nouveau raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines, ces sources soient abandonnées. D'autre part, les zones de protection de ces sources n'ont pas été validées par les instances cantonales en raison de la présence d'une route cantonale à fort trafic dans la zone de protection S2.

5.2.3. Entretien et réfection du réseau (compte 70.314.00)

| | | |
|-----------------------------|------------|--------------|
| Budget 2013 | Fr. | 55'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 55'160.- |
| Dépassement | Fr. | 160.- |

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Deux fuites importantes ont été constatées et réparées durant l'année 2013.

- Le 17 juin 2013 au Chemin de Messidor : Réparation d'une fuite importante sur la conduite de distribution en fonte ductile. Le dégât est probablement dû à des courants vagabonds.
- Le 25 juillet 2013 à la Route du Châtelet : Réparation d'une fuite importante sur la conduite de distribution située derrière la boucherie de la Route de la Gruyère 9.
- En début novembre, nous avons constaté une forte augmentation de la consommation journalière. Après investigation et écoute nocturne, nous avons détecté une très importante fuite sur un raccordement privé situé le long de la Gérine.
- La remise en état du trottoir endommagé suite à la fuite du 30 novembre 2012 à la Route du Chevalier 2 a été financée par le compte d'exploitation 2013.

Fuites sur des raccordements privés

9 fuites sur des conduites de raccordements privés ont été décelées dans le courant 2013. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

5.2.4. Travaux zone de protection des captages du Claruz (compte 70.501.29)

Ces travaux sont toujours en suspens dans l'attente du résultat des discussions entre les Services cantonaux concernés. En effet, les zones de protection ne seront pas validées tant que les risques liés à la présence de la route cantonale en zone S2 n'auront pas été réglés. Le Service de l'environnement (SEn) estime que le principe de causalité devrait être appliqué et que le Service des ponts et chaussées (SPC) devrait assumer le coût des mesures à prendre pour limiter les risques sur le captage.

En considérant le problème énuméré au point 5.2.2 de ce rapport de gestion concernant la qualité de l'eau des captages du Claruz, il y a de forte chance que le problème soit résolu par l'abandon de cette ressource.

Situation financière

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2010 | Fr. | 30'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 1'950.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. | 28'050.- |

5.2.5. Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine (compte 70.501.21)

Ces travaux, prévus en cinq étapes, doivent permettre de remplacer l'ancien système by-pass qui reliait deux anciens réservoirs aujourd'hui hors service. Les conduites très anciennes servaient encore à la distribution d'eau et devaient, selon le plan directeur de l'adduction d'eau, être rapidement remplacées par une conduite unique de 200 mm de diamètre.

Le remplacement des conduites du secteur du Chemin du Publiet a été réalisé en avril 2008.

Le secteur Route Saint-Eloi - Route du Chevalier et le secteur de la traversée de la Gérine ont été réalisés en 2009 et 2010.

Le solde des travaux consistera au remplacement de la conduite Eternit entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier. L'étude et la préparation du dossier ont été réalisées en 2013. Toutefois, la commission des eaux et le Conseil communal ont décidé de reporter ces travaux et de les coordonner avec le réaménagement du double giratoire de Marly Cité qui, selon la planification cantonale, pourrait être entrepris aux environs de 2019.

Contrairement à ce que nous affirmions dans le cadre du rapport de gestion 2012, ces travaux ne seront pas subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). En effet, dans un courrier du 18 décembre 2013, l'ECAB a informé les communes que les remplacements et les déplacements de réseau d'eau ne seront plus subventionnés, à l'exception des bornes hydrantes de plus de 50 ans.

Nous vous présentons ci-dessous, le décompte final des travaux entrepris jusqu'à ce jour.

| Décompte final | |
|--------------------------------------|----------------------|
| Budget 2003 - Etape traversée Gérine | Fr. 110'000.- |
| Budget 2005 - Etape traversée Gérine | Fr. 160'000.- |
| Budget 2007 - Etape Publiet | Fr. 250'000.- |
| Budget 2007 - Etape Saint-Eloi | Fr. 250'000.- |
| Total budget | Fr. 770'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. 725'480.50 |
| Solde | Fr. 44'519.50 |

5.2.6. Pontage sur conduite 300 mm d'amenée d'eau au réservoir (compte 70.501.32)

Dans le but d'améliorer la qualité de la distribution d'eau, nous devons réaliser un pontage entre la conduite 300 mm d'amenée d'eau au réservoir et une conduite de distribution dans le secteur de la Route des Préalpes. Ces travaux ont été réalisés en 2013 simultanément au remplacement de la conduite dans le trottoir de la Route des Préalpes.

Le décompte final sera présenté dans le cadre du rapport de gestion 2014 une fois que nous serons en possession de toutes les factures.

| Situation financière | |
|--|----------------------|
| Budget 2011 | Fr. 40'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. 21'636.25 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. 18'363.75 |

5.2.7. Extension du réseau de distribution d'eau et de défense incendie secteur PAD Les Epinettes D (compte 70.501.33)

La participation des propriétaires au financement de la construction des installations de distribution d'eau et de défense incendie dans le cadre d'un aménagement de détail est réservée (articles 101 et 104 LATeC).

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Epinettes, secteur D, une convention entre les propriétaires et la commune a été signée. La commune verse au propriétaire une subvention qui correspond à la part considérée de la défense incendie, soit 45 % du coût des conduites de distribution et 100 % du coût d'installation de bornes hydrants. La subvention de l'ECAB est perçue par la commune. Ces travaux sont terminés et nous vous présentons ci-dessous le décompte final.

| Décompte final | |
|-----------------------------|---------------|
| Budget 2012 | Fr. 90'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. 59'044.15 |

| | | |
|-----------------|-----|------------------|
| Solde | Fr. | 30'955.85 |
| Subvention ECAB | Fr. | 16'718.85 |

5.2.8. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route de la Gérine (compte 70.501.37)

Dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement du trottoir de la Route de la Gérine, la section eaux et assainissement a profité de proposer le remplacement d'une ancienne conduite de distribution d'eau et de défense incendie située sur le parcours dudit trottoir. Les travaux ont été réalisés en 2013 et le décompte final vous sera présenté dans le cadre du rapport de gestion 2014, une fois que toutes les factures nous auront été transmises.

| Situation financière | | |
|--|------------|------------------|
| Budget 2012 | Fr. | 200'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 127'041.45 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. | 72'958.55 |

Etant donné que la demande de subventionnement a été faite avant le 31 décembre 2013, une subvention de l'ECAB sera encore octroyée pour ces travaux.

5.2.9. Extension du réseau d'eau et de défense incendie à la Route de Chésalles (compte 70.501.39)

Ces travaux ont été entrepris dans le but d'améliorer la défense incendie du secteur du Chemin de Vuisserens. Cette extension du réseau a également permis de répondre à une demande privée de raccordement au réseau communal. En effet, la buvette du stand de tir à 50 mètres était alimentée en eau par le trop plein d'une source privée qui ne répondait pas toujours aux exigences fédérales sur les denrées alimentaires. Le Consortium du stand des Faveyres a donc profité de ces travaux pour mettre en conformité son alimentation en eau potable. Pour réduire le coût de ces travaux, la pose de la conduite et de la borne hydrante ont été réalisés par le personnel de la Section eau et assainissement.

| Situation financière | | |
|-----------------------------|------------|-----------------|
| Budget 2013 | Fr. | 45'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 48'495.75 |
| Dépassement | Fr. | 3'495.75 |
| Subvention ECAB | Fr. | 9'354.95 |

5.2.10. Pose d'une conduite de raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (compte 70.501.40)

La pose de cette conduite est la mise en application de la première étape du concept des mesures définies par l'étude sur la planification des besoins futurs en eau potable de la commune. Cette première étape a pour but principal de nous permettre de pouvoir enfin bénéficier des litres minute que nous souscrivons auprès du Consortium depuis sa création en 1963. Ce raccordement permettra la diversification de nos ressources en eau et nous donnera également la possibilité d'augmenter notre quota de litres minute souscrit auprès du Consortium en fonction de l'évolution démographique de la commune. Les appels d'offres et les adjudications ont été faits en 2013 et nous attendons encore le permis pour débiter les travaux qui sont planifiés pour la première moitié de 2014.

| Situation financière | | |
|--|------------|---------------------|
| Budget 2013 | Fr. | 1'350'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 78'893.20 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. | 1'271'106.80 |

5.2.11. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route des Préalpes (Compte 70.501.41)

Ces travaux ont été entrepris dans le but de profiter de la synergie créée par le fait que la Société Frigaz devait impérativement poser une conduite de distribution dans le trottoir de la route des Préalpes. Une ancienne conduite communale de distribution d'eau en éternit 100mm qui devait, selon notre plan directeur, être remplacée ces prochaines années, se trouvait sur l'emplacement du projet Frigaz. Nous avons donc collaboré avec Frigaz et profité d'une répartition du coût des travaux de génie civil pour remplacer cette ancienne conduite. Les travaux ont été réalisés en 2013 et le décompte final sera présenté lors du rapport de gestion 2014

| Situation financière | |
|--|----------------------|
| Budget 2013 | Fr. 110'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. 58'078.75 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. 51'921.25 |

Etant donné que la demande de subventionnement a été faite avant le 31 décembre 2013, une subvention de l'ECAB sera encore octroyée pour ces travaux.

5.2.12. Automatisation des relevés des compteurs d'eau (compte 70.506.04)

L'accès aux compteurs d'eau des immeubles locatifs étant toujours plus difficile en raison de la fermeture à clef systématique des entrées, le temps consacré aux relevés annuels avait tendance à augmenter ces dernières années. Pour améliorer la situation, il a été décidé, avec l'accord du Conseil général, d'équiper sur deux ans tous les immeubles locatifs de la commune d'un système avec lecture optique des compteurs relié à un émetteur radio. Entre 2012 et 2013, tous les immeubles locatifs de la commune ont été équipés du système de relevé à distance.

| Décompte final | |
|-----------------------------|-----------------|
| Budget 2012 | Fr. 30'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. 30'030.- |
| Dépassement | Fr. 30.- |

5.2.13. Remplacement de l'automate de gestion informatique de l'adduction d'eau (compte 70.506.05)

L'automate du système de gestion informatique de la fourniture en eau potable de la commune est en service depuis 1999. En douze ans, la technologie informatique a considérablement évolué et les pièces de rechange ne sont plus disponibles sur le marché. Pour garantir le bon fonctionnement de notre système de commande, nous avons procédé au remplacement de l'automate principal et de certains modules de commande répartis dans les différentes stations ainsi qu'au réservoir. Le poste de commande à distance qui permet de visualiser en permanence la situation des différents niveaux et mode de fonctionnement des pompes a également fait l'objet d'une mise à niveau.

| Décompte final | |
|-----------------------------|--------------------|
| Budget 2012 | Fr. 40'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. 41'725.- |
| Dépassement | Fr. 1'725.- |
| Subvention ECAB | Fr. 9'171.20 |

5.3. PROTECTION DES EAUX

5.3.1. Evacuation et épuration des eaux, nouvelle taxe de base

Avec la mise en application du nouveau règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, nous avons pour la première fois procédé à la facturation de la taxe de base prévue à l'article 38 dudit règlement. Cette taxe annuelle est due par le propriétaire d'un bien-fonds inscrit au Registre foncier au 1^{er} janvier de l'année en cours.

L'introduction de cette taxe de base doit permettre de financer le maintien de la valeur à neuf des installations d'évacuation et d'épuration des eaux en permettant, d'une part, de financer les intérêts et amortissements des emprunts contractés et, d'autre part, d'alimenter un fonds de réserve pour les investissements futurs.

5.3.2. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314.00)

| | | |
|-----------------------------|------------|---------------|
| Budget 2013 | Fr. | 40'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 40'376.15 |
| Dépassement | Fr. | 376.15 |

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris.

5.3.3. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)

Ce dossier a été déposé auprès des services cantonaux concernés pour examen préalable le 31 mai 2007. C'est en date du 28 mars 2013 que le Service de l'environnement (SEn) nous a fait parvenir les différents préavis relatifs à notre PGEE. Ces derniers contiennent un certain nombre de demandes et remarques de la part des services cantonaux.

Avant mise en consultation publique de ce PGEE et approbation par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), un certain nombre de compléments doivent être réalisés pour répondre aux demandes et autres remarques des instances cantonales. De même, la réalisation d'un dossier complet de consultation publique ainsi que d'un dossier de synthèse pour l'approbation sont à prévoir.

Le bureau d'ingénieurs chargé de la réalisation de notre PGEE a dès lors été mandaté pour apporter les compléments nécessaires pour aboutir à la mise en consultation de ce document.

Suite à donner à ce dossier

- Corrections suite aux remarques des services cantonaux
- Mise en consultation publique (30 jours)
- Adoption par le Conseil d'Etat

Situation financière

| | | |
|--|------------|------------------|
| Budget 2001 | Fr. | 100'000.- |
| Budget 2003 | Fr. | 150'000.- |
| Budget 2004 | Fr. | 150'000.- |
| Budget 2005 | Fr. | 70'000.- |
| Total budget | Fr. | 470'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 459'640.70 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. | 10'359.30 |
| Total subvention fédérale et cantonale | Fr. | 151'219.- |

5.3.4. Collecteur séparatif Publiet - Saint Eloi (compte 71.501.24)

Sous l'impulsion de Frigaz et du Groupe E, qui devaient impérativement poser de nouvelles conduites, nous avons procédé, durant l'hiver 2007 - 2008, à la mise en séparatif du système d'évacuation des eaux dans le Chemin du Publiet. Pour les mêmes raisons, le secteur Route du Chevalier - Route Saint-Eloi a été réalisé au printemps 2009.

Le solde des travaux consistera en la mise en séparatif du collecteur entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier. L'étude et la préparation du dossier ont été réalisées en 2013. Toutefois, comme pour la conduite de distribution d'eau potable, la commission des eaux et le Conseil communal ont décidé de reporter ces travaux et de les coordonner avec le réaménagement du double giratoire de Marly Cité qui, selon la planification cantonale, pourrait être entrepris au environ de 2019.

Situation financière

| | | |
|--|------------|------------------|
| Budget 2007, tronçon Chemin du Publiet | Fr. | 500'000.- |
| Budget 2008, tronçon Route Saint-Eloi | Fr. | 300'000.- |
| Budget 2009, modification Saint-Eloi, Chevalier | Fr. | 70'000.- |
| Total budget | Fr. | 870'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 856'609.90 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. | 13'390.10 |

5.3.5. Remplacement collecteur Route du Centre (compte 71.501.29)

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'Impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023, Route du Centre 21.

En 2012 nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif dans la Route de la Colline jusqu'au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord. Cette étape a été justifiée par le fait que le revêtement de la Route de la Colline était en très mauvais état et qu'il nécessitait une réfection urgente.

Trois étapes sont encore à réaliser avant d'exiger la mise en séparatif des immeubles privés pour que le système séparatif puisse être opérationnel.

1. Mise en séparatif du tronçon intermédiaire restant entre le carrefour Route du Centre - Route du Nord et l'article 1023 (détournement de la tour Route du Centre 33). Longueur ~215 mètres, coût estimatif Fr. 500'000.-.
2. Mise en séparatif et raccordement à l'exutoire des eaux claires entre l'Impasse du Nouveau-Marché et la Route des Ecoles. Longueur ~200 mètres, coût estimatif Fr. 600'000.-.
3. Mise en séparatif du tronçon de raccordement des immeubles Route du Centre 12 à 24. Longueur ~135 mètres, coût estimatif Fr. 200'000.-.

Le bureau d'ingénieurs ayant déjà réalisé l'étude des étapes 2010 et 2012 a été mandaté pour effectuer l'étude de la suite du concept de mise en séparatif de la totalité du secteur.

L'introduction de la nouvelle taxe de base relative à l'évacuation et à l'épuration des eaux doit nous permettre de réaliser ces travaux sans procéder à de nouveaux emprunts d'ici 2016.

Situation financière

| | | |
|--|------------|------------------|
| Budget 2010 | Fr. | 480'000.- |
| Budget 2011, | Fr. | 15'000.- |
| Budget 2012 | Fr. | 210'000.- |
| Total budget | Fr. | 705'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 659'924.40 |
| Disponible au 1^{er} janvier 2014 | Fr. | 45'075.60 |

5.3.6. Travaux de détournement collecteur communal (secteur PAD Epinettes D) (compte 71.501.34)

Un collecteur communal d'évacuation des eaux qui traversait en diagonale la parcelle du plan d'aménagement de détail (PAD) Les Epinettes, secteur D, a dû être détourné dans le cadre de la construction des équipements du futur quartier. Le financement de ces travaux a été réglé par convention avec les promoteurs du quartier.

Ces travaux ayant été entrepris lors de la construction des immeubles du PAD par l'entreprise adjudicataire des travaux de terrassement général, nous avons bénéficié des prix de la soumission générale. Les fouilles nécessaires ont été aussi moins importantes que prévues puisque le détournement se trouvait en partie dans le périmètre des excavations réalisées pour la construction des immeubles. Nous avons donc réalisé une économie substantielle par rapport à nos prévisions qui prévoyaient le détournement et la mise en séparatif de manière indépendante du chantier.

Décompte final

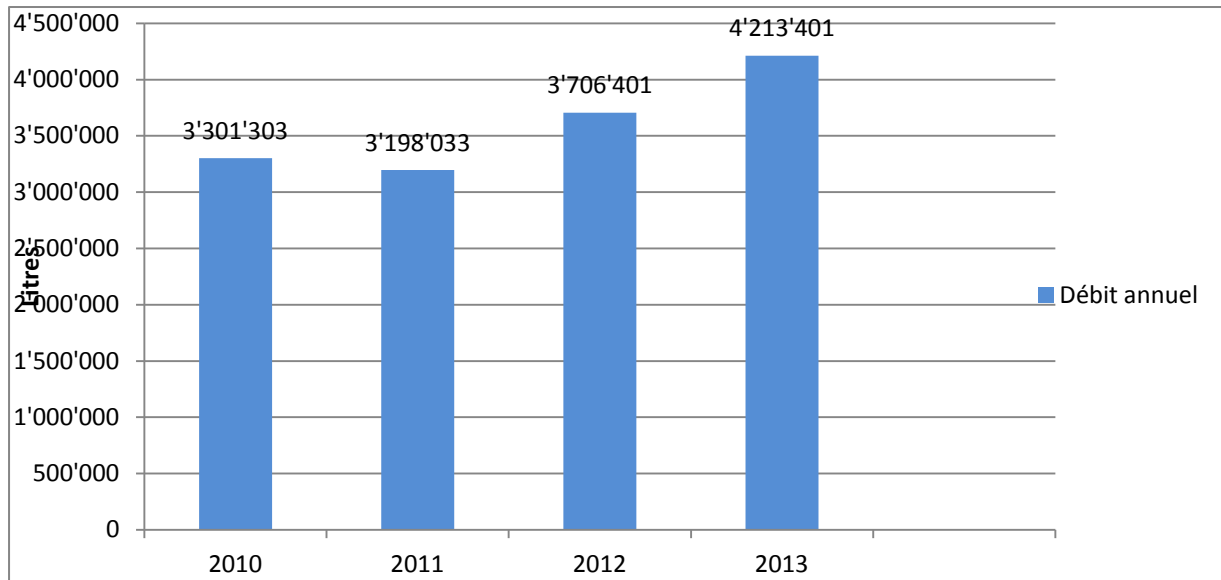
| | | |
|-----------------------------|------------|------------------|
| Budget 2011 | Fr. | 80'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr. | 32'966.80 |
| Solde | Fr. | 47'033.20 |

5.4. STEP

5.4.1. Données techniques

Durant l'année 2013, la Station d'épuration a traité 4'213'401m³ d'eau usée soit un débit moyen journalier de 11'543m³. Le printemps très pluvieux explique en grande partie l'augmentation des quantités traitées.

Tableau : Evolution des débits pour les années 2010 à 2013



La DBO5 (demande biochimique d'oxygène en 5 jours et 20°C) est exprimée en mg/l. La DBO5 correspond à la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes (bactéries) pour dégrader la matière organique et certains composés minéraux.

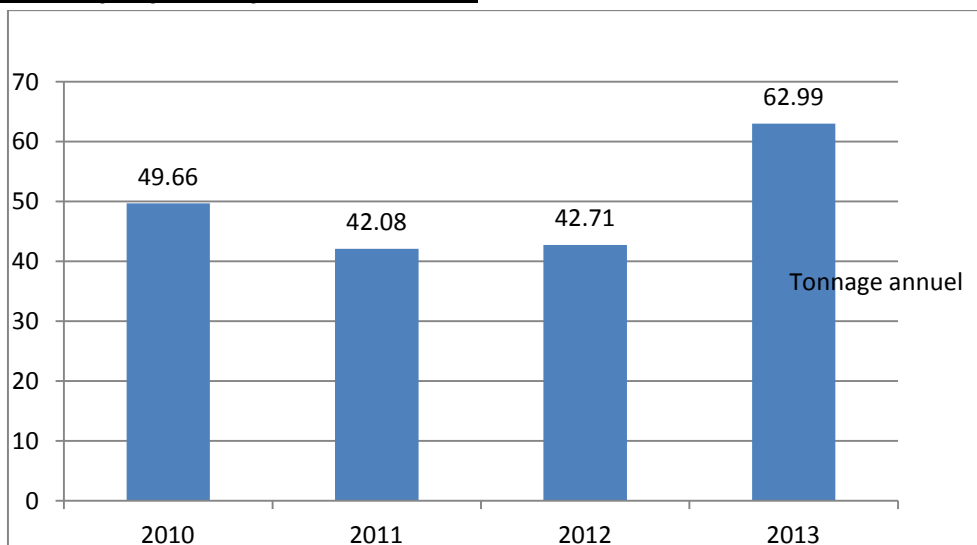
La concentration de l'eau usée était de 1'479 kg/jour à l'entrée du bassin d'aération (biologie) et de 30.5 kg/jour à la sortie de la station (Sarine). Le rendement de la DBO5 est de 97.9%, la norme demandée est de 90%.

La DCO (demande chimique en oxygène) ainsi que le traitement du Phosphore sont deux paramètres qui sont aussi suivis et les rendements doivent respecter les normes en vigueur qui sont :

| | | |
|------------|--------------------|----------------------------|
| DCO: | Norme demandée 75% | => rendement obtenu 93.9%, |
| Phosphore: | Norme demandée 80% | => rendement obtenu 93.8% |

La quantité de matériaux et débris retenus par le dégrilleur à l'entrée de la STEP a été de 62.99 tonnes. La quantité de sable sortie du dessableur a été de 47.6 tonnes.

Matériaux retenus au dégrillage, tonnage éliminé à la Saidef



Dans le courant de l'année 2013, l'installation de « déphosphatation » a utilisé 194 tonnes de solution de fer chlorique.

5.4.2. Fonctionnement (compte 71.352.00)

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

| | Budget 2013 | Comptes 2013 | Différence (comptes-budget) |
|---------------------|------------------|------------------|--------------------------------|
| Total des charges | CHF 1'965'000.00 | CHF 1'879'692.93 | - CHF 85'307.07 |
| Total des revenus | CHF 283'850.00 | CHF 294'122.46 | CHF 10'272.46 |
| Excédent de charges | CHF 1'681'150.00 | CHF 1'585'570.47 | - CHF 95'579.53 |

Selon les comptes de l'Association Gérine-Nesslera et avant approbation de ceux-ci par le comité de direction et l'assemblée des délégués, le compte de fonctionnement se solde par un excédent de charge de Fr. 1'585'570.47 contre Fr. 1'965'000.00 prévus au budget (montants sans TVA), ce qui représente un bonus de Fr. 95'579.53. Pour Marly, dont la part à l'exploitation est de 46.03%, cela représente une charge de Fr 729'838.09 dont Fr. 358'952 de frais financiers, soit 49%.

La récente faillite de l'entreprise Ilford Imaging rend inutile le projet de convention mentionné lors du précédent rapport de gestion.

5.5. ENDIGUEMENT

5.5.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements projetés découlant de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernent le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

Situation du dossier (2^e étape, aval de la route cantonale)

Les travaux sont effectivement terminés depuis 2012. Dans le cadre de la pose de la nouvelle clôture en pied de digue, le Canton et Ilford ont procédé à un échange de terrain et dans le cadre de cet échange de terrain, une nouvelle constatation forestière a été réalisée. La Canton a demandé à la Commune que les frais liés à ceci soient intégralement passés par le chantier afin de pouvoir bénéficier de la subvention de la Confédération. Cette opération foncière entre la Canton et Ilford s'est achevée par la signature de verbaux au début 2013. Pour cette raison, nous n'avons pas encore de décompte final à présenter. Ces travaux sont subventionnés à raison de 27,9 % par le Canton et 42 % par la Confédération.

| Situation financière | |
|---|----------------------|
| A charge du budget 2007 | Fr. 400'000.- |
| A charge du budget 2008 | Fr. 592'000.- |
| Solde 1 ^{ère} étape | Fr. 2'381.- |
| Total | Fr. 994'381.- |
| Utilisé au 31 décembre 2013 | Fr.1'082'418.- |
| Dépassement au 1^{er} janvier 2014 | Fr. 88'037.- |
| Total subventions | Fr. 815'928.- |

5.6. NATURALISATIONS

Durant l'année écoulée, la Commission a siégé à 8 reprises. M. Julien d'AGOSTINI ayant démissionné, c'est Mme Catherine GASSER qui l'a remplacé, élue par le Conseil général. La vice-présidence a été confiée à Mme France LACOTTE.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{re} génération (soit 9 dossiers concernant 20 personnes) :

- M. Georges Emile BUJÈS et Mme Lydie Olympe Clotilde BUJÈS née EMPEREUR, de nationalité française ;
- M. Philippe Jean Alexandre LARRAILLET et Mme Anne Mélanie Marie LARRAILLET née WILT, de nationalité française ;
- M. Nidonzao Felisberto KIESSE, son épouse Mme Brillhante KIESSE née UMBA, et leurs enfants Versacio, Francisco, Denilson et Omélie-Sophie, de nationalité angolaise ;
- M. Mohamed Amine HAMDJ, de nationalité tunisienne ;
- M. Anselm Gottfried GERHARD et son épouse Mme Virginia BERNAL née BERNAL, de nationalité allemande ;
- Mme Halime ABDOULAYE, de nationalité tchadienne ;
- Mme Marwa ABLOULAYE, de nationalité tchadienne ;
- M. Etienne Marie Yves Henri DUMÉ et Mme Sonia MOREAU DUMÉ née MOREAU, leurs enfants Baptiste et Elise, de nationalité française ;
- M. Jérôme BONNET, de nationalité française.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 4 dossiers pour 4 personnes) :

- Mme Donjeta ADEMI, de nationalité kosovare ;
- Mme Nadezhda JOVANOVA, de nationalité macédonienne ;
- Mme Carolina Fernanda ALEGRE CASTAÑEDA, de nationalité péruvienne ;
- M. Devrim OKTAY, de nationalité turque .

Sur la base du préavis de la Commission, le Conseil communal a mis en attente 13 dossiers, avec des délais de 6 mois à 2 ans.

6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Responsable: **Françoise Savary**
Suppléant : **Mary Claude Paolucci**

Le mot de la Conseillère communale

La mission d'une commune, c'est d'offrir une école avec de bonnes infrastructures et de bons moyens d'apprentissage. C'est dans cette perspective que j'ai tenté d'œuvrer cette année encore, au plus près de mes convictions et de mes certitudes. Toujours dans ce souci d'une école de qualité et attractive, il me tient particulièrement à cœur de soutenir des projets individuels ou collectifs. Ainsi, je suis très heureuse de constater l'engagement des enseignants dans ce sens et les en remercie ; l'école de Grand-Pré, par exemple, a reçu le premier prix du concours intercantonal « Bouger, manger à l'école » qui a pour objectif d'encourager les établissements scolaires à la promotion de projets axés sur l'alimentation et l'activité physique. Du côté de Cité, certaines classes ont participé au Cyberdéfi le 10 décembre. Il s'agit d'un concours qui a lieu une fois par année et qui propose aux élèves de relever des défis variés en lien avec les thématiques abordées à l'école (plan d'étude romand).

A Marly, avec près de 600 élèves dans nos établissements scolaires, le rôle du maître de sport est important et nécessaire sous l'angle de la sécurité (enseignement de la natation, notamment) mais aussi en termes de formation continue auprès des titulaires (conseils, idées nouvelles,...). L'organisation générale du sport (piscine, patinoire, journées de ski, camp de ski), la coordination et la progression de l'enseignement du sport d'un degré à l'autre, le lien entre les différents partenaires, la coordination de l'utilisation des locaux communs (salle omnisport à l'usage du primaire et du CO) relèvent de cette fonction, tout comme la planification des achats et entretiens du matériel d'éducation physique (budget). Enfin, du maître de sport dépend aussi toute l'organisation du sport scolaire facultatif, dans le cadre duquel il est en outre chargé d'enseigner.

La commune de Pierrafortscha et son syndic, M. Jean-Luc Kuenlin, ont organisé et offert le souper du corps enseignant et de la commission scolaire. Ce fut une soirée extraordinaire dans un cadre magnifique. Encore un tout grand merci.

Quelques moments importants de cette année 2013 :

- *Dans le cadre du partenariat entre Marly et Hünenberg, quatre classes de 6^e année se sont retrouvées le 13 mai à Fribourg. Après un échange de correspondance, les élèves ont ainsi eu l'occasion de faire connaissance en participant en commun à une découverte ludique de la ville de Fribourg. Puis les élèves d'Hünenberg ont invité leurs camarades marlinois à partager une journée avec eux à Lucerne, le 25 juin. Enfin, lors de la semaine thématique du CO, une classe de Marly et une classe d'Hünenberg sont parties ensemble à Paris.*
- *La rentrée scolaire d'août 2013 a été une étape de mise en conformité de nos écoles avec la loi scolaire et les dispositions découlant d'HarmoS, concrétisée par :*
 - *l'introduction de la 1^{ère} année infantine*
 - *la mise en place d'un horaire bloc pour toutes les classes*
 - *l'introduction de l'apprentissage de l'anglais en 5^e.*
- *Informatique : la tranche d'investissement 2013 a été consacrée à l'acquisition de trois chariots de six ordinateurs portables (un par pavillon) et de dix iPad (pour l'ensemble de l'établissement de Grand-Pré). Ce matériel, pour autant qu'il soit toujours fonctionnel, sera bien sûr repris dans le nouveau bâtiment. De même, Cité a été doté de trois chariots de six ordinateurs (un par étage) et de dix iPad. Dans cet établissement, le renouvellement des ordinateurs de classe a débuté: deux classes primaires et les deux classes enfantines de Chevalier 7 ont été équipées de six ordinateurs portables par classe à l'usage des élèves, d'un ordinateur portable par classe à l'usage du titulaire et d'un tableau interactif, solution actuellement en phase de test et qui fera l'objet d'une évaluation en 2014.*
Le nouveau plan d'étude romand (PER) définit des objectifs en matière de compétences dans l'usage de l'informatique par les élèves. Par ailleurs, de plus en plus de moyens d'enseignement sont informatisés (téléchargeables ou

- utilisables en ligne). Toutes les nouvelles écoles s'équipent du matériel adéquat. Les moyens didactiques pour l'informatique sont de plus en plus nombreux et motivants. Il y a plus d'interactivité entre les élèves, ils participent plus.
- *Infrastructures : les enfants ont pris possession des deux nouvelles classes enfantines à Chevalier 7 en août et l'inauguration a eu lieu le 4 décembre.*
A Grand-Pré, la cérémonie de la 1^{re} pierre du nouveau bâtiment scolaire a eu lieu le 17 octobre. Les enseignants et les élèves ont mis sur pied un site internet qui retrace l'évolution de la construction ; je vous invite à le consulter.
Une délégation de la commission scolaire et la commission des bâtiments se sont rencontrées pour évoquer les préoccupations de la commission scolaire au niveau des infrastructures scolaires en général, et en particulier quant aux dossiers de rénovation des bâtiments de Chevalier 8 (un budget a été voté pour 2014) et des Epinettes 2, cour d'école comprise. La rénovation du bâtiment d'école primaire devient urgente ; il fait trop chaud dans les classes, les salles sont trop petites (l'enseignement a changé, les enfants bougent, travaillent par groupe, sont en mouvement), le bâtiment est saturé.
 - *Suite à la suppression du bus scolaire, la commission scolaire a donné des directives concernant les déplacements des élèves: ils sont systématiquement pris en charge et libérés dans la cour d'école, quelle que soit l'activité prévue, ceci pour des questions de sécurité sur le chemin de l'école ou de prise en charge à l'accueil extrascolaire. Seuls les camps de ski communs aux deux centres scolaires dérogent à cette règle, moyennant des mesures d'organisation particulières auxquelles les enseignants doivent veiller. Pour ces camps, départ et arrivée ont lieu au parking de Corbaroche.*
 - *Dès cet automne, la commission scolaire est passée du mode « papier » au mode « numérique ». La gestion de la documentation se fait dorénavant par intranet.*
 - *L'Ecole Libre Publique (ELP) a connu un changement de directeur ; M. Daniel Lutz remplace M. Markus Schaller.*
Suite à des problèmes de sécurité dans le bus, une rencontre a été organisée avec des représentants des TPF, de l'ELP et des représentants des parents d'élèves. L'utilisation d'un véhicule plus grand n'étant pas possible (un bus articulé ne peut pas manœuvrer pour sortir de la rue), un accompagnement par des parents a été mis sur pied.
 - *CO de Marly : une classe ressource et une classe bilingue existent depuis la rentrée d'août 2013, ainsi qu'une classe à projet professionnel, destinée aux jeunes en situation de rupture scolaire. Je soutiens personnellement ce projet, et remercie les enseignants et le directeur qui ont eu la volonté de mettre en place cette offre. Les rencontres mensuelles avec le directeur du CO et les deux responsables d'établissement sont toujours d'une grande richesse et je souhaite les maintenir tout au long de mon mandat.*

Je remercie les enseignants et les responsables d'établissement, une équipe pédagogique dont les règles primordiales sont, en premier lieu, la sainte loi de la disponibilité et en second lieu, la règle d'or du serviteur de la patrie. Mes remerciements s'adressent également à nos chers élèves sur qui le pays fonde tout son espoir. Il est certain qu'ils ont besoin de se sentir écoutés, honorés, accompagnés sur le dur chemin du succès ; c'est là la mission de l'enseignant. Mais le succès exige également volonté et discipline dans le travail ; et c'est là celle de l'élève.

Je remercie tous les services et le personnel qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de nos écoles.

Enfin, je remercie tout spécialement le personnel du service des écoles qui a eu une année surchargée et qui a fourni un travail remarquable.

*Françoise SAVARY
Conseillère communale*

6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative du cercle scolaire
- support logistique aux établissements scolaires
- secrétariat de la Commission scolaire

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés
- support administratif aux services auxiliaires scolaires
- gestion administrative du service médical scolaire

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux

6.1.1. En chiffres

- **Effectifs des élèves et nombre de classes**

| | Nombre de classes | | | | Nombre d'élèves | | | | Moyenne élèves/classe | | | |
|-------------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|------------|------------|------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Enfantines | 4 | 4 | 4 | 4 | 72 | 82 | 73 | 76 | 18 | 21 | 19 | 19 |
| Total enfantines | 4 | 4 | 4 | 4 | 72 | 82 | 73 | 76 | 18 | 21 | 19 | 19 |
| Primaires | | | | | | | | | | | | |
| 1P | 3.5 * | 4 | 4 | 4 | 71 | 71 | 67 | 69 | 21 | 18 | 17 | 18 |
| 2P | 3.5 * | 4 | 4 | 4 | 73 | 70 | 73 | 77 | 21 | 18 | 19 | 20 |
| 3P | 4 | 4 | 4 | 4 | 68 | 72 | 75 | 80 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 4P | 4 | 4 | 4 | 4 | 71 | 75 | 80 | 78 | 18 | 19 | 20 | 20 |
| 5P | 4 | 4 | 4 | 4 | 70 | 81 | 78 | 70 | 18 | 21 | 20 | 18 |
| 6P | 4 | 4 | 4 | 4 | 77 | 75 | 75 | 90 | 20 | 19 | 19 | 23 |
| Total primaire | 23 | 24 | 24 | 24 | 430 | 444 | 448 | 464 | 19 | 19 | 19 | 20 |
| Développement | 2 | 2 | 1 | 1 | 19 | 17 | 10 | 7 | 19 | 17 | 10 | 7 |
| Total général | 29 | 30 | 29 | 29 | 521 | 543 | 531 | 547 | 19 | 19 | 19 | 20 |

* Une classe à deux degrés (3-4P) à Marly Cité

Les classes de développement ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique, par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration, qui comptent pour *trois* élèves. L'octroi du nombre de postes, donc de classes, aux établissements s'effectue selon le *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit introduit (dès 2010) ces deux chiffres.

- **Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire, entre 2008 et 2013**

| | 2013 | | 2012 | | 2011 | | 2010 | | 2009 | 2008 |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | stat. | phys. | stat. | phys. | stat. | phys. | stat. | phys. | | |
| Grand-Pré | 304 | 300 | 274 | 266 | 283 | 277 | 272 | 266 | 265 | 270 |
| Cité | 299 | 289 | 265 | 255 | 284 | 266 | 284 | 264 | 282 | 282 |
| Total | 603 | 589 | 539 | 521 | 567 | 543 | 556 | 530 | 547 | 552 |

- Notons que la progression marquée des effectifs entre 2012 et 2013 est due à l'introduction de la 1^{ère} année

enfantine.

• **Elèves de l'extérieur**

| Communes | Classes enfantines | | | | Classes primaires | | | |
|-------------------|--------------------|----------|----------|----------|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
| Pierrafortscha | 1 | 1 | 2 | 1 | 6 | 9 | 8 | 9 |
| Villarsel s/Marly | 3 | 1 | 0 | 1 | 3 | 2 | 4 | 4 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 6 | 7 | 1 |
| Total | 4 | 2 | 2 | 2 | 19 | 17 | 19 | 14 |

- La progression (dès 2011) des élèves scolarisés à Marly et domiciliés dans une commune extérieure à notre cercle scolaire est due aux classes de développement. Celles-ci accueillent des élèves du plateau du Mouret, qui ne dispose pas de ce type de classe.

– **Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées) :**

| Classes | Ecole allemande Ville | | | | Ecole libre publique | | | | Cycle d'orientation Marly | | | | Total | | | |
|--------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|----------------------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
| Enf. | 0 | 0 | 0 | 0 | 13 | 7 | 5 | 9 | 0 | 0 | 0 | 0 | 13 | 7 | 5 | 9 |
| Prim. | 0 | 0 | 0 | 0 | 57 | 63 | 55 | 66 | 0 | 0 | 0 | 0 | 57 | 64 | 55 | 66 |
| CO | 38 | 40 | 36 | 37 | 0 | 0 | 0 | 0 | 257 | 257 | 264 | 265 | 295 | 297 | 300 | 302 |
| Total | 38 | 40 | 36 | 37 | 70 | 70 | 60 | 75 | 257 | 257 | 264 | 265 | 365 | 368 | 360 | 377 |

– **Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes**

| Degré, branches | Marly Cité | | | | Marly Grand-Pré | | | |
|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
| | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Enf. | 5 3 x100 2 x 50 | 3 1 x100 1 x 60 1 x 40 | 3 1 x100 1 x 60 1 x 40 | 3 1 x100 1 x 60 1 x 40 | 5 3 x100 2 x 50 | 2 2 x100 | 2 2 x100 | 2 2 x100 |
| 1-2P | 7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20 | 5 1 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 90 2 x 50 1 x 10 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 1 x 80 1 x 60 2 x 50 1 x 40 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 90 2 x 80 2 x 50 2 x 20 1 x 10 | 8 1 x 90 2 x 80 2 x 50 2 x 20 1 x 10 |
| 3-4P | 6 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 60 1 x 40 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 60 1 x 40 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 6 2 x100 2 x 60 2 x 40 | 6 2 x100 2 x 60 2 x 40 | 6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40 | 6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40 |
| 5-6P | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 | 5 3 x100 2 x 50 | 5 3 x100 1 x 55 1 x 45 | 4 4 x100 | 4 4 x100 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|-----------|-----------|-----------|--------|---|--------|
| DEV | | | | | 4 | 1 x 80 | 4 | 1 x 80 | 4 | 1 x 80 | 2 | 1 x 80 |
| | | | | | | 1 x 55 | | 1 x 55 | | 2 x 50 | | 1 x 20 |
| | | | | | | 1 x 45 | | 1 x 45 | | 1 x 20 | | |
| | | | | | | 1 x 20 | | 1 x 20 | | | | |
| Total | 24 | 21 | 23 | 23 | 27 | | 25 | 24 | 22 | | | |
| Décharges (cantonales, autres que pour raison d'âge) | | | | | 4 | 1 x 45 | | | | | | |
| | | | | | | 1 x 30 | | | | | | |
| | | | | | | 2 x 7 | | | | | | |
| Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine) | | | | | 8 | 1 x 100 | | | | | | |
| | | | | | | 1 x 80 | | | | | | |
| | | | | | | 1 x 60 | | | | | | |
| | | | | | | 1 x 30 | | | | | | |
| | | | | | | 1 x 20 | | | | | | |
| | | | | | | 2 x 15 | | | | | | |
| | | | | | | 1 x 10 | | | | | | |
| Total général nombre de postes 2013 | | | | | 63 | | | | | | | |
| Total général nombre d'enseignants 2013 | | | | | 51 | | | | | | | |

6.1.2. Reflets succincts

Le fait à mettre en exergue en cette année 2013 est l'introduction de la 1^{ère} année d'école enfantine, à savoir la scolarisation des enfants de 4 ans. De plus amples informations relatives à ce point émaillent les données ci-dessous.

- **Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires**

La gestion administrative des établissements et du cercle scolaires touche par exemple aux dossiers, activités et thèmes suivants: contrôle de scolarisation, gestion des flux d'effectif, traitement des demandes de changement de cercle scolaire et facturation des écolages, contacts avec les autorités scolaires cantonales, constitution et organisation des classes, planification des horaires et de l'occupation des locaux, supervision du fonctionnement général des centres scolaires, participation active aux procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal, en étroite collaboration avec l'inspectorat pour ce qui relève de la sphère pédagogique, répartition des frais scolaires communs entre les trois communes du cercle, coordination, entre communes, pour les différents dossiers le nécessitant.

- Mise en œuvre de la 1^{ère} année enfantine

Au niveau légal, cette mise en œuvre entraîne le rattachement de l'école enfantine au cursus scolaire obligatoire, qui passe dès lors de 9 à 11 ans. L'école enfantine, d'une durée de deux ans désormais, perd ainsi son caractère facultatif. Sous l'angle des ressources humaines, le fait que l'ensemble des classes des établissements scolaires débutent et terminent leur journée scolaire aux mêmes heures (horaire bloc) entraîne une augmentation d'environ 30% de l'horaire hebdomadaire du personnel enseignant des classes enfantines. En contrepartie, cette fonction a fait l'objet d'une reclassification dans l'échelle des traitements de l'Etat et se situe actuellement au même niveau que celle d'enseignant primaire. Les incidences financières consécutives à ces modifications prendront pleinement effet à dater de l'exercice 2014, puisque la généralisation des deux années d'école enfantine à l'ensemble des communes du canton avait pour date butoir la rentrée scolaire 2013. Signalons encore que la 1^{ère} année enfantine ayant été introduite simultanément par plusieurs grandes communes en 2013, l'engagement du personnel enseignant nécessaire s'est effectué dans un contexte assez tendu.

A noter aussi que les besoins en matériel et équipements complémentaires destinés à l'accueil des enfants de 4 ans dans les classes enfantines existantes ont été sous-estimés du point de vue budgétaire.

Avec l'arrivée des 4 ans, l'effectif des classes enfantines a doublé ; nous sommes ainsi passés de quatre classes enfantines à huit. Comme nous en avons déjà fait état dans le rapport de gestion 2012, ces classes sont toutes à deux degrés (composées d'élèves de 4 et de 5 ans), ceci étant l'une des conditions-cadre légalement fixées. En conséquence, le personnel enseignant a non seulement dû s'adapter à l'accueil de très jeunes élèves, généralement fort peu autonomes, mais aussi à la conduite d'une classe à deux degrés.

Toutes les informations utiles relatives à la nouvelle organisation de l'école enfantine ont été communiquées aux parents des futurs élèves lors de deux soirées conduites conjointement par l'inspection et les autorités scolaires locales. A ces occasions, les parents ont en outre été rendus attentifs à la question de la sécurité sur le chemin de l'école, à leur responsabilité en la matière, et à l'importance d'effectuer de nombreuses reprises le trajet maison/école avec leur enfant. En parallèle, un plan des cheminements maison/école préconisés par le service de sécurité a été adressé durant l'été à l'ensemble des parents d'élèves de classe enfantine ou primaire, et il a été procédé au marquage de « petits pas » pour permettre aux élèves de mieux se repérer sur certains tronçons plus délicats. A l'instar de ces dernières années, le service de sécurité a réitéré sa disponibilité pour coordonner l'organisation de pédibus avec les parents qui le souhaiteraient.

De son côté, le Conseil communal a pris note du rapport établi par le service de sécurité, rapport qui recense les zones sensibles sur les trajets empruntés par les élèves et les améliorations qu'il y aurait lieu de réaliser. Il a également été informé par les services de sécurité, de l'aménagement et des écoles, des exposés et des conclusions présentés par l'Association Transport et Environnement (ATE) lors d'un colloque sur le thème « en sécurité sur le chemin de l'école » auquel les responsables des trois services en question ont participé.

Enfin, pour les familles marlinoises de langue alémanique, le rattachement de l'école enfantine au cursus de la scolarité obligatoire entraîne la nécessité de choisir la langue d'enseignement de l'enfant dès son entrée en scolarité, à 4 ans, pour l'entier de son cursus obligatoire. Il n'est plus possible, comme cela a été le cas jusqu'ici, d'effectuer l'école enfantine dans une langue puis l'école primaire dans l'autre. Relevons encore que les frais d'écolage de l'école enfantine sont désormais pris en charge par la commune, au même titre que ce qui est pratiqué de longue date pour le primaire.

- Mandat et fonctionnement de l'institution scolaire, gestion des flux d'effectifs

Passant outre la crainte de paraître répétitifs, nous nous permettons de renvoyer les lecteurs aux extraits des rapports de gestion 2010 et 2011 ci-dessous, en guise de préambule aux commentaires portant sur l'année écoulée.

Rapport de gestion 2010

« Nous évoquions en 2009 la question de la fragilisation des cellules familiales, qui pèse de plus en plus sur le fonctionnement des établissements scolaires et du service des écoles. 2010 ne dément pas la tendance, loin de là. Un chiffre peut être parlant ; sur la population scolaire inscrite dans nos classes pour l'année 2010-2011, largement plus du 20% des élèves sont issus de cellules familiales « non traditionnelles » (parents séparés, divorcés ou célibataires) et/ou font l'objet de mandats de curatelle, de tutelle ou de surveillance du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). A l'évidence, cette réalité va croissant. De ces situations découlent de nouveaux paramètres :

- *au plan purement administratif, cela implique notamment une augmentation de la fréquence des déménagements, un nombre plus important d'intervenants à référencer par enfant, la clarification des liens, des responsabilités et des droits des différentes personnes composant l'entourage de l'enfant, en particulier lors de relations conflictuelles, une attention accrue à apporter à la communication et aux éventuelles mesures de confidentialité.... Ces situations de cellules familiales éclatées, couplées à un sentiment grandissant d'insécurité largement alimenté par les différentes affaires dont la presse se fait l'écho, ne facilitent pas non plus la pesée des mesures adéquates à prendre lorsque des élèves ne se*

présentent pas à l'école, sans excuse préalable du détenteur de l'autorité parentale, phénomène qui va, lui aussi, croissant

- *au plan scolaire, cela génère un nombre de plus en plus important d'enfants avec des parcours scolaire et personnel chahutés, dont l'un des corollaires est une augmentation globale des besoins en terme de mesures d'aide et de soutien (services auxiliaires scolaires, appuis, maîtres de classe de développement itinérants...), et, en finalité, de plus en plus d'énergie et de temps à consacrer, pour les enseignants, à des réunions de réseau, ainsi qu'aux questions relationnelles et éducatives. »*

Rapport de gestion 2011

- *« conséquence du nombre grandissant d'absences non excusées d'élèves, phénomène déjà évoqué dans de précédents rapports de gestion, une procédure a été définie en collaboration avec les responsables d'établissement, le service de sécurité et le service des écoles et diffusée dans les établissements scolaires. Elle prévoit que passé 15 minutes de retard d'un élève, en l'absence d'excuse ou de contact avec les parents, des recherches sont déclenchées selon un protocole défini qui implique différents intervenants. Cette procédure vise deux objectifs : garantir une réaction adéquate en cas de problématique grave et tendre à éliminer les absences non excusées d'élèves découlant de simples négligences de la part des parents puisque dans de tels cas les coûts des recherches sont facturés (...)*
- *il faut malheureusement noter une tendance à l'augmentation des comportements violents d'enfants, violences verbale et physique confondues, tant à l'intérieur de l'enceinte scolaire que sur le chemin de l'école. De fait, l'institution scolaire se voit de plus en plus impliquée dans un rôle de prévention et doit consacrer une part de plus en plus active aux questions relationnelles et éducatives. Nos établissements scolaires travaillent actuellement sur ces questions par le biais de projets d'école, axés sur des thèmes tels que « vivre ensemble » et la gestion pacifique des conflits. »*

Si le phénomène de l'agressivité des adolescents et des jeunes en manque de repères ou en situation de souffrance est - malheureusement - connu, il est néanmoins très interpellant d'en constater de plus en plus fréquemment aujourd'hui l'émergence chez de très jeunes enfants : les classes enfantines et les petits degrés du primaire ne sont plus épargnés. L'institution scolaire ne dispose que de marges d'action limitées dans la gestion de telles situations, étant donné que la majorité des mesures de soutien et/ou d'encadrement proposées pour un enfant doivent obtenir l'aval des parents. Il arrive que ceux-ci, souvent fragilisés, se réfugient dans le déni le plus total, craignent de s'exposer eux-mêmes au regard de tiers par le biais d'un suivi de leur enfant, ou projettent l'ensemble de la problématique sur l'institution. Il se peut ainsi qu'au terme de longues négociations, des enfants qui auraient véritablement besoin de mesures d'aide ne puissent en bénéficier suite au refus opposé par leurs parents à toutes les propositions faites.

Pour ce qui relève de la gestion des flux d'effectifs, mentionnons que l'équivalent du 18.5% de la population scolaire a changé de domicile ou fait l'objet de mutations internes en cours d'année scolaire en 2012-2013, contre 15% en 2011-2012.

- Convention intercommunale relative au cercle scolaire

Cette convention a à nouveau fait l'objet d'une modification et intègre désormais les frais dus aux services auxiliaires scolaires à l'ensemble des coûts à répartir entre les trois communes composant le cercle. De plus amples informations à ce sujet se trouvent sous le point 6.2.4 « Services auxiliaires scolaires ».

• **Support logistique aux établissements scolaires**

- Le support logistique aux établissements scolaires concerne tout ce qui a trait aux acquisitions et aux entretiens des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel audio-visuel, multimédia et informatique, engins et matériel d'éducation physique, transports scolaires... Toujours sous la houlette du service des écoles, certaines de ces tâches font néanmoins l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants, comme par exemple le domaine des fournitures scolaires pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette

tâche, conséquente. D'autres sont directement liées à une fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, qui relève du cahier des charges du maître de sport.

- En termes de logistique, les préoccupations 2013 ont été les suivantes :
- travaux préalables à la préparation de l'appel d'offre relatif au mobilier des élèves primaires dans le cadre de l'agrandissement du centre scolaire de Grand-Pré (visite de Didacta Suisse en collaboration avec les responsables d'établissement et pré-choix de quelques modèles de pupitres répondant aux principaux critères de fonctionnalité désirés,...)
- réorganisation des transports scolaires selon les options retenues par le Conseil communal au vu des nouvelles normes légales (certificat OACP), à savoir renonciation à l'usage d'un bus scolaire communal et recours à une entreprise professionnelle de transport pour le déplacement des élèves à la piscine. Depuis ce changement, les discussions autour des transports scolaires sont récurrentes. Les enseignants déplorent les incidences sur le terrain ; manque de souplesse, organisation beaucoup plus conséquente en prévision de chaque sortie, perte sur le temps d'enseignement effectif, visites de certains sites devenues tout simplement impossibles (contraintes de temps ou carence en matière de desserte)...Un financement communal a également été sollicité afin d'éviter l'encaissement auprès des parents d'une participation aux frais de transport lors de chaque sortie
- préparation de l'acquisition et acquisition d'un premier lot de machines et de matériel dans le cadre du renouvellement du parc informatique scolaire (ordinateurs portables, iPad, mallettes, bornes, ...). Choix, acquisition et installation de tableaux tactiles dans quatre classes pilotes de l'école de Cité, dans l'optique de procéder à une phase test sur le terrain, à l'appui de laquelle le choix définitif de la solution interactive à retenir pour l'ensemble des classes sera fait
- redéfinition des besoins en matière de maintenance technique pour l'informatique et attribution d'un mandat à une entreprise professionnelle. En parallèle, redéfinition du mandat des responsables de l'informatique scolaire (1 enseignant par établissement).

- **La Commission scolaire**

La Commission a siégé à six reprises en séance plénière, à l'occasion desquelles elle a notamment :

- reçu deux élèves de Marly Grand-Pré venus présenter, sous la houlette d'une enseignante, le fonctionnement du Conseil des élèves constitué dans leur établissement scolaire
- approuvé et autorisé divers camps verts et courses scolaires
- admis une nouvelle représentante de l'APEM en tant que membre
- pris connaissance des résultats du sondage relatif aux besoins en matière d'accueil extrascolaire effectué auprès de la population en 2012 et été informée du fait que les capacités maximales actuelles de l'accueil étaient atteintes
- décidé du principe à appliquer quant aux lieux de prise en charge et de libération des élèves lors d'activités extramuros
- été informée de la réorganisation des diverses activités sportives en fonction de la scolarisation des élèves de 4 ans, notamment des activités auxquelles ces derniers prendront part ou non
- pris connaissance des résultats du sondage effectué auprès des parents par la commission SECHE (recensement des endroits jugés dangereux sur les trajets maison/école)
- été informée de l'attribution d'un mandat à une entreprise de transport professionnel pour le déplacement des élèves à la piscine
- décidé de la mise sur pied d'un transport scolaire en raison de la dangerosité du trajet, en collaboration avec la commune de Pierrafortscha
- accepté de prévoir un financement communal pour le transport ponctuel d'élèves lors de déplacements à l'extérieur dans le cadre d'activités pédagogiques
- refusé d'augmenter les subsides communaux aux activités créatrices
- refusé d'octroyer un subside communal pour les camps verts

- reçu le responsable du service de sécurité pour une présentation du plan des trajets maison/école établis et préconisés par ce service, et pris note de l'envoi de ce plan à chaque parent d'élève
- été informée des décisions prises par le Conseil communal en matière d'extension de l'offre en places d'accueil extrascolaire pour la période 2014-2017 suite au sondage effectué auprès de la population
- pris note que le souper de fin d'année du corps enseignant et de la commission scolaire serait organisé et offert par la commune de Pierrafortscha, et remercié ladite commune
- été informée que l'école de Grand-Pré est sortie lauréate du concours intercantonal « bouger, manger à l'école » sur présentation de son projet « mouvement et santé »
- pris connaissance de l'organisation définitive des classes pour l'année scolaire 2013-2014 (effectifs, nombre, constitution et attribution des classes, démissions, engagements et changements de taux d'activité d'enseignants)
- décidé de déléguer des membres à une séance de commission des bâtiments afin d'y relayer divers soucis en matière d'entretien des bâtiments scolaires et été informée des résultats de ces échanges
- été informée de la mouvance croissante au sein de la population scolaire (changements de domicile), des libertés que certains parents s'octroient de plus en plus fréquemment, sans aucune communication à l'institution, quant au calendrier ou aux horaires scolaires et de la charge supplémentaire que ces phénomènes engendrent sur les plans administratif et pédagogique
- approuvé les projets des calendriers scolaires 2015-2016 à 2019-2020 mis en consultation par la Direction de l'instruction publique
- été régulièrement informée quant aux travaux relatifs à l'informatique scolaire dans le cadre du budget d'investissement (choix du matériel, des technologies, appels d'offres et attributions de mandats, installation des équipements,...)
- été informée du piratage (propos pornographiques) du livre d'or créé sur le site internet d'une classe, et orientée sur les mesures prises tout comme sur les responsabilités respectives des enseignants, de la commune ou du canton dans de tels cas
- été informée des procédures d'agrément mises en place conjointement par les directions de l'instruction publique et de la santé et des affaires sociales concernant les interventions en matière de santé dans les écoles, notamment lors d'interventions de tiers.

6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

6.2.1. L'accueil extrascolaire (AES)

L'AES de Marly Cité a pris ses quartiers dans les sous-sols de l'école primaire durant l'été. La surface des locaux a permis d'augmenter le nombre de places disponibles, possibilité bienvenue compte tenu du doublement de l'effectif de l'école enfantine et des besoins supplémentaires exprimés dans le cadre du sondage auprès de la population (voir ci-avant et rapport de gestion 2012). La capacité d'accueil (les deux sites confondus) a été augmentée d'une quarantaine de places, ce qui correspond à l'extension de l'offre validée par le Conseil communal sur base des résultats du sondage précité. Cette opération a fait l'objet d'une subvention cantonale unique de Frs 21'904.- dans le cadre des mesures de soutien à la création de nouvelles places d'accueil.

Notons que dans le domaine de l'AES, tout comme dans la sphère scolaire, l'arrivée des 4 ans a nécessité l'acquisition d'équipements et de matériel complémentaires et sollicité les capacités d'adaptation du personnel.

Sur le plan des ressources humaines, relevons que deux auxiliaires suivent actuellement la formation d'intervenantes en AES auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de travail social et que l'AES tend à exploiter les synergies possibles avec la crèche et collabore avec le PITSC (programme inter-service de travail social communautaire) pour le remplacement du personnel absent ou lorsqu'il s'agit de renforcer ponctuellement les équipes d'encadrement des enfants.

D'autre part, une supervision d'équipe a été mise en place à fin 2013 (et se poursuivra en 2014), dans l'optique de doter le personnel des outils nécessaires à la gestion des situations de violence ; sans surprise, les difficultés rencontrées dans la sphère scolaire et évoquées plus haut se retrouvent là aussi.

6.2.2. Le sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. En 2013, 126 enfants ont participé à l'un ou plusieurs des cours suivants:

escalade
patinage
hockey sur glace
judo
danse contemporaine
basket
gymnastique
natation

La majeure partie de ces cours est gratuite.



6.2.3. Le service des devoirs surveillés

Existant depuis 1991, ce service est très sollicité. En 2013, 602 enfants l'ont fréquenté, ce qui représente une moyenne de 60.2 élèves par mois sur la période scolaire. Rapportée à la population scolaire primaire, cette moyenne mensuelle représente un taux de fréquentation légèrement inférieur à 14%.

Pour mémoire, ce service met à disposition des élèves un cadre et un accompagnement propices à l'exécution des devoirs ; ses prestations ne sont pas assimilables à des cours d'appui ou de rattrapage. Il n'en reste pas moins que ce sont principalement des enfants rencontrant certaines difficultés qui le fréquentent. Les surveillants sont recrutés prioritairement au sein du corps enseignant local, puis auprès des collègues et de l'université, les étudiants de la Haute Ecole Pédagogique étant malheureusement rarement disponibles, pour des questions d'horaires.

A noter encore que ce service rencontre actuellement certains problèmes de locaux, les deux centres scolaires ayant largement atteint leurs limites de capacité.

6.2.4. Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Marly a mandaté le Centre de logopédie Flos Carmeli pour garantir ces prestations à la population scolaire du cercle. La création et les modalités de financement des SAS ont été fixées par la convention relative aux services auxiliaires scolaires passée entre les trois communes composant le cercle scolaire et Flos Carmeli en 1987.

Sur cette base et jusqu'ici, le budget des SAS était établi et soumis au service cantonal de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) par le service des écoles, en fonction des statistiques des prestations des années écoulées fournies par Flos Carmeli, ainsi que des coûts moyens des exercices précédents générés par les élèves scolarisés à l'Ecole Libre Publique, qui disposent de SAS dispensés en langue allemande. La facturation était établie nominativement pour les prestations en logopédie et en psychomotricité et directement adressée à la commune de domicile des élèves concernés. Pour la psychologie, un taux d'activité était défini et les coûts répartis par le service des écoles entre les communes du cercle sur base des effectifs respectifs d'élèves. Les comptes étaient présentés au SESAM par le service des écoles en vue de l'obtention des subventions cantonales.

Cette façon de fonctionner s'est avérée parfaitement viable des années durant ; à l'heure actuelle cependant, alors que ces services sont de plus en plus chargés, elle s'avère peu rationnelle sous l'angle administratif. D'autre part, il est d'ores et

déjà connu que les participations cantonales aux frais des institutions, respectivement des communes, passeront du mode « subventionnement » au mode « forfaitaire » lors de la mise en œuvre du concept cantonal pour la pédagogie spécialisée. Dans ce contexte, anticipant quelque peu sur des changements qui nous seront imposés à terme par le canton, Flos Carmeli a proposé une étape intermédiaire, soit l'adoption d'un fonctionnement basé sur l'établissement d'un *budget global d'institution*. En résumant et simplifiant fortement, cela signifie l'abandon de la facturation nominative pour les frais relevant des « cas commune » au profit d'une répartition des charges globales des SAS de l'institution entre toutes les communes qu'elle dessert, sur base des pourcentages d'activité au sein de chaque *cercle* concerné. Marly, Villarsel-sur-Marly et Pierrafortscha ont accepté cette proposition. En découlent concrètement les changements suivants :

- modification de la convention relative aux services auxiliaires scolaires
- modification de la convention intercommunale relative au cercle scolaire, en intégrant les frais des SAS à la masse des frais scolaires à répartir entre les trois communes
- modification du plan comptable communal par l'adoption d'un seul compte de charges et d'un seul compte de subventionnement pour les SAS, soit abandon de la distinction des coûts par thérapie
- établissement et présentation du budget global au SESAM par l'institution, en collaboration avec le service des écoles pour la part des frais spécifiques à la commune, respectivement au cercle (frais des SAS alémaniques, frais de téléphone, frais de matériel ou de mobilier, ...).

6.2.5. Le service médical et le service dentaire scolaires

Disposant tous deux de locaux dans le bâtiment de la route du Chevalier 7, ces services ont dû s'exiler lors des travaux de transformation entrepris en vue de la création de deux salles de classes enfantines supplémentaires. Pour ce qui relève du service dentaire scolaire (service cantonal), les contrôles annuels de la dentition des élèves ont eu lieu dans une clinique mobile installée dans l'enceinte du complexe scolaire de Marly Grand-Pré, les traitements se pratiquant quant à eux dans la clinique dentaire permanente de Villars-sur-Glâne. De leur côté, les élèves concernés par les visites médicales scolaires se sont rendus dans les locaux de protection civile proches du Home des Epinettes (poste sanitaire de secours ; « PSS »).

Ces deux services ont pu se réinstaller à la route du Chevalier 7 dès la rentrée scolaire, dans des locaux réaménagés et mis à neuf.

7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner
Suppléant : Olivier Le Cam

Mots du conseiller communal

Concernant l'année 2013, le processus d'étude de fusion avec les communes voisines de Villars-sur-Glâne et de Fribourg m'a permis de comparer certains points intéressants dans mon dicastère.

Tout d'abord, un rapport d'efficacité en faveur de l'équipe édilitaire de notre commune.

En effet, notre équipe se compose de 10 personnes, dont 2 spécialement rattachées au bon fonctionnement de la déchetterie principale de la route de Chésalles. Pour une population de près de 8000 habitants, nous ne sommes de loin pas en sureffectif.

Pour comparaison, Fribourg compte 111 collaborateurs répartis dans les différents services de la voirie. Car Fribourg fonctionne avec différents secteurs d'activité, tels que, par exemple, la menuiserie (9 personnes), la mécanique (4 personnes), la serrurerie (6 personnes), la peinture (5 personnes), l'économat (3 personnes). Le secteur du cimetière et des parcs et promenades compte 45 personnes et 5 apprentis. Le solde de l'effectif est rattaché à la gestion administrative et à l'élimination des déchets.

Villars sur Glâne a un effectif de 14 collaborateurs édilitaires et de 7 jardiniers qui sont aussi sollicités pour d'autres tâches, telles que la creuse des tombes et, en hiver, le renforcement de l'équipe de déneigement.

Fort de ce constat de la situation actuelle, je ne peux que féliciter toute notre équipe édilitaire pour le travail immense qu'elle réalise sur notre territoire communal. Ce travail répétitif et parfois ingrat mérite respect et reconnaissance de la part de tous les Marlinois.

Maurice HORNER
Conseiller communal

7.1. EDILITE

7.1.1. Répartition des heures de travail (tableau 1)

| | Heures 2013 | Heures 2012 | Heures 2011 | Heures 2010 | Heures 2009 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 1. Entretien des routes communales | 1'395.00 | 1'333.65 | 1'521.50 | 1'115.00 | 2'896.50 |
| 2. Bâtiments scolaires | 141.00 | 188.00 | 637.25 | 359.50 | 905.00 |
| 3. Déchetterie lourde | 1'541.50 | 1'587.00 | 1'591.00 | 1'505.00 | 1'500.00 |
| 4. Promenades et jardins | 1'359.00 | 1'259.00 | 1'268.75 | 2'137.75 | 1'355.00 |
| 5. Bâtiments communaux | 923.50 | 759.75 | 590.00 | 881.75 | 1'055.00 |
| 6. Divers | 1'023.75 | 1'119.65 | 876.10 | 1'335.75 | 1'321.50 |
| 7. Ordures ménagères | 808.50 | 875.30 | 862.25 | 868.00 | 872.00 |
| 8. Ramassage des déchets verts | 751.00 | 751.00 | 750.25 | 690.50 | 764.50 |
| 9. Enlèvement de la neige | 684.50 | 555.50 | 167.50 | 1'265.00 | 1'038.00 |
| 10. Déchetteries légères | 384.50 | 900.25 | 602.00 | 604.00 | 594.00 |
| 11. Bâtiment et terrains de sport | 601.00 | 508.00 | 651.75 | 361.00 | 737.00 |
| 12. Entretien Gérine et ruisseaux | 999.00 | 1'144.00 | 1'012.00 | 460.00 | 622.50 |
| 13. Entretien des véhicules | 771.00 | 540.00 | 415.50 | 751.75 | 606.50 |
| 14. Tonte du gazon | 628.25 | 666.25 | 529.50 | 480.00 | 530.50 |
| 15. Entretien machines et outillage | 621.75 | 654.00 | 623.25 | 570.00 | 386.50 |
| 16. Signalisation routière | 126.00 | 148.50 | 275.40 | 132.00 | 118.00 |
| 17. Ramassage du papier | 393.00 | 418.00 | 396.00 | 403.50 | 408.00 |
| 18. Tonte gazon terrain de sport | 419.75 | 371.25 | 408.75 | 452.50 | 391.50 |
| 19. Service des eaux | 7.00 | 213.55 | 238.00 | 232.00 | 152.00 |
| 20. Entretien des canalisations | 167.75 | 167.50 | 296.00 | 285.00 | 519.25 |
| 21. Chemins pédestres | 397.50 | 468.25 | 222.75 | 374.00 | 470.00 |
| 22. Cimetière | 138.75 | 368.50 | 661.25 | 349.50 | 286.00 |
| 23. Manifestations diverses | 154.50 | 208.75 | 242.25 | 196.00 | 115.00 |
| 24. Déchets encombrants | 166.00 | 110.50 | 111.00 | 89.00 | 112.50 |
| 25. Entretien de la ligne de tir | 20.50 | 23.00 | 38.50 | 53.00 | - |
| 26. Nettoyage du village | 1'536.50 | 1'372.90 | 1'361.50 | 1'499.00 | - |
| 27. Pompier | 11.00 | 55.75 | 20.50 | 16.50 | - |
| 28. Nettoyage, entretien et réparation des containers | 63.75 | 55.25 | 97.25 | 92.00 | - |
| Total | 16'235.25 | 16'823.05 | 16'467.75 | 17'559.00 | 17'846.25 |

7.1.2. Entretien des routes en hiver

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2013/2014 ce réseau a nécessité l'utilisation de :

- 117.13 tonnes de sel (2012/2013 : 277.17 tonnes)
- 0 m³ de gravillons (2012/2013 : 0 m³)

Moyenne d'utilisation annuelle de sel ces trois dernières années : 158.24 tonnes

Travaux réalisés en 2013 sous la responsabilité du Service technique et de la section de l'édilité

- Diverses réfections de revêtement de chaussée ;
- Aérification et sablage des terrains de sport ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux ;
- Réfection des revêtements bitumineux de la route du Centre (route + trottoir) ;
- Réfection des revêtements bitumineux de la route de la Colline (route + trottoir) ;
- Aménagement de l'accès à la halle édilitaire (élargissement, mise en place d'un portail électrique et clôtures) ;
- Réalisation d'une fosse pour benne enterrée à la déchetterie de la route de Chésalles ;
- Introduction de toutes les données relatives aux déchets 2013 sur informatique ;
- Contrôles et informations sur la gestion des déchets ;
- Entretien de sentiers pédestres ;
- Séances hebdomadaires avec la Commission de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des sports, la Commission des affaires culturelles et la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine ;
- Travaux d'entretien extérieur du centre sportif ;
- Suite et fin du projet d'une carte des sentiers pédestres de Marly.

7.1.3. Gestion des déchets

Résumé des coûts par type de déchets (tableau 2)

Charges

| Catégorie de déchet | 2013 | | | | 2012 | | | | 2011 | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|-------------------|---------------|---------------|-----------------------|-------------------|---------------|---------------|----------------------|-------------------|---------------|---------------|
| | Quant. (t) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./t) | Prop. (%) | Quant. (t) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./t) | Prop. (%) | Quant. (t) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./t) | Prop. (%) |
| Ordures ménagères | 930.48 | 342'380.65 | 368 | 35.99 | 927.44 | 332'072.45 | 358 | 34.92 | 925.69 | 338'179.80 | 365 | 36.33 |
| Déchets verts | 1'225.07 | 255'402.55 | 208 | 26.84 | 1'379.30 | 252'574.75 | 183 | 26.56 | 1'221.10 | 243'231.15 | 199 | 26.13 |
| Papier et carton | 657.24 | 85'320.75 | 130 | 8.97 | 643.32 | 79'554.00 | 124 | 8.37 | 583.43 | 72'620.25 | 124 | 7.80 |
| Plastique | 86.83 | 34'286.35 | 395 | 3.60 | 55.70 | 29'722.20 | 534 | 3.13 | - | - | - | - |
| Pet, sagex, piles | - | 3'533.40 | - | 0.37 | - | 3'162.85 | - | 0.33 | - | 29'765.15 | - | 3.20 |
| Déchets encombrants | 67.34 | 45'247.15 | 672 | 4.76 | 93.61 | 47'588.15 | 508 | 5.00 | 102.64 | 50'398.65 | 491 | 5.41 |
| Bois | 210.34 | 67'634.20 | 322 | 7.11 | 178.46 | 59'961.70 | 336 | 6.31 | 155.65 | 55'810.90 | 359 | 6.00 |
| Fer blanc / alu et ferraille | 116.83 | 30'251.95 | 259 | 3.18 | 111.90 | 38'697.80 | 346 | 4.07 | 112.24 | 31'854.95 | 284 | 3.42 |
| Verre | 349.19 | 4'471.25 | 13 | 0.47 | 349.63 | 21'380.00 | 51 | 2.25 | 323.97 | 13'411.35 | 41 | 1.44 |
| Appareils électriques et frigos | - | 12'955.80 | - | 1.36 | - | 11'597.20 | - | 1.22 | - | 12'189.20 | - | 1.31 |
| Gravats | (227 m ³) | 22'400.00 | - | 2.35 | (207 m ³) | 20'170.90 | - | 2.12 | (242m ³) | 19'238.95 | - | 2.07 |
| Huiles | - | 3'369.60 | - | 0.35 | - | 3'122.60 | - | 0.33 | - | 2'154.90 | - | 0.23 |
| Gestion déchets, infos, TVA et divers | - | 31'261.90 | - | 3.29 | - | 32'897.10 | - | 3.46 | - | 22'401.45 | - | 2.40 |
| Achat containers | - | 12'915.10 | - | 1.36 | - | 18'399.65 | - | 1.93 | - | 26'284.15 | - | 2.82 |
| Total | 3'643.32 | 951'430.65 | - | 100.00 | 3'739.36 | 950'901.35 | - | 100.00 | 3'424.72 | 930'948.95 | - | 100.00 |

Produits

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Taxe de base | 389'008.20 | 374'683.40 | 379'645.70 | 365'488.20 | 374'769.35 |
| Taxe au sac (Sacco) | 273'549.50 | 274'970.65 | 282'088.22 | 241'765.45 | 234'581.05 |
| Déchets verts | 59'634.90 | 57'268.65 | 64'686.90 | 70'535.35 | 62'565.10 |
| Taxe appareils divers | - | - | 2'423.15 | 2'899.60 | 1'387.55 |
| Taxe déchets divers | - | - | 200.00 | 92.95 | 185.85 |
| Taxe papier des commerçants | 4'312.35 | 2'797.20 | 3'796.25 | 4'941.25 | 3'953.00 |
| Amendes | 625.00 | 850.00 | 1800.00 | 2'183.15 | 91.45 |
| Participations aux frais de traitement déchets verts | 990.00 | 4'738.20 | 29'500.00 | - | - |
| Indemnités | 5'540.80 | - | 5'916.00 | 615.00 | 1'440.00 |
| Total | 733'660.75 | 715'308.10 | 770'075.23 | 688'520.95 | 678'973.35 |

Ordures ménagères

En 2013, 930 tonnes de déchets ménagers ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Les tonnages augmentent très légèrement chaque année depuis 2011. Entre 2005 et 2013, le tonnage est passé de 800 à 930 tonnes.

La Commune de Marly fait partie de l'entente intercommunale SACCO pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Cette entente comprend actuellement 15 communes.

Déchets verts (déchets organiques du ménage, gazon, branchages)

En 2013, 921 tonnes de déchets verts ont été transportées au centre de compostage de l'entreprise Andrey, à Bonnefontaine (Le Mouret). 223 tonnes de branches et de haies broyées à la déchetterie de la route de Chésalles, non comprises dans ce total, sont transportées au centre de traitement de l'entreprise Andrey. 81 tonnes de branches et de haies des privés sont amenées directement par le citoyen à ce même centre de traitement.

Les branches et les haies sont broyées directement sur place à la déchetterie de la route de Chésalles, ce qui a pour but d'économiser les transports par camion. Par exemple, 400m³ de branches en tas représentent 100m³ broyés d'où l'économie considérable du nombre de transports routiers pour les acheminer au Pafuet.

En 2013, 10 containers « compost » ont été déclarés non-conformes contre 29 en 2012 (193 containers en 2011). Force est de constater que ce système porte ses fruits.

Papier et carton

Les déchets de papier et de carton mélangés sont transportés à la station de transbordement du Mouret, puis à la papeterie de Deisswil. 315 tonnes de papier ont été récupérées avec les camions lors des tournées mensuelles (302 tonnes en 2012), 210 tonnes dans les bennes de la déchetterie lourde (202 tonnes en 2012).

132 tonnes de carton ont été récupérées dans le compacteur de la déchetterie lourde et transportées à la centrale de tri du Mouret (139 tonnes en 2012).

En 2013, les ristournes sur matière « papier-carton » sont restées stables sur l'ensemble de l'année (Fr. 45.-/to).

Plastique

87 tonnes de plastique (55 tonnes en 2012) « encombrants » ont été évacuées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Depuis juin 2007, une benne est à disposition à la déchetterie pour le ramassage des déchets encombrants en plastique.

Déchets encombrants

67 tonnes de déchets encombrants ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon SAIDF (94 tonnes en 2011). Depuis le 1^{er} janvier 2013, le ramassage à domicile ne s'est effectué que deux fois sur l'année (mars et octobre). La section de l'édilité a mis sur pied, en parallèle à ces deux ramassages à domicile, une collecte sur appel. Ce service est facturé Fr. 30.-/par transport. Ce service a, pour sa 1^{ère} année, rencontré un vif succès avec 41 réservations. Les échos sur la mise en place de ce système sont très positifs.

Bois

Durant l'année 2013, 210 tonnes de bois ont été déposées au centre de triage du Mouret (178 tonnes en 2012).

Verre

349 tonnes de verre ont été récupérées, cela correspond au transport de 120 bennes. Il faut relever que le système conforme au principe du pollueur-payeur mis en place par VetroSwiss donne satisfaction et que la Commune de Marly a choisi la solution la plus économique à long terme en maintenant ces dernières années le système de ramassage par teinte séparée qui nous permet de recevoir le 100 % de la taxe VetroSwiss.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, une taxe d'élimination anticipée est prélevée sur les emballages en verre pour les boissons. La commune s'inscrit toutes les années, avant le 31 mars, auprès de VetroSwiss pour récupérer cette taxe. Ce système permet de recevoir chaque année une bonification très intéressante (environ Fr. 100.-/to).

Ramassage du Pet

Depuis le 1^{er} janvier 2003, il n'y a plus de container pour le PET dans les déchetteries légères de Grand-Pré et de Cité. Les bouteilles en PET doivent être retournées à leur lieu d'achat ou déposées à la déchetterie de la route de Chésalles.

Gravats

227 m³ de gravats ont été éliminés en décharge de matériaux inertes (207 m³ en 2012).

Récupération des huiles végétales et minérales

2'600 litres d'huile minérale et végétale ont été éliminés par l'entreprise Trans-Auto.

Tableaux comparatifs

Taux de couverture des frais en % (tableau 3)

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Total des dépenses | 951'430.65 | 950'901.35 | 930'948.95 | 897'641.05 | 924'325.35 |
| Total des recettes | 733'660.75 | 715'308.10 | 770'057.78 | 688'520.95 | 678'973.35 |
| Couverture en % | 77.11 | 75.22 | 82.72 | 76.70 | 73.45 |

Remarques sur le tableau 3

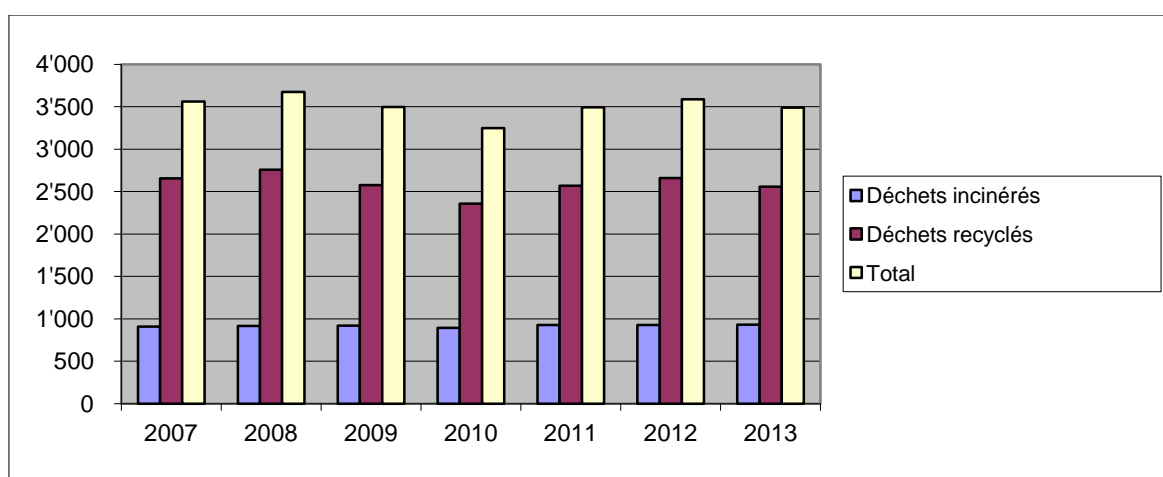
A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale du 6 décembre 1996 sur la gestion des déchets, la section de l'édilité a toujours cherché à faire des économies afin d'arriver peu à peu à couvrir au minimum les 70 % des frais d'élimination des déchets. Depuis 2009, le taux de couverture minimum légal est atteint par la Commune de Marly.

Tableau des déchets recyclables (tableau 4)

| Type de déchet | Tonnage en 2013 | Tonnage en 2012 | Tonnage en 2011 | Tonnage en 2010 | Tonnage en 2009 |
|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Bois | 210.34 | 178.46 | 155.65 | 143.63 | 156.70 |
| Compost, haies et branches | 1'225.07 | 1'379.30 | 1'221.10 | 1'049.26 | 1'267.96 |
| Carton | 132.20 | 139.10 | 129.34 | 134.70 | 134.42 |
| Papier | 525.04 | 504.22 | 454.09 | 406.66 | 440.47 |
| Fer blanc Alu | 22.57 | 20.90 | 21.41 | 16.48 | 24.33 |
| Verre | 349.19 | 349.63 | 323.97 | 338.64 | 340.68 |
| Fer | 94.26 | 89.37 | 90.83 | 85.48 | 84.87 |
| Total | 2'558.67 | 2'660.98 | 2'567.99 | 2'357.05 | 2'575.83 |

Quantités des déchets récoltés (en tonnes) (tableau 5)

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Déchets incinérés | 930.00 | 927.00 | 926.00 | 892.00 | 920.00 |
| Déchets recyclés | 2'559.00 | 2'661.00 | 2'568.00 | 2'357.00 | 2'576.00 |
| Total | 3'489.00 | 3'588.00 | 3'494.00 | 3'249.00 | 3'496.00 |



| Détail des déchets urbains | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Déchets ménagers | 930.48 | 927.44 | 925.69 | 891.62 | 920.77 |
| Compost et taille de haies | 1'225.07 | 1'379.30 | 1'221.10 | 1'049.26 | 1'267.96 |
| Branches | | | 171.60 | 182.20 | 126.40 |
| Carton et papier | 657.24 | 643.32 | 583.43 | 541.36 | 574.89 |
| Fer blanc et alu | 22.57 | 20.90 | 21.41 | 16.48 | 24.33 |
| Verre | 349.19 | 349.63 | 323.97 | 338.64 | 340.68 |
| Fer | 94.26 | 89.37 | 90.83 | 85.48 | 84.87 |
| Bois | 210.34 | 178.46 | 155.65 | 143.63 | 156.70 |
| Total | 3'489.15 | 3'588.42 | 3'493.68 | 3'248.67 | 3'496.60 |

Remarques sur les tableaux 4 et 5

Il faut noter que les quantités de déchets incinérés restent stables depuis 2006. En comparaison à 2012, les déchets recyclés ont diminué d'environ 100 tonnes. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'à partir de 2013, un contrôle plus strict des quantités de déchets de tailles des arbres et haies livrées en direct au dépôt de l'entreprise Andrey a été effectué par la

section de l'édilité. Il est également possible qu'avec le maintien du contrôle strict des containers, les quantités de déchets verts ménagers aient diminué.

Remarques sur la gestion des déchets

Il faut relever que les dépenses sont restées stables entre 2012 et 2013. Il est important de relever que le travail de contrôle des containers « compost » et que la renégociation des tarifs sur ces mêmes déchets, mais « propres », portent leurs fruits.

Le graphique sur la quantité des déchets récoltés de 2003 à 2013 fait ressortir que la population joue bien le jeu du tri des déchets avec une stabilisation des quantités de déchets recyclables incinérés.

L'indexation du coût de la vie et de l'indice ASTAG explique en partie l'augmentation des dépenses du compte 72. En plus de cela, 2013 a été marquée par l'entrée en vigueur d'une taxe OTAS sur l'élimination des déchets de matériaux inertes.

Avec la solution choisie de diminuer peu à peu les coûts de chaque déchet, liée à l'augmentation de la taxe par appartement, il faut souligner que le taux de couverture légal des 70 % est assuré pour la 5^e année consécutive. Il est même en légère augmentation par rapport à 2012 (+2 %). Depuis 2009, le taux de couverture légale reste stable.

Le Conseil communal a pris la décision de réaliser un appel d'offre pour la collecte des déchets. De nouveaux contrats devraient être en vigueur dès le 1^{er} janvier 2015. Les contrats liant l'entreprise et la commune étant échus, la loi sur les marchés publics impose ce genre de procédé.



7.2. INVESTISSEMENTS EN COURS

Remplacement de la saleuse du véhicule PONY

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|-----------------|
| Budget | Fr. | 32'000.00 |
| Montant utilisé | Fr. | 28'126.70 |
| Solde | Fr. | 3'873.30 |

Remplacement de la motofaucheuse AGRIA

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|-----------------|
| Budget | Fr. | 25'000.00 |
| Montant utilisé | Fr. | 23'000.00 |
| Solde | Fr. | 2'000.00 |

Réfection des escaliers du passage-souterrain (620.501.56)

Réfection des escaliers et des rampes du passage souterrain de Marly Grand-Pré.

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|-------------------|
| Budget | Fr. | 45'000.- |
| Montant utilisé | Fr. | 49'256.50 |
| Solde | Fr. | - 4'256.50 |

7.3. SENTIERS PEDESTRES

Il faut relever le travail d'entretien effectué chaque année par la Section de l'édilité sur les sentiers suivants :

- Parcours mesurés ;
- Parcours VITA ;
- Sentier botanique ;
- Sentier planétaire ;
- Liaison intercommunale Pont de Pérolles – Hauterive ;
- Sentier du 700^e ;
- Liaison Marly-Tinterin ;
- Sentier du Roule ;
- Sentier de l'ancienne Crausa ;
- Liaisons intérieures de localité.

La carte « 6 randonnées autour de Marly », sur laquelle la Commission culturelle planche depuis un certain temps, a vu le jour en septembre 2013.

7.4. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX

Changement au sein de la Corporation forestière

Membres du comité de direction :

- M. Dominique Roulin, nouveau président, commune d'Arconciel
- Mme Patricia Sciboz, nouvelle vice-présidente, commune de Treyvaux
- M. Frédéric Schneider, ancien membre, Etat de Fribourg

- M. Maurice Horner, ancien membre, commune de Marly
- M. François Liaudat, ancien membre, Paroisse de Marly

Equipe forestière, personnel et formation

Le total de l'équipe forestière en 2013 a été de 5 personnes :

- d'un apprenti forestier bûcheron de 3ème année
- d'un apprenti forestier bûcheron de 1ère année (depuis le 19 août 2013)
- d'un forestier bûcheron qualifié
- d'un contremaître forestier bûcheron qualifié
- d'un forestier.

En 2013, nous avons consacré plus de 298 heures de travail au sein de notre Corporation forestière pour la formation de nos deux apprentis ainsi que pour l'encadrement de plusieurs jeunes stagiaires en forêt, pour leur formation préprofessionnelle.

Pour réaliser toutes les tâches et activités qui lui incombent, notre équipe forestière a effectué plus de 7'458 heures productives en 2013. Le personnel a suivi le cours suivant :

- le contremaître a fonctionné comme moniteur au cours de montagne et de génie forestier pour les apprentis forestier bûcheron de 2ème année, selon les nouvelles directives de formation des cours interentreprises.

7.4.1. Rapport d'activités 2013

Les travaux 2013 ont été consacrés aux coupes d'assainissement, aux coupes de bois normales, aux exploitations de chablis épars, aux coupes de sécurité et de protection, aux coupes de lisières, aux éclaircies dans les perchis et jeunes futaies, aux soins aux jeunes peuplements, aux plantations de complément, à divers travaux, prestations et services pour les partenaires de notre Corporation, ainsi qu'aux différents travaux d'abattages spéciaux et tailles pour les privés.

Je tiens à souligner et à relever qu'au niveau de la sécurité au travail, il n'y a pas eu d'accident professionnel au sein de notre équipe forestière en 2013. En effet, les efforts consentis pour les mesures de sécurité au travail durant ces dernières années, portent leurs fruits. Cependant, il faut rester très vigilant et se remettre en question chaque jour car personne n'est à l'abri d'un accident de travail si vite arrivé !

Coupe de bois, exploitation, dégâts aux forêts:

Volume de bois exploité:

| | |
|--|-----------------|
| Total du bois commercialisés en 2013: | 3'806 m3 |
| Total bois résineux: 49 % | 1'865 m3 |
| Total bois feuillus: 51 % | 1'941 m3 |

Le volume de bois exploité dû aux dégâts aux forêts causés par les vents violents, les chutes de neige lourde représente 421 m³ tout assortiment confondu.

7.4.2. Marché des bois et commercialisation

La situation du marché du bois de service résineux est restée stable depuis 2013. Les prix moyens varient de Fr. 85.-/m³ pour des qualités moindre à Fr. 120.-/m³ pour les meilleures qualités. Quant au marché du bois de service feuillu notamment pour les billes de hêtre, la situation s'est complètement détériorée et le marché s'est effondré. Il n'y a pas de demande et on obtient des prix dérisoires de Fr. 50.-/m³ ! Dans la mesure du possible, il y a lieu de reporter des coupes de bois feuillu de qualité à des jours meilleurs.

Reconstitution sylvicole, plantation de complément

Dans ces conditions, au niveau financier, il va être périlleux à l'avenir de poursuivre les exploitations de bois feuillu (hêtre) selon notre planification sylvicole ! Seule l'augmentation de la commercialisation et de la consommation locale du bois d'énergie (chauffage à copeaux de bois, nouvelles installations dans notre Corporation forestière), pourrait améliorer notablement cette situation !

Soins aux jeunes peuplements, mesures de sylviculture « A », soins modérés

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés en 2013 dans les stades suivants:

| | |
|---|-------------------|
| – Nettoyage de coupe: | 471 ares |
| – Dégagement des plants, fauchage: | 1'025 ares |
| – Soins aux fourrés: | 1'942 ares |
| – Soins aux perchis: | 259 ares |
| Total des surfaces traitées en 2013: | 3'717 ares |

Principaux travaux réalisés à Marly en 2013

- Fourniture, livraison et ravitaillement du chauffage à copeaux de bois ;
- Fin des travaux d'entretien du ruisseau de Copy ;
- Fin des travaux d'entretien du ruisseau de Chésalles ;
- Nettoiement de coupes à but social pour la fonction d'accueil ;
- Collaboration avec la Protection civile pour l'aménagement de places de parc et la construction d'une passerelle au Port ;
- Conduite d'excursion et journée en forêt avec les employés de 2 entreprises, préservation de la nature en forêt.

7.4.3. Travaux pour divers tiers

Divers travaux d'abattages spéciaux, de tailles d'arbres et de haies ont été réalisés pour divers privés en 2013.

Suite aux difficultés financières dans la foresterie, il y a lieu de diversifier nos activités.

La Corporation collabore de plus en plus dans la mesure du possible avec les privés pour effectuer certains travaux délicats et spécifiques notamment des abattages spéciaux et des coupes de sécurité et de protection. Elle s'efforce d'augmenter la part des travaux pour les tiers, non négligeable au niveau financier et indispensable à l'avenir de notre Corporation. Ces travaux diversifiés sont très appréciés par nos partenaires et nos clients, ainsi que par toute l'équipe forestière pour leur réalisation.

Entreprises engagées

Pour l'année 2013, nous avons collaboré avec dix entreprises de la région pour réaliser tous les travaux ainsi qu'avec la protection civile et autres équipes forestières.

7.4.4. Travaux pour la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt

En 2013, divers travaux ont été réalisés dans le cadre de la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt. L'accent a été mis sur des coupes de sécurisations, des abattages spéciaux, des nettoiemnts, entretien et dégagement de chemins, de sentiers, des nettoiemnts de coupes aux abords des endroits très fréquentés, selon des priorités par massifs forestiers sur l'ensemble de notre Corporation forestière.

Suite à un projet et à une directive du Canton pour une indemnisation cantonale pour la fonction d'accueil du public dans les forêts publiques organisées en unité de gestion rationnelles et aux travaux réalisés sur le terrain, une aide financière bienvenue nous a été allouée pour 2013. Cette aide financière est basée sur des directives bien précises et sur une cartographie avec les différentes fonctions par secteurs. La subvention cantonale qui nous a été allouée pour 2013 s'élève à Fr. 42'267.00 pour couvrir une partie des charges occasionnées pour réaliser ces travaux. Suite aux difficultés financières du canton de Fribourg, l'aide financière allouée aux propriétaires de forêts publiques a été revue et diminuée et la fonction d'accueil normale n'est plus subventionnée ! Le montant qui nous sera accordé pour ces travaux pour 2014 à 2016 n'est plus que de Fr. 32'694.00 !!! par rapport au montant initial de 2009 de Fr. 59'497.00.

Il faut rester vigilant à ce sujet car cette aide va vraisemblablement encore diminuer à l'avenir ! C'est aux propriétaires forestiers concernés de réagir auprès de nos politiques pour défendre leurs intérêts.

7.4.5. Chronique annuelle, à Marly

| | |
|----------------|--|
| Printemps 2013 | Nettoyages de coupes à but social pour la fonction d'accueil à Marly |
| Automne 2013 | Collaboration avec la Protection civile pour l'aménagement de places de parc et la construction d'une passerelle au Port ; Conduite d'excursion et journée en forêt avec les employés de 2 entreprises, préservation de la nature en forêt. |

Suivi de la planification sylvicole

Suite à la nouvelle planification sylvicole qui a été réalisée et présentée en 2007, le résultat des exploitations et des travaux réalisés en 2013 est le suivant :

- L'exploitation des bois s'élève à 3'091 m³ dont 2'564 m³ commercialisé sur 3'700 sv/an prévu. La totalité des exploitations prévues n'ont pas été réalisées suite aux mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2012.
- La proportion de résineux exploité est de 46 % sur 41 % prévu.
- La proportion de feuillu exploité est de 54 % sur 59 % prévu.
- Les surfaces de soins aux jeunes peuplements traitées sont de 25.30 ha. sur 25 ha. prévu.

Il faut relever que pour l'instant la planification sylvicole est bien suivie et que c'est la moyenne des résultats des travaux réalisés sur quinze ans qui est prépondérante.

7.4.6. Aspects financiers

Le résultat des comptes 2013 est nettement meilleur par rapport aux prévisions budgétaires.

Le déficit prévu au budget 2013 était de Fr. 120'898.27 et le résultat des comptes 2013 nous donne un déficit de Fr. 12'541.76 donc une amélioration de Fr. 108'356.51.

Cette amélioration est due principalement aux recettes des ventes de bois que nous avons enregistré sur le total de l'exploitation prévue (Fr. 16'725.59), ainsi que sur les travaux pour tiers importants que nous avons pu réaliser et qui n'étaient pas connus lors de l'établissement du budget 2013 (Fr. 114'150.35).

Quant aux aides financières allouées par la Confédération et par le canton pour les dégâts aux forêts, les soins aux jeunes peuplements, les coupes de bois déficitaires, les mesures pour la biodiversité en forêt et la fonction d'accueil, correspondent pratiquement aux montants budgétisés et représentent un total de Fr. 129'457.00.

Pour réaliser les travaux de soins aux jeunes peuplements, une aide financière du canton nous est allouée sous forme d'une convention programme qui a été renouvelée pour une durée de quatre ans par le canton et notre Corporation forestière. Cette contribution financière s'élève à Fr. 50'000.00 pour traiter chaque année une surface minimale de 25 ha de soins aux jeunes peuplements. Cela représente un montant forfaitaire de Fr. 2'000.00 / ha, (auparavant Fr. 1'280.00/ha.) mais pour un seul passage pendant quatre ans ! Il faut être conscient que dans les jeunes peuplements il y a plusieurs passages à réaliser en l'espace de quatre ans, voire dans certaines surfaces, deux passages par année ! Cette nouvelle convention a été établie pour une durée de quatre ans de 2012 à 2015.

Un nouveau projet d'aides financières du canton a été établi en 2012 pour les coupes de régénération déficitaires. Un contingent d'un montant de Fr. 18'960.00 nous a été alloué pour les travaux réalisés en 2013.

Néanmoins, nous devons rester très vigilants pour l'avenir car:

- la part des aides financières de la Confédération et du canton risque d'être nettement en diminution dès 2014,
- les importants travaux réalisés pour la fonction d'accueil en forêt ne seront vraisemblablement plus subventionnés,
- le capital bois résineux de notre Corporation a fortement diminué. Les bois feuillus notamment le hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité!

- l'avenir du marché des bois est vraiment incertain au vu de la commercialisation des produits finis ou semi-finis qui proviennent de l'étranger !
- à la vue des conditions du marché des bois médiocres, surtout au niveau du hêtre, nous aurons des difficultés à respecter la planification sylvicole ainsi que financière !
- les immenses surfaces forestières reconstituées à ce jour et à reconstituer représentent beaucoup d'investissements et de travaux à réaliser durant ces quinze prochaines années pour les générations futures.

A l'avenir, il faudra trouver d'autres sources de revenu possible à promouvoir, comme par exemple l'augmentation des installations de chauffage au bois d'énergie et la fourniture de cette matière première de proximité à des prix raisonnables qui nous permettrait d'exploiter et d'entretenir plus rationnellement la forêt dans notre région.

7.4.7. Conclusion

Le capital bois résineux de notre Corporation a nettement diminué ! Les bois feuillus hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité ! Les immenses surfaces de soins aux jeunes peuplements représentent beaucoup et de lourds investissements à poursuivre pour les générations futures.

La Forêt a un bel atout à jouer ces prochaines années tant au niveau de la fonction d'accueil en forêt qu'au niveau de ressource de bois d'énergie renouvelable de proximité.

Soyons vigilants, faisons preuve de souplesse et d'imagination pour maintenir à flot toute la filière du bois pour être prêt, un jour viendra, pour revaloriser à sa juste valeur, cette belle et noble matière première qu'est le Bois.

Utilisons tous les moyens financiers mis à dispositions à bon escient afin de réaliser tous les travaux nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine forestier pour les générations futures.

La Forêt est un secteur qui concerne tout le monde ! Mais dans l'ère de la rentabilité que nous connaissons, il est bien difficile de faire passer le message au grand public, de la responsabilité qu'est la nôtre, de conserver, d'exploiter et d'entretenir cet important et merveilleux patrimoine pour nos petits-enfants.



8. FINANCES ET IMPÔTS

Responsable : Pierre-Alain Cuennet, puis Jean-Pierre Oertig (dès le 01.10.2013)
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller

Arrivé aux "affaires communales" et plus particulièrement au dicastère "Finances et impôts" le 1^{er} octobre 2013, je n'ai bien sûr pas beaucoup de recul par rapport au vécu au sein du Conseil communal. Mais, j'ai vite été mis dans le vif du sujet en prenant connaissance de la situation délicate – c'est un doux euphémisme – des comptes de la commune. D'une part, j'ai dû annoncer au Conseil général en décembre 2013 une perte budgétaire pour 2014 de près de CHF 1,6 mio. D'autre part, le résultat de l'exercice 2013 est une très mauvaise cuvée, ce qui ne me surprend qu'à moitié, au vu du budget 2014. J'aurais bien évidemment souhaité une entrée en fonction quelque peu moins ardue, mais les choses étant ce qu'elles sont, il faut assumer et attaquer le taureau par les cornes ! Avec mes collègues du Conseil communal, qui soit dit en passant m'ont très bien accueilli au sein de ce collège, nous avons décidé d'analyser, de manière approfondie, les comptes de la commune, après avoir défini au préalable une vision à long terme. Le Conseil communal a pris cet engagement envers le Conseil général en décembre 2013. Pour cela, nous allons pouvoir compter et nous appuyer sur les compétences de M. Dominique Dupont, Chef de service du dicastère Finances et Impôts, mais également sur le soutien de notre Secrétaire général, des Chefs de service des différents dicastères et de la responsable des RH. C'est donc un travail d'équipe important qui est devant nous. Un constat est d'ores et déjà fait, nos recettes fiscales sont sur une pente plus que savonneuse, ce qui est la conséquence directe des baisses d'impôts successives octroyées par le canton ces dernières années. Sans vouloir anticiper le résultat de notre analyse exhaustive, nous allons, avec certitude, vers une augmentation d'impôt plus tôt que prévu. La politique, c'est aussi le courage de devoir annoncer des nouvelles peu réjouissantes..!

Jean-Pierre OERTIG
Conseiller communal

8.1. FINANCES ET IMPÔTS

Evolution des indicateurs financiers de la commune de Marly

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2009 à 2012 de la commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes.

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Crédits disponibles au 31.12.xx | <i>Francs</i> | | | |
| Dettes brutes | 24'003'000 | 23'933'844 | 25'253'611 | 25'807'000 |
| Capitaux | -5'505'855 | -5'978'402 | -5'317'526 | -7'129'034 |
| Dettes nettes | 18'497'145 | 17'955'442 | 19'936'085 | 18'677'966 |
| Limite de crédit (Scom) | 19'961'444 | 20'106'900 | 20'156'125 | 20'519'042 |
| Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+) | +1'464'299 | +2'151'458 | +220'040 | +1'841'076 |

En ce qui concerne les dettes nettes de l'exercice 2013, elles s'élèvent (selon la méthode de calcul du Service des communes) à :

| | Francs |
|---------------|-------------------|
| Dettes brutes | 27'800'000 |
| Capitaux | -5'717'544 |
| | 22'082'456 |

☛ Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales

| | | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|--------------------------|-------|-------|--------|-------|
| ➔ Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers) | < 10 % = faible | 0.37% | 2.93% | 13.27% | 3.78% |
| ➔ Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers) | 2 % - 5 % = moyenne | 2.58% | 2.32% | 2.19% | 2.17% |
| ➔ Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers) | 5 % - 15 % = supportable | 6.61% | 6.20% | 5.97% | 5.61% |

☛ Indicateurs cantonaux du Service des communes

| | | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|--|--------|--------|--------|--------|
| ➔ Degré de couverture des tâches environnementales | | | | | |
| Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau | | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Produits / Charges 71 Protection des eaux | | 82.41% | 100% | 100% | 90.54% |
| Produits / Charges 72 Gestion des déchets | | 73.46% | 76.70% | 82.72% | 75.22% |

8.1.1. Le développement de la marge nette d'autofinancement (MNA)

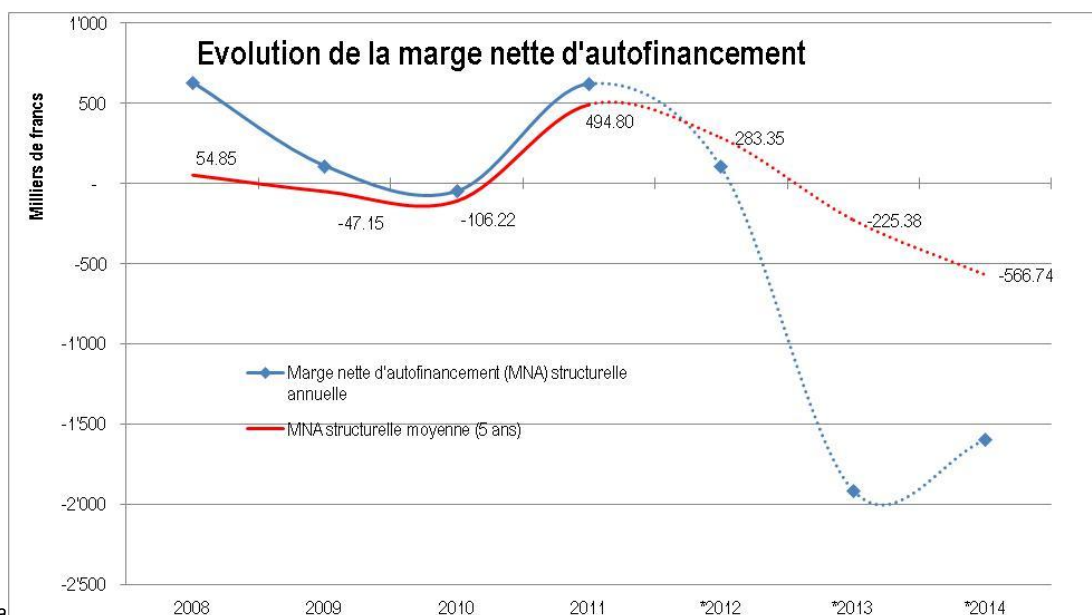
Calculée sur la base des résultats 2013, la marge nette d'autofinancement devrait être négative et se chiffrer à - Fr. 1'915'594.-. La MNA structurelle moyenne (moyenne 5 ans : 2009-2013) devrait se situer à - Fr. 225'382.- L'évolution de la MNA, pour les années 2008 à 2014 se présente comme suit :

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | *2012 | *2013 | *2014 |
|---|---------|---------|----------|---------|----------------|-----------------|-----------------|
| Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle annuelle | 628'063 | 109'151 | -48'179 | 619'868 | 107'843 | -1'915'594 | -1'597'663 |
| MNA structurelle moyenne (5 ans) | 54'846 | -47'154 | -106'223 | 494'804 | 283'349 | -225'382 | -566'745 |

(Base des statistiques fiscales 2011 et potentiels de croissance envisagés par le SCC pour les années 2012-2013 et 2014)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | *2012 | *2013 | *2014 |
|---|---------|---------|----------|---------|----------------|----------------|---------------|
| Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle annuelle | 628'063 | 109'151 | -48'179 | 619'868 | -23'438 | -84'946 | -397'476 |
| MNA structurelle moyenne (5 ans) | 54'846 | -47'154 | -106'223 | 494'804 | 257'093 | 114'491 | 13'166 |

* Les chiffres des comptes annuels sont pris en considération. Les valeurs des MNA structurelles annuelles seront rectifiées par la prise en considération des statistiques fiscales cantonales officielles (impôts ordinaires) en remplacement des chiffres des comptes annuels. A titre d'information, nous les estimons dans la deuxième partie du tableau. Les MNA structurelles annuelles seront ajustées ultérieurement, ainsi que la moyenne sur 5 ans par le Service des communes.



8.1.2. Evolution fiscale

Les recettes fiscales totales enregistrées dans l'exercice 2013 s'élèvent à **Fr. 22'919'707.-** (→ en 2012 : Fr. 24'519'071.-) alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 25'440'400.-. Elles représentent environ le **73.3% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 31'266'410.-** (2012 → 77.9%, 2011 → 78.4 %, 2010 → 78.3 %, 2009 → 77.6 %) Le tableau (*en fin de rapport*) présente les indications détaillées sur l'évolution des différentes recettes fiscales de la commune et leurs contenus.

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour cerner l'évolution des rendements fiscaux de la commune des 6 dernières années.

| Cotes cantonales | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <i>En milliers de francs</i> | | | | | | |
| Personnes physiques | 20'663 | 21'011 | 21'430 | 21'759 | 21'164 | 20'935 |
| Impôt sur le revenu | 18'770 | 19'051 | 19'635 | 19'877 | 19'225 | 19'020 |
| Impôt sur la fortune | 1'893 | 1'960 | 1'795 | 1'882 | 1'939 | 1'915 |
| Personnes morales | 1'583 | 1'639 | 1'649 | 1'934 | 2'352 | 1'845 |
| Impôt sur le bénéfice | 1'201 | 1'215 | 1'204 | 1'419 | 1'830 | 1'374 |
| Impôt sur le capital | 382 | 424 | 445 | 515 | 522 | 471 |

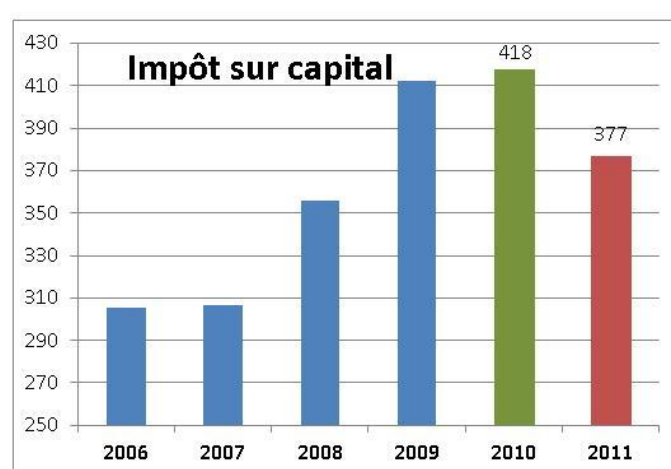
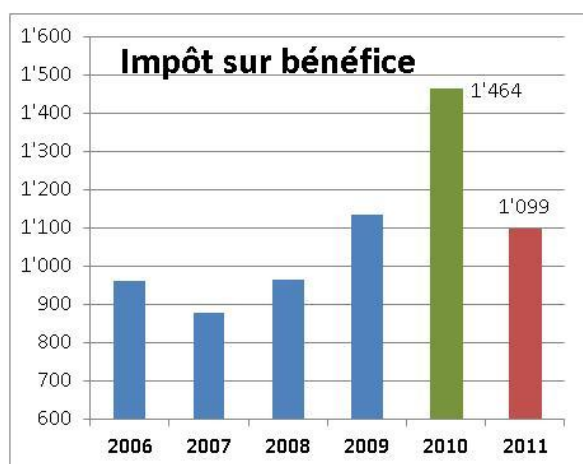
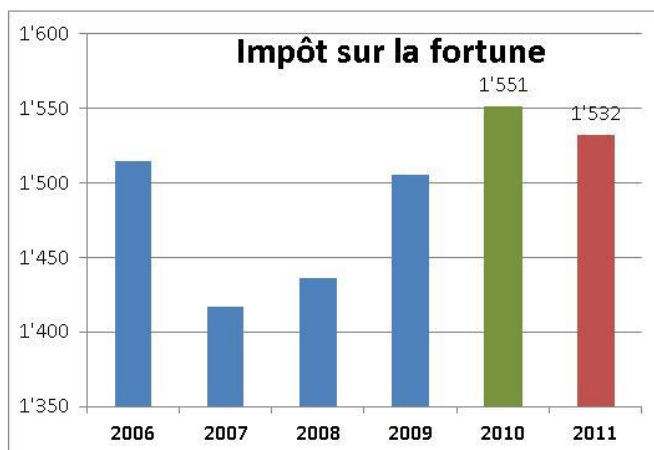
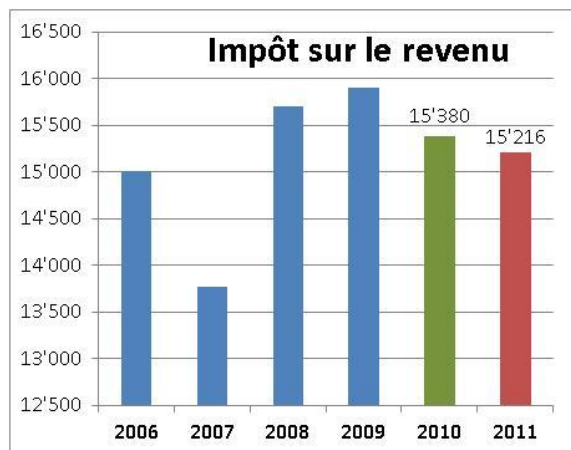
| Cotes communales | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Coefficients communaux | 80.00% | 72.30% | 80.00% | 80.00% | 80.00% | 80.00% |
| Personnes physiques | 16'530 | 15'191 | 17'144 | 17'407 | 16'931 | 16'748 |
| Impôt sur le revenu | 15'016 | 13'774 | 15'708 | 15'902 | 15'380 | 15'216 |
| Impôt sur la fortune | 1'514 | 1'417 | 1'436 | 1'506 | 1'551 | 1'532 |
| <i>Nombre de contribuables</i> | <i>3'940</i> | <i>3'958</i> | <i>4'050</i> | <i>4'067</i> | <i>4'018</i> | <i>4'100</i> |
| Personnes morales | 1'266 | 1'185 | 1'319 | 1'547 | 1'882 | 1'476 |
| Impôt sur le bénéfice | 961 | 878 | 963 | 1'135 | 1'464 | 1'099 |
| Impôt sur le capital | 306 | 307 | 356 | 412 | 418 | 377 |
| <i>Nombre de contribuables</i> | <i>299</i> | <i>311</i> | <i>326</i> | <i>318</i> | <i>319</i> | <i>330</i> |

Evolution des impôts ordinaires pour les années 2006 à 2011

(Rendement de l'impôt communal = rendement cantonal au coefficient communal)

Le coefficient fiscal communal s'élève à 80%.

En 2007, celui-ci s'élevait à 72.3%, ceci explique les écarts de rentrées fiscales pour cette année-là.



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune pour les années 2010 et 2011. Des représentations graphiques de ces évolutions figurent à la suite de ce tableau.

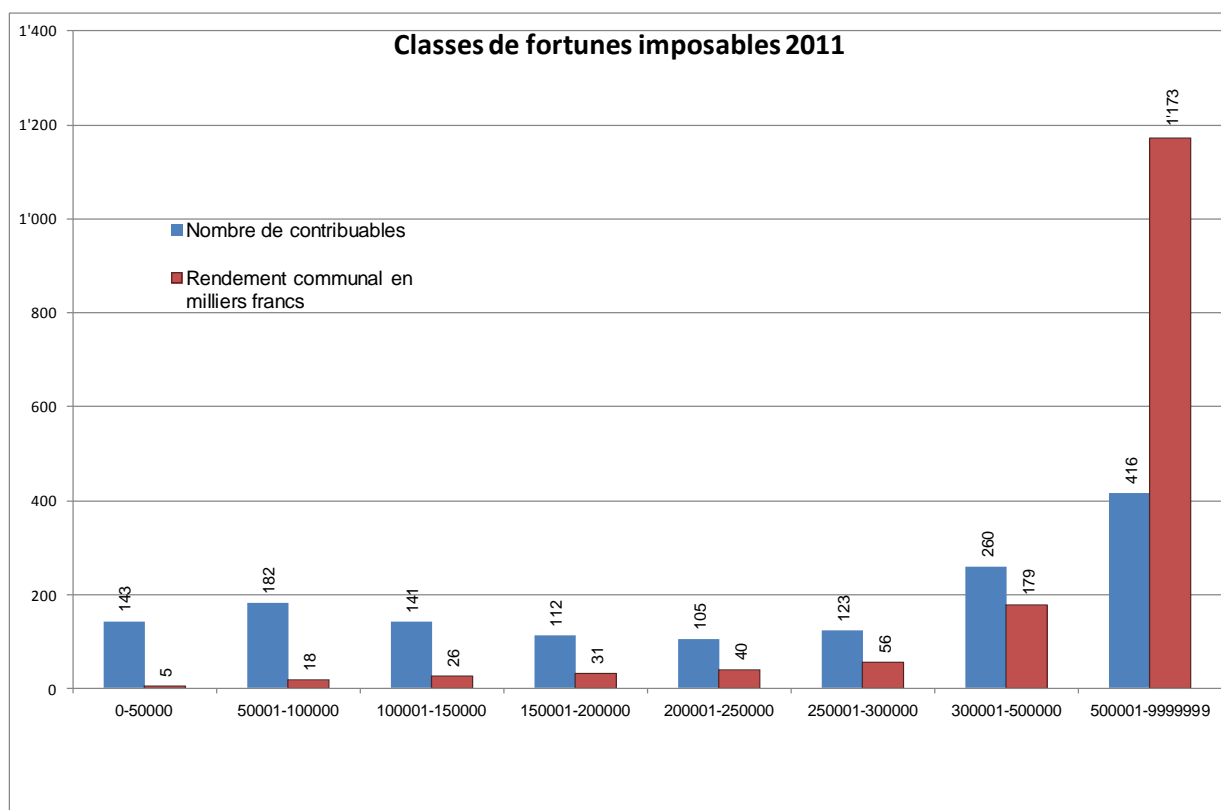
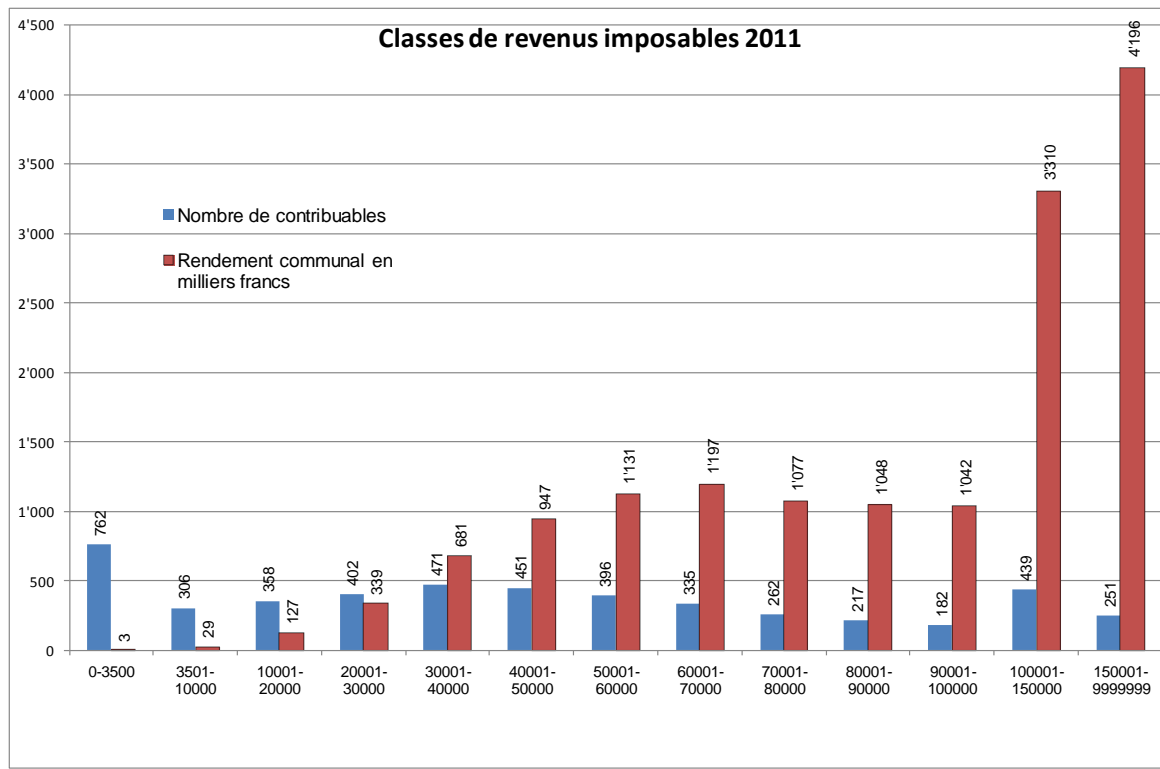
Statistique des revenus et fortunes imposables (2010 et 2011)

IMPOT SUR LE REVENU

| Revenus imposables en francs | Contribuables Année 2010 | | Contribuables Année 2011 | | Impôts facturés Année 2010 | | Impôts facturés Année 2011 | |
|---------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Facturés | | Facturés | |
| | | | | | (kCHF) | % | (kCHF) | % |
| 0 à 3'500 | 825 | 17.07% | 762 | 15.77% | 3 | 0.02% | 3 | 0.02% |
| 3'501 à 10'000 | 280 | 5.79% | 306 | 6.33% | 34 | 0.22% | 29 | 0.19% |
| 10'001 à 20'000 | 357 | 7.39% | 358 | 7.41% | 148 | 0.96% | 127 | 0.84% |
| 20'001 à 30'000 | 369 | 7.64% | 402 | 8.32% | 322 | 2.09% | 339 | 2.24% |
| 30'001 à 40'000 | 449 | 9.29% | 471 | 9.75% | 650 | 4.23% | 681 | 4.50% |
| 40'001 à 50'000 | 450 | 9.31% | 451 | 9.33% | 999 | 6.50% | 947 | 6.26% |
| 50'001 à 60'000 | 424 | 8.77% | 396 | 8.20% | 1'215 | 7.91% | 1'131 | 7.47% |
| 60'001 à 70'000 | 338 | 6.99% | 335 | 6.93% | 1'212 | 7.88% | 1'197 | 7.92% |
| 70'001 à 80'000 | 270 | 5.59% | 262 | 5.42% | 1'160 | 7.55% | 1'077 | 7.12% |
| 80'001 à 90'000 | 211 | 4.37% | 217 | 4.49% | 1'072 | 6.98% | 1'048 | 6.93% |
| 90'001 à 100'000 | 182 | 3.77% | 182 | 3.77% | 1'056 | 6.87% | 1'042 | 6.89% |
| 100'001 à 150'000 | 438 | 9.06% | 439 | 9.09% | 3'458 | 22.50% | 3'310 | 21.88% |
| 150'001 à 9'999'999 | 240 | 4.97% | 251 | 5.19% | 4'040 | 26.29% | 4'196 | 27.74% |
| Totaux | 4'833 | 100.00% | 4'832 | 100.00% | 15'368 | 100.00% | 15'128 | 100.00% |

IMPOT SUR LA FORTUNE

| Fortunes imposables en francs | Contribuables Année 2010 | | Contribuables Année 2011 | | Contribuables Année 2010 | | Contribuables Année 2011 | |
|----------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Facturés | | Facturés | |
| | | | | | (kCHF) | % | (kCHF) | % |
| 0 à 50'000 | 150 | 10.34% | 143 | 9.65% | 8 | 0.49% | 5 | 0.35% |
| 50'001 à 100'000 | 183 | 12.61% | 182 | 12.28% | 20 | 1.28% | 18 | 1.16% |
| 100'001 à 150'000 | 135 | 9.30% | 141 | 9.51% | 29 | 1.85% | 26 | 1.73% |
| 150'001 à 200'000 | 116 | 7.99% | 112 | 7.56% | 38 | 2.44% | 31 | 2.06% |
| 200'001 à 250'000 | 103 | 7.10% | 105 | 7.09% | 43 | 2.80% | 40 | 2.61% |
| 250'001 à 300'000 | 106 | 7.31% | 123 | 8.30% | 55 | 3.56% | 56 | 3.66% |
| 300'001 à 500'000 | 267 | 18.40% | 260 | 17.54% | 196 | 12.65% | 179 | 11.68% |
| 500'001 à 9'999'999 | 391 | 26.95% | 416 | 28.07% | 1'162 | 74.94% | 1'173 | 76.75% |
| Totaux | 1'451 | 100.00% | 1'482 | 100.00% | 1'550 | 100.00% | 1'529 | 100.00% |



8.1.3. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2013

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement, pour l'année 2013, présente un excédent de charges de **Fr. 1'915'594.-** après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'260'526.- et d'amortissements supplémentaires de Fr. 5'000.-, **soit une détérioration de Fr. 1'748'928.-** sur les prévisions budgétaires de la même année. Il représente une baisse par rapport aux comptes de l'année 2012 de Fr. 2'023'438.-.

| <i>(imputations internes exclues)</i> | COMPTES | | BUDGET | | COMPTES COMPTES | |
|--|----------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|-------------|
| | 2013 | 2013 | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> |
| Produits totaux | 31'266 | 33'763 | 31'462 | 33'770 | | |
| Charges totales | 31'916 | 32'179 | 30'244 | 29'210 | | |
| Résultat (1) avant amortissements | -650 | +1'584 | +1'218 | +4'560 | | |
| Amortissements obligatoires | -1'261 | -1'102 | -1'081 | -1'271 | | |
| Amortissements supplémentaires | -5 | -649 | -29 | -3'144 | | |
| Résultat publié | -1'916 | -167 | +108 | +145 | | |

En termes de liquidités

En 2013, les liquidités ont diminué de 1'301 kCHF passant ainsi de 3'647 kCHF à 2'346 kCHF. Celles-ci étaient en progression durant l'exercice précédent de 1'673 kCHF.

- Les flux monétaires provenant du compte d'exploitation/fonctionnement se décomposent entre les sources de fonds pour 4'669 kCHF (contre 4'241 kCHF en 2012) et de 4'262 kCHF d'emplois de fonds (2'182 kCHF en 2012).
- Les flux monétaires qui ont été affectés aux opérations d'investissements s'élèvent quant à eux à 3'694 kCHF (emplois de fonds) contre un montant de 1'436 kCHF en 2012.
- En ce qui concerne les flux affectés aux opérations de financement, ils font apparaître une source de fonds de 1'993 kCHF correspondant à un nouvel emprunt de 4'300 kCHF et à des remboursements financiers pour 2'307 kCHF.

Flux de fonds comparés (en milliers de francs)

| <i>S = sources de fonds / E=emplois de fonds</i> | Exercice 2011 | | | Exercice 2012 | | | Exercice 2013 | | |
|--|----------------------|----------|--------------|----------------------|----------|---------------|----------------------|----------|---------------|
| | S | E | Net | S | E | Net | S | E | Net |
| Flux monétaires provenant des opérations du compte de fonctionnement | 5'118 | 4'514 | +603 | 4'241 | 2'182 | +2'059 | 4'669 | 4'262 | +407 |
| Flux monétaires affectés aux opérations de financement (investissements) | 0 | 2'566 | -2'566 | 0 | 1'436 | -1'436 | 244 | 3'938 | -3'694 |
| Variation des dettes à moyen-long terme | | 2'532 | +1'068 | | 4'157 | +1'043 | | 2'307 | +1'993 |
| Total | | | -895 | | | +1'666 | | | -1'293 |
| Excédent des produits/-charges du Cercle d'inhumation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 0 | -8 |
| Variation nette des liquidités | | | -895 | | | +1'673 | | | -1'301 |
| Liquidités en début d'exercice | | | 2'869 | | | 1'974 | | | 3'647 |
| Liquidités en fin d'exercice | | | 1'974 | | | 3'647 | | | 2'346 |

Les différences éventuelles sur les résultats proviennent des arrondis aux milliers de francs.

8.1.4. Les comptes des investissements

Durant l'exercice 2013, les investissements réalisés et pris en charge par les comptes annuels 2013 ont été effectués dans le cadre du budget. Ils font apparaître un total des charges de Fr. 4'874'147.- pour un total des revenus de Fr. 1'183'944.-. Les investissements nets s'élèvent ainsi à Fr. 3'690'203.-.

Vous trouverez, au terme du présent rapport du service des finances, le tableau de la situation des investissements au 31 décembre 2013 avec les indications de leurs états respectifs (*en cours / terminés*) ainsi que des montants encore disponibles pour l'année suivante, à savoir 2014.

8.1.5. Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2013 se répartissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et long terme

| Etablissements | Contracté en | Echû en | Emprunt initial | Taux d'intérêt | Etat au 31.12.2012 | Nouveaux emprunts ou remboursements | Amortissements financiers 2013 | Etat au 31.12.2013 | Intérêts passifs payés en 2013 | Intérêts passifs payés en 2012 |
|-------------------------|--------------|---------|-----------------|----------------|--------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Kommunal Kredit Austria | 2008 | 2018 | 3'400'000 | 3.500% | 2'600'000 | | -200'000 | 2'400'000 | 90'495 | 98'817 |
| U B S | 2003 | 2013 | 2'500'000 | 2.535% | 125'000 | | -125'000 | - | 1'011 | 7'140 |
| U B S | 2004 | 2014 | 3'300'000 | 2.454% | 660'000 | | -330'000 | 330'000 | 13'138 | 21'302 |
| U B S | 2005 | 2015 | 1'170'000 | 2.687% | 610'000 | | -80'000 | 530'000 | 16'390 | 18'589 |
| U B S | 2006 | 2016 | 2'500'000 | 2.950% | 1'000'000 | | -250'000 | 750'000 | 26'721 | 34'198 |
| U B S | 2008 | 2018 | 4'100'000 | 2.820% | 3'100'000 | | -250'000 | 2'850'000 | 88'634 | 96'045 |
| U B S | 2009 | 2019 | 1'160'000 | 2.740% | 912'000 | | -62'000 | 850'000 | 25'336 | 27'132 |
| Bayerische Landesbank | 2007 | 2017 | 5'000'000 | 3.295% | 4'000'000 | | -200'000 | 3'800'000 | 132'532 | 138'390 |
| Postfinance | 2010 | 2022 | 4'900'000 | 2.270% | 4'250'000 | | -325'000 | 3'925'000 | 96'475 | 103'853 |
| Postfinance | 2012 | 2024 | 5'200'000 | 1.450% | 5'200'000 | | -235'000 | 4'965'000 | 75'400 | - |
| Rentes Genevoises | 2011 | 2023 | 3'600'000 | 2.600% | 3'350'000 | | -250'000 | 3'100'000 | 87'100 | 93'600 |
| SUVA | 2013 | 2025 | 4'300'000 | 1.660% | - | 4'300'000 | - | 4'300'000 | 5'158 | - |
| | | | | | 25'807'000 | 4'300'000 | -2'307'000 | 27'800'000 | 658'389 | 639'066 |

Extourne des intérêts courus (n-1)

Intérêts courus (n)

Intérêts sur emprunts soldés au 31.12.2012

Intérêts passifs (compte 940.321.01)

| | |
|----------------|----------------|
| -307'261 | -304'368 |
| 328'890 | 307'261 |
| - | 36'025 |
| 680'018 | 677'984 |

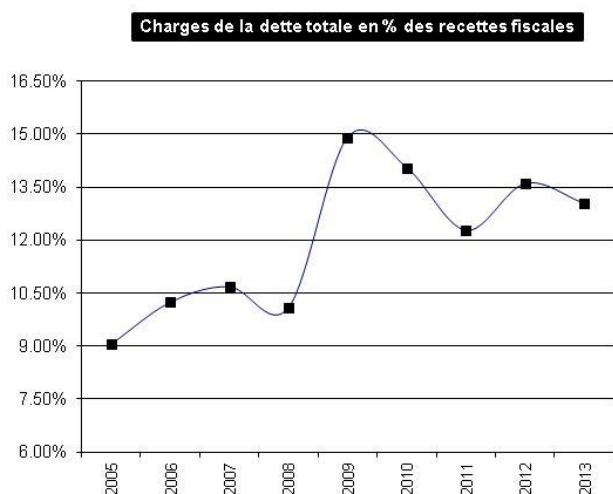
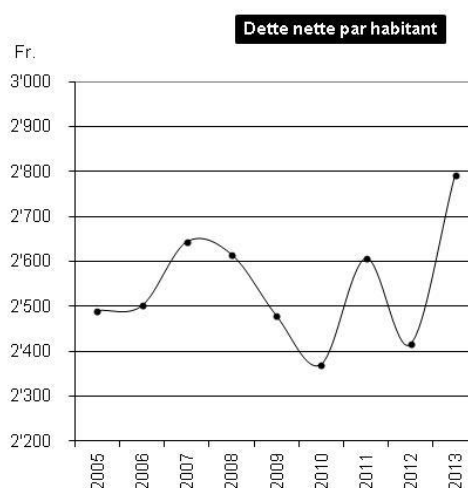
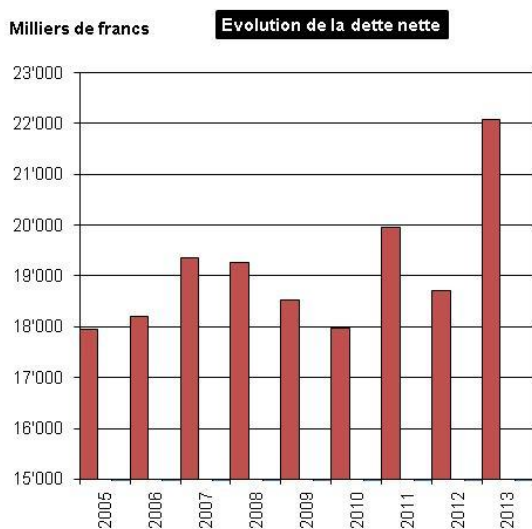
La dette nette communale est calculée sur la base des dettes brutes effectives de la commune, déduction faite des capitaux. Le service de la dette comprend, pour sa part, les amortissements financiers ainsi que les intérêts des dettes (intérêts dits passifs).

Le taux moyen de la dette en 2013 s'élève à 2.42% (→ 2.57% en 2012; → 2.84% en 2011) et sa durée résiduelle moyenne est de 7 ans et 6 mois.

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly pour les années 2005 à 2013.

| Année | Dette nette au 31.12. | Amortissements financiers | Intérêts passifs | Total des charges de la dette | Recettes fiscales totales * | Charges de la dette totale en % des recettes fiscales | Charge des intérêts en % des recettes fiscales | Nombre habitants | Dette nette par habitant en Fr. |
|-------------|-----------------------|---------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------------|---|--|------------------|---------------------------------|
| 2005 | 17'955'199 | 1'290'000 | 751'357 | 2'041'357 | 22'540'366 | 9.06% | 3.33% | 7210 | 2'491.00 |
| 2006 | 18'214'789 | 1'800'000 | 693'779 | 2'493'779 | 24'334'672 | 10.25% | 2.85% | 7281 | 2'502.00 |
| 2007 | 19'351'867 | 2'095'000 | 655'681 | 2'750'681 | 25'734'109 | 10.69% | 2.55% | 7321 | 2'644.00 |
| 2008 | 19'265'116 | 2'195'000 | 706'996 | 2'901'996 | 28'730'468 | 10.10% | 2.46% | 7367 | 2'616.00 |
| 2009 | 18'537'304 | 2'707'000 | 730'408 | 3'437'408 | 23'064'060 | 14.90% | 3.17% | 7477 | 2'480.00 |
| 2010 | 17'978'229 | 2'707'000 | 698'964 | 3'405'964 | 24'263'273 | 14.04% | 2.88% | 7584 | 2'371.00 |
| 2011 | 19'961'525 | 2'532'000 | 716'911 | 3'248'911 | 26'465'419 | 12.28% | 2.71% | 7657 | 2'607.00 |
| 2012 | 18'718'485 | 2'657'000 | 677'984 | 3'334'984 | 24'519'070 | 13.60% | 2.77% | 7750 | 2'416.00 |
| 2013 | 22'082'456 | 2'307'000 | 680'018 | 2'987'018 | 22'919'707 | 13.03% | 2.97% | 7908 | 2'793.00 |

Graphiques des évolutions de la dette nette et des charges de la dette



| | C 2010 | C 2011 | C 2012 | C 2013 | Budget 2013 | Ecart C 2013-B2013 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|
| IMPOTS ORDINAIRES | | | | | | |
| Impôt sur le revenu | 16'027'802 | 16'704'764 | 14'403'836 | 14'452'597 | 16'400'000 | -1'947'403 |
| Facturés pour l'année précédente (N-1) | 13'610'569 | 11'962'144 | 13'662'529 | 13'872'919 | | |
| Facturés pour les années antérieures | 3'795'364 | 2'260'006 | 3'400'326 | 1'516'980 | | |
| Autres (Impôts spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | -17'528'132 | -13'989'387 | -18'750'019 | -16'497'302 | | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 16'150'000 | 16'472'000 | 16'091'000 | 15'560'000 | | |
| Personnes physiques | | | | | | |
| Impôt sur la fortune | 1'441'479 | 1'671'044 | 1'594'590 | 1'660'842 | 1'530'000 | 130'842 |
| Facturés pour l'année précédente (N-1) | 1'107'724 | 1'002'567 | 1'291'192 | 1'309'568 | | |
| Facturés pour les années antérieures | 569'568 | 396'677 | 547'094 | 236'449 | | |
| Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | -1'671'812 | -1'191'200 | -1'752'696 | -1'455'174 | | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 1'436'000 | 1'463'000 | 1'509'000 | 1'570'000 | | |
| Total impôts personnes physiques | 17'469'281 | 18'375'807 | 15'998'426 | 16'113'438 | 17'930'000 | -1'816'562 |
| Impôt sur le bénéfice | 831'073 | 1'818'464 | 2'201'401 | 349'049 | 1'630'000 | -1'280'951 |
| Facturés pour l'année précédente (N-1) | 469'458 | 317'091 | 330'316 | 330'969 | | |
| Facturés pour les années antérieures | 667'840 | 702'073 | 1'140'705 | 802'895 | | |
| Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | -1'016'225 | -326'200 | -806'620 | -1'924'815 | | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 710'000 | 1'125'500 | 1'537'000 | 1'140'000 | | |
| Personnes morales | | | | | | |
| Impôt sur le capital | 319'056 | 598'818 | 421'082 | 398'942 | 440'000 | -41'058 |
| Facturés pour l'année précédente (N-1) | 181'051 | 152'712 | 144'400 | 139'113 | | |
| Facturés pour les années antérieures | 233'006 | 232'206 | 255'982 | 283'789 | | |
| Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | -370'000 | -179'600 | -397'300 | -418'960 | | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 275'000 | 393'500 | 418'000 | 395'000 | | |
| Total impôts personnes morales | 1'150'129 | 2'417'282 | 2'622'483 | 747'991 | 2'070'000 | -1'322'009 |
| Sous-total impôts ordinaires | 18'619'410 | 20'793'089 | 18'620'909 | 16'861'430 | 20'000'000 | -3'138'570 |
| IMPOTS IRREGULIERS | | | | | | |
| Impôt sur les donations et successions | 133'506 | 0 | 48'228 | 246'354 | 18'000 | 228'354 |
| Impôt sur les gains immobiliers et plus-values | 410'979 | 239'211 | 593'455 | 377'572 | 350'000 | 27'572 |
| Impôt sur les mutations | 797'357 | 711'336 | 665'452 | 752'609 | 550'000 | 202'609 |
| Sous-total impôts irréguliers | 1'341'842 | 950'546 | 1'307'135 | 1'376'534 | 918'000 | 458'534 |
| Contribution immobilière | 2'828'281 | 2'969'745 | 3'013'527 | 2'927'182 | 3'000'000 | -72'818 |
| Impôt sur les prestations en capital | 289'966 | 587'605 | 412'601 | 434'428 | 390'000 | 44'428 |
| AUTRES IMPOTS | | | | | | |
| Impôt spécial des immeubles, sociétés, associations et fondations | 99'403 | 82'011 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Impôt sur les appareils de divertissement et automates | -5'403 | 5'600 | 8'250 | 5'700 | 5'700 | 0 |
| Impôt sur les véhicules | 547'000 | 559'834 | 572'840 | 585'306 | 580'000 | 5'306 |
| Impôt à la source (étrangers) | 526'197 | 500'934 | 568'751 | 713'785 | 530'000 | 183'785 |
| Impôt sur les chiens | 16'577 | 16'055 | 15'058 | 15'343 | 16'700 | -1'358 |
| Sous-total autres impôts | 4'302'021 | 4'721'784 | 4'591'027 | 4'681'744 | 4'522'400 | 159'344 |
| Total général | 24'263'273 | 26'465'419 | 24'519'071 | 22'919'707 | 25'440'400 | -2'520'693 |

Etat des investissements

| | | 2013 | | | | | | | | | 2014 | | | |
|--|---|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------|--|----------------------|------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| | | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] | [4] | [5] | [6] | [7] | [8] | Messages N° (exercice courant) | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] | |
| Etats : C = en cours / NC = non commencé T = terminé / A = annulé DP = décision de principe | | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ⁻¹ | Disponible total exercice | Montant inscrit au budget exercice | Dépenses exercice | Etat | Solde disponible cumulé pour n ⁺¹ | Manco (-) Boni (+) | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde n ⁻¹ | Disponible total exercice |
| 020.506.02 | Renouvellement parc informatique (hard & software) | | - | 118'335.10 | 118'335.10 | 100'000.00 | -16'774.20 | C | 101'560.90 | - | - | - | 101'560.90 | 101'560.90 |
| 020.506.03 | Programme informatique c/SIT (syst. info. territoire) | | | 21'149.40 | 21'149.40 | 21'150.00 | - | C | 21'149.40 | - | - | - | 21'149.40 | 21'149.40 |
| 020.506.04 | Remplacement du central téléphonique administration communale | 17/12 | 70'000.00 | - | 70'000.00 | 70'000.00 | - | NC | 70'000.00 | - | - | | 70'000.00 | 70'000.00 |
| 14.506.08 | Remplacement des vestiaires du local feu /Rte | | | | | | | | | | 09/13 | 29'750.00 | - | 29'750.00 |
| 15.503.04 | Remplacement des sols du cantonnement militaire | 18/12 | 52'845.00 | - | 52'845.00 | 52'845.00 | -56'714.25 | T | - | -3'869.25 | | | | |
| 16.503.01 | Rénovations poste commandement | | - | 300'000.00 | 300'000.00 | 300'000.00 | -43'473.70 | C | 256'526.30 | - | - | | 256'526.30 | 256'526.30 |
| 21.506.00 | Renouvellement du mobilier scolaire | | | 140'985.30 | 140'985.30 | 140'900.00 | -70'863.95 | C | 70'121.35 | - | - | | 70'121.35 | 70'121.35 |
| 21.506.02 | Renouvellement du parc informatique scolaire | 23/12 | 575'000.00 | - | 575'000.00 | 145'000.00 | -105'206.70 | C | 469'793.30 | - | - | | 469'793.30 | 469'793.30 |
| 294.503.19 | Rénovations diverses sur bâtiments scolaires | 15/12 | 100'000.00 | - | 100'000.00 | 100'000.00 | -99'435.00 | T | - | 565.00 | 10/13 | 162'000.00 | - | 162'000.00 |
| 294.503.26 | Réfections et rafraîch. intérieurs - bâtiment Chevalier 8 | | | | | | | | | | 11/13 | 100'000.00 | - | 100'000.00 |
| 294.503.27 | Réfection complète : scène halle polyvalente / | | | | | | | | | | 12/13 | 70'000.00 | - | 70'000.00 |
| 294.503.28 | Assain. install. chauffage bois - Centre scol. Cité + extension aux bâtiments du secteur (crédit d'étude) | | | | | | | | | | 13/13 | 20'000.00 | - | 20'000.00 |
| 294.503.30 | Assainissement et transformations Chevalier 7 | | | 1'518'908.15 | 1'518'908.15 | 1'180'000.00 | -1'386'259.20 | C | 132'648.95 | - | - | | 132'648.95 | 132'648.95 |
| 294.503.31 | Complexe scolaire Marly Grand-Pré | 09/12 | 16'150'000.00 | 360'858.60 | 16'510'858.60 | 1'400'000.00 | -1'126'171.35 | C | 15'384'687.25 | - | - | | 15'384'687.25 | 15'384'687.25 |
| 294.503.32 | Aménagement locaux Accueil extrascolaire Marly-Cité | 10/12 | 50'000.00 | - | 50'000.00 | 50'000.00 | -50'206.80 | T | - | -206.80 | | | | |
| 294.506.07 | Rénovation halle polyvalente Marly-Cité (remplacement grand rideau et parquet) | 11/12 | 40'000.00 | - | 40'000.00 | 40'000.00 | -29'375.50 | T | - | 10'624.50 | | | | |
| 294.506.08 | Achat nacelle élévatrice : centre scolaire Grand-Pré | | | | | | | | | | 01/14 | 17'000.00 | - | 17'000.00 |
| 40.552.01 | Participation à l'Hôpital cantonal / Bertigny III | | | 47'099.00 | 47'099.00 | 40'000.00 | -8'602.40 | C | 38'496.60 | - | | | 38'496.60 | 38'496.60 |
| 620.501.15 | Modérations de trafic | 30/12 | 125'000.00 | 13'659.20 | 138'659.20 | 145'895.00 | -13'304.60 | C | 125'354.60 | - | - | | 125'354.60 | 125'354.60 |
| 620.501.20 | Investigations historiques : site pollué du Port | | | | | | | | | | 15/13 | 6'000.00 | - | 6'000.00 |
| 620.501.21 | Aménagement du carrefour des Rittes | | | 351'554.45 | 351'554.45 | 175'000.00 | - | C | 351'554.45 | - | - | | 351'554.45 | 351'554.45 |
| 620.501.30 | Parking d'échange de Corbaroche | | | 48'929.80 | 48'929.80 | - | -4'592.75 | C | 44'337.05 | - | - | | 44'337.05 | 44'337.05 |
| 620.501.36 | Aménagement routier (Route de la Gérine) | | | 683'313.65 | 683'313.65 | 696'000.00 | -496'460.60 | C | 186'853.05 | - | - | | 186'853.05 | 186'853.05 |

Etats :
 C = en cours / NC = non commencé
 T = terminé / A = annulé
 DP = décision de principe

| | | 2013 | | | | | | | | 2014 | | | |
|-----------------------------------|--|------------------------------------|--|------------------------------|--|----------------------|------------|---|-----------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| | | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] | [4] | [5] | [6] | [7] | [8] | Messages N° (exercice courant) | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] |
| Messages N° (exercice courant) | | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ⁻¹ | Disponible total exercice | Montant inscrit au budget exercice | Dépenses exercice | Etat | Solde disponible cumulé pour n ⁺¹ | Manco (-) Boni (+) | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde n ⁻¹ | Disponible total exercice |
| 620.501.40 | Aménagement de la Route des Ecoles, projet d'aménagement | | 12'938.75 | 12'938.75 | - | -2'574.90 | C | 10'363.85 | - | - | | 10'363.85 | 10'363.85 |
| 620.501.45 | Aménagement trottoir et chemin piéton. PED Moraty | | | | | | | | | 16/13 | 130'000.00 | - | 130'000.00 |
| 620.501.47 | Modération trafic, Route Préalpes-Route Bourguillon | | 126'670.60 | 126'670.60 | 126'670.00 | -494.05 | C | 126'176.55 | - | - | | 126'176.55 | 126'176.55 |
| 620.501.49 | Création de place de village - réalisation | | 299'729.85 | 299'729.85 | 300'000.00 | -20'997.40 | C | 278'732.45 | - | - | | 278'732.45 | 278'732.45 |
| 620.501.52 | Aménagement piste cyclable-piétons / Rte Géline -Ecoles | | 270'444.25 | 270'444.25 | 270'000.00 | - | NC | 270'444.25 | - | - | | 270'444.25 | 270'444.25 |
| 620.501.53 | Investigations historiques Corbaroche (sites pollués) | | 6'000.00 | 6'000.00 | - | - | C | 6'000.00 | - | - | | 6'000.00 | 6'000.00 |
| 620.501.58 | Poste tapis, route Essinges Est | | 35'550.00 | 35'550.00 | - | -43'216.40 | T | - | -7'666.40 | | | | |
| 620.501.60 | Réfection du revêtement de la route de la Colline | | 260'000.00 | 260'000.00 | 260'000.00 | -155'191.80 | C | 104'808.20 | - | - | | 104'808.20 | 104'808.20 |
| 620.501.65 | Concept global de modération de trafic | | 3'894.25 | 3'894.25 | - | - | T | - | 3'894.25 | | | | |
| 620.501.66 | Aménagement Route impasse des Violettes | | 119'612.95 | 119'612.95 | - | - | C | 119'612.95 | - | - | | 119'612.95 | 119'612.95 |
| 620.501.67 | Abris vélos / Géline | | 15'000.00 | 15'000.00 | - | -21'767.05 | T | - | -6'767.05 | | | | |
| 620.501.68 | Réfection du revêtement bitumineux à la Route du Centre (tapis, bordure, pavés) | 24/12 | 260'000.00 | - | 260'000.00 | 260'000.00 | -9'790.65 | C | 250'209.35 | - | - | 250'209.35 | 250'209.35 |
| 620.501.69 | Réfection du revêtement bitumineux au Chemin de la Follaz | 25/12 | 60'000.00 | - | 60'000.00 | 60'000.00 | - | NC | 60'000.00 | - | - | 60'000.00 | 60'000.00 |
| 620.501.70 | Réfection de 2 arrêts de bus (Rittes, Marly-Cité) | | | | | | | | | 17/13 | 60'000.00 | - | 60'000.00 |
| 620.501.71 | Aménagement d'une station de vélos en libre service | 01/13 | 78'000.00 | - | 78'000.00 | 78'000.00 | - | NC | 78'000.00 | - | - | 78'000.00 | 78'000.00 |
| 620.501.72 | Assainissement de l'éclairage public communal | 32/12 | 1'100'000.00 | - | 1'100'000.00 | 220'000.00 | -324.00 | C | 1'099'676.00 | - | - | 1'099'676.00 | 1'099'676.00 |
| 620.501.73 | Révision du cadastre de bruit des routes communales | 33/12 | 90'000.00 | - | 90'000.00 | 90'000.00 | -2'734.00 | C | 87'266.00 | - | - | 87'266.00 | 87'266.00 |
| 620.501.74 | Aménagement d'un abri à vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré | 34/12 | 15'000.00 | - | 15'000.00 | 15'000.00 | - | NC | 15'000.00 | - | - | 15'000.00 | 15'000.00 |
| 620.501.75 | Aménagement trottoir / carrefour Montivers v. Bouruillon et porte entrée village | | | | | | | | | 18/13 | 250'000.00 | - | 250'000.00 |
| 620.501.90 | Réfection des routes communales | | | | | | | | | 19/13 | 500'000.00 | - | 500'000.00 |
| 620.509.00 | Achats de panneaux de signalisation (mise aux normes) | | 6'661.90 | 6'661.90 | 6'660.00 | -436.45 | T | - | 6'225.45 | | | | |
| 622.506.05 | Remplacement de la saleuse (véhicule PONY) | 26/12 | 32'000.00 | - | 32'000.00 | 32'000.00 | -28'126.70 | T | - | 3'873.30 | | | |
| 622.506.07 | Remplacement de l'élevateur à véhicules à la halle | 16/12 | 21'000.00 | - | 21'000.00 | 21'000.00 | -20'599.35 | T | - | 400.65 | | | |
| 622.506.08 | Remplacement de la motofaucheuse AGRIA | 27/12 | 25'000.00 | - | 25'000.00 | 25'000.00 | -23'000.00 | T | - | 2'000.00 | | | |
| 622.506.09 | Remplacement véhicule type Reform | | | | | | | | | 20/13 | 260'000.00 | - | 260'000.00 |
| 70.501.21 | Remplacement conduite by-pass Publiet-Géline | | 44'519.50 | 44'519.50 | 40'000.00 | - | T | - | 44'519.50 | | | | |
| 70.501.24 | Mise en conformité du réservoir de Montiver | | - | - | 11'000.00 | - | T | - | - | | | | |
| 70.501.29 | Travaux suite à mise en zone des captages du Claruz | | 28'049.15 | 28'049.15 | - | - | C | 28'049.15 | - | - | | 28'049.15 | 28'049.15 |
| 70.501.31 | Planification de besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable, crédit d'étude | | - | - | - | -1'087.50 | T | - | -1'087.50 | | | | |

Etats :
 C = en cours / NC = non commencé
 T = terminé / A = annulé
 DP = décision de principe

| | | 2013 | | | | | | | | 2014 | | | |
|-----------------------------------|---|------------------------------------|---|---------------------------|------------------------------------|-------------------|------|--|-----------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| | | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] | [4] | [5] | [6] | [7] | [8] | Messages N° (exercice courant) | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] |
| Messages N° (exercice courant) | | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ⁻¹ | Disponible total exercice | Montant inscrit au budget exercice | Dépenses exercice | Etat | Solde disponible cumulé pour n ⁺¹ | Manco (-) Boni (+) | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde n ⁻¹ | Disponible total exercice |
| 70.501.32 | Modification des pontages sur conduite d'amenée d'eau au réservoir de Montiver | | 28'415.70 | 28'415.70 | - | -10'051.95 | C | 18'363.75 | - | - | | 18'363.75 | 18'363.75 |
| 70.501.33 | Extension réseau distribution eau et défense incendie /secteur PAD Les Epinettes D | | 90'000.00 | 90'000.00 | 90'000.00 | -59'044.15 | T | - | 30'955.85 | | | | |
| 70.501.36 | Remplacement conduite - Rte de Chésalles | | 15'000.00 | 15'000.00 | 15'000.00 | -15'064.55 | T | - | -64.55 | | | | |
| 70.501.37 | Remplacement conduite - Rte de la Gérine | | 200'000.00 | 200'000.00 | 200'000.00 | -127'041.45 | C | 72'958.55 | - | - | | 72'958.55 | 72'958.55 |
| 70.501.38 | Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route de Chésalles | 19/12 | 120'000.00 | - | 120'000.00 | -111'981.15 | T | - | 8'018.85 | | | | |
| 70.501.39 | Extension du réseau d'eau et défense incendie, Route de Chésalles (stand) | 20/12 | 45'000.00 | - | 45'000.00 | -48'495.75 | T | - | -3'495.75 | | | | |
| 70.501.40 | Construction de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de la ville de Fribourg et des communes voisines | 21/12 | 1'350'000.00 | - | 1'350'000.00 | 675'000.00 | C | 1'271'106.80 | - | - | | 1'271'106.80 | 1'271'106.80 |
| 70.501.41 | Remplacement conduite distr. eau - Rte Préalpes | 03/13 | 110'000.00 | - | 110'000.00 | 110'000.00 | C | 51'921.25 | - | - | | 51'921.25 | 51'921.25 |
| 70.501.42 | Ext. réseau distrib. eau et déf. incendie : PED Moraty | | | | | | | | | 21/13 | 100'000.00 | - | 100'000.00 |
| 70.501.43 | Remplacement conduite distr. eau - Rte de Corbaroche | | | | | | | | | 22/13 | 135'000.00 | - | 135'000.00 |
| 70.506.04 | Automatisation des relevés de compteurs d'eau | | 6'900.00 | 6'900.00 | 6'900.00 | -6'930.00 | T | - | -30.00 | | | | |
| 70.506.05 | Remplacement du système informatique de gestion adduc.eau | | 28'354.00 | 28'354.00 | - | -30'079.00 | T | - | -1'725.00 | | | | |
| 70.509.00 | Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP) | | | | | | | | | 23/13 | 30'000.00 | - | 30'000.00 |
| 71.501.19 | Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) | | 11'879.30 | 11'879.30 | 11'880.00 | -1'520.00 | C | 10'359.30 | - | - | | 10'359.30 | 10'359.30 |
| 71.501.24 | Collecteur séparatif / Chemin du Publiet | | 48'640.10 | 48'640.10 | 48'640.00 | -35'250.00 | C | 13'390.10 | - | - | | 13'390.10 | 13'390.10 |
| 71.501.29 | Remplacement collecteur à la Route du Centre | | 89'469.25 | 89'469.25 | 50'000.00 | -44'393.65 | C | 45'075.60 | - | - | | 45'075.60 | 45'075.60 |
| 71.501.33 | Réhabilitation des regards de contrôle EU (zone S2 Planafin) | | 60'000.00 | 60'000.00 | 50'000.00 | - | C | 60'000.00 | - | - | | 60'000.00 | 60'000.00 |
| 71.501.34 | Travaux de détournement collecteur communal (secteur PAD Epinettes D) | | 80'000.00 | 80'000.00 | 80'000.00 | -32'966.80 | T | - | 47'033.20 | | | | |
| 71.501.35 | Modification du raccordement des grilles de routes des EU dans EC (secteur PAD Epinettes D) | | 1'868.45 | 1'868.45 | 8'240.00 | -2'203.00 | T | - | -334.55 | | | | |
| 71.501.36 | Remplacement collecteur défectueux - Rte Bourguillon | | | | | | | | | 24/13 | 50'000.00 | - | 50'000.00 |

Etats :
C = en cours / NC = non commencé
T = terminé / A = annulé
DP = décision de principe

| | | 2013 | | | | | | | | | 2014 | | |
|--|--|--|--|---------------------------------|---|----------------------|------|---|---|-----------------------------------|--|------------------------------------|---------------------------------|
| | | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] | [4] | [5] | [6] | [7] | [8] | | [1] | [2] | [3] =[1]+[2] |
| Messages N° (exercice courant) | | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ⁻¹ | Disponible total exercice | Montant inscrit au budget exercice | Dépenses exercice | Etat | Solde disponible cumulé pour n ⁺¹ | Manco (-) Boni (+) | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde n ⁻¹ | Disponible total exercice |
| 72.501.00 | Travaux sur place container / Marly-Centre | | 46'445.00 | 46'445.00 | 20'000.00 | -1'146.45 | T | - | 45'298.55 | | | | |
| 72.509.00 | Aménagement d'une benne enterrée pour la collecte du gazon | 28/12 | 50'000.00 | - | 50'000.00 | -35'509.45 | C | 14'490.55 | - | - | | 14'490.55 | 14'490.55 |
| 741.503.00 | Agrandissement du cimetière (2ème phase de l'étape 1) | | 35'005.45 | 35'005.45 | - | -4'239.10 | T | - | 30'766.35 | - | | - | - |
| 75.501.01 | Amén. de la Gérine, Protection contre les crues (2e étape) | | -84'708.95 | -84'708.95 | - | -5'524.65 | C | -90'233.60 | - | - | | -90'233.60 | -90'233.60 |
| 79.509.00 | Zone Winkler - projet Europan 12 | 05/12 | 162'000.00 | -611.80 | 161'388.20 | -162'584.15 | C | -1'195.95 | - | - | | -1'195.95 | -1'195.95 |
| 79.509.01 | Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) | 36/12 | 200'000.00 | - | 200'000.00 | - | NC | 200'000.00 | - | - | | 200'000.00 | 200'000.00 |
| 942.503.00 | Construction de l'habitation du domaine rural (ferme du | 13/12 | 500'000.00 | - | 500'000.00 | - | NC | 500'000.00 | - | - | | 500'000.00 | 500'000.00 |
| 943.503.01 | Rénovations diverses sur bâtiments communaux | 14/12 | 150'000.00 | - | 150'000.00 | -126'510.00 | C | 23'490.00 | - | 10/13 | 121'000.00 | 23'490.00 | 144'490.00 |
| 943.503.06 | Réaménagement de l'accès à la halle édilitaire | 29/12 | 42'000.00 | - | 42'000.00 | -38'858.45 | T | - | 3'141.55 | - | | - | - |
| Total des investissements bruts | | | 21'572'845.00 | 5'490'520.35 | 27'063'365.35 | 8'655'780.00 | | -4'874'146.90 | | | 21'977'148.30 | 21'070.15 | 24'017'898.30 |
| | | | | | | | | | <i>Solde total disponible ./ dépenses</i> | | 22'189'218.45 | | |

8.2. GESTION INFORMATIQUE

En 2013, le Conseil communal a tout d'abord élargi la composition de la Commission informatique en y intégrant quelques spécialistes issus du Conseil général, MM. Philippe Froidevaux, Kurt Sager et Bertrand Spaeth. Sur la base des réflexions de cette Commission, le Conseil communal a donné mandat à un expert externe, M. Luis Samaniego, de réaliser un audit de l'informatique communale. L'organisation interne, les outils informatiques et la solution d'hébergement des serveurs auprès du SITel (Service informatique de l'Etat de Fribourg) via l'association CommuNet, ont fait l'objet de constats et de propositions, qui guident désormais les propositions, les actions et décisions dans ce domaine. La Commission informatique a préparé dans un premier temps l'engagement d'un coordinateur informatique qui doit être le contact principal pour la relation entre les fournisseurs d'applications, l'hébergeur des serveurs (actuellement CommuNet/ SITel), les responsables métiers, les utilisateurs, qui doit représenter les intérêts des utilisateurs et de la Commune, établir les standards des applications et de la sécurité, planifier les installations : nouvelles versions, nouvelles applications, remplacement du matériel, etc. C'est la société fribourgeoise Fait-It qui a été désignée pour assumer ce mandat et qui est à l'œuvre depuis décembre 2013.

Sur le plan des coûts de fonctionnement, le résultat de l'exercice 2013 est conforme au budget, soit Fr. 120'085.- de dépenses pour Fr. 125'000.- de budget. au compte 023.310.00, frais d'ordinateur. Les frais de la coordination informatique (mandat externe) ont été mis à charge de ce même compte pour Fr. 17'253.-, alors qu'ils avaient été prévus pour Fr. 20'000.- sous le poste Traitement du personnel permanent (compte 020.303.01) (Fr. 10'000.- représentent un carnet d'heures disponibles au 1^{er} janvier 2014).

Renouvellement du parc informatique (compte 020.506.02)

Au niveau des investissements, compte tenu de l'audit et de la mise en place de la coordination, seuls les investissements nécessaires ont été engagés.

| Etat du compte : | |
|---|---------------|
| Montant disponible | Fr. 121'150.- |
| Programme City Kid's (crèche), licence, installation paramétrage, formation, matériel | Fr. 9'807.- |
| Audit | Fr. 3'000.- |
| Programme location d'objet, paramétrage, formation | Fr. 3'663.- |
| Divers matériels | Fr..... 304.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2013 | Fr. 16'774.- |

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE

Responsable: Jean-Marc Boéchat
Suppléant : Maurice Horner

Le mot du Conseiller

Outre les travaux planifiés dont vous trouverez le détail ci-dessous, l'année 2013 a été marquée par un événement majeur qui aura des effets importants sur notre commune dans les années à venir.

Les répercussions de la tentative de sauvetage d'Ilford, puis malheureusement de sa faillite seront importantes. Les conséquences ont été désastreuses sur le personnel de l'entreprise, mais elles seront aussi importantes sur l'organisation territoriale de Marly. Nous nous sommes fortement impliqués pour que celles-ci soient le plus favorables et le mieux intégrées possible. Les discussions avec les nouveaux propriétaires du site nous laissent espérer que la zone se développe harmonieusement en partie en un site d'habitation, tout en conservant en majorité son caractère industriel. Au vu de ces perspectives, le spectre d'un nouveau scénario à la Winckler s'éloigne. Il reste un défi majeur pour le Conseil communal, le dicastère et la Commission d'aménagement, celui d'un développement important mais harmonieux de cette partie centrale de notre territoire.

Mises en perspective, la revitalisation du « Parc des falaises », sur les cendres de la zone Winckler, et l'évolution du site de l'Ancienne-Papeterie vont donc changer la physionomie de notre commune. Il s'agira, grâce au nouveau plan d'aménagement local (PAL) dont les travaux ont commencé, de réaliser ces chantiers dans l'esprit de la vision du Conseil communal qui est de garantir et développer la qualité de vie à Marly tout en assurant une maîtrise financière. La Commission d'aménagement, le Dicastère et le Conseil communal sont prêts à relever ce défi.

Jean-Marc Boéchat
Conseiller communal

9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

Le service technique, par sa section police des constructions, a traité en 2013 **102 dossiers** de demande de permis de construire, de transformations et d'équipements divers dont 86 autorisations ou permis délivrés. La part juridique dans le traitement des demandes de permis de construire tient une place importante.

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------|------|------|------|
| AUTORISATIONS DE LA PREFECTURE | | | | |
| Habitations individuelles | 3 | 9 | 0 | 4 |
| Habitations collectives et locatifs | 0 | 1 | 2 | 8 |
| Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts | 0 | 2 | 0 | 4 |
| Bâtiments publics | 1 | - | - | - |
| Transformations, agrandissement et/ou habitations | 8 | 7 | 14 | 20 |
| Transformation, agrandissement et/ou industriels | 2 | 3 | 4 | - |
| Transformation, agrandissement et/ou public | 2 | 1 | - | - |
| Extension FRIGAZ | 4 | 1 | 1 | 2 |
| Extension du réseau d'eau et incendie | 1 | 0 | 1 | - |
| Mise en séparatif | 0 | 1 | - | - |
| Aménagements extérieurs, routier | 1 | 7 | 3 | - |
| Voies d'escalade | 0 | 1 | - | - |
| Démolitions | 1 | - | - | - |
| Capteurs solaires | 5 | - | - | - |
| PAD, PED, plan d'infrastructures | 0 | 0 | 0 | 2 |
| AUTORISATIONS DU CONSEIL COMMUNAL | | | | |
| Cabanes de jardin | 8 | 11 | 3 | 8 |
| Capteurs solaires | 4 | 10 | 4 | 3 |
| Abris et garages | 6 | 10 | 15 | 11 |
| Jardin d'hiver | 4 | 2 | 4 | 3 |
| Piscines | 1 | 5 | 2 | 1 |
| Rénovations diverses | 9 | 4 | 11 | 13 |
| Changement de chauffage | 17 | 14 | 20 | 17 |
| Aménagements extérieurs | 9 | 9 | 8 | 5 |
| Autorisations diverses (totem, ...) | 2 | 5 | 2 | 3 |
| Cheminée extérieure | 1 | 2 | - | - |
| Procédure de recours | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Demandes préalables | 4 | 3 | 5 | 14 |

9.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX

Carrefour giratoire "Les Rittes" (compte 620.501.21)

Rien de changé par rapport à 2012.

Aménagements routiers, Route de la Gérine (620.501.36)

La Commune a reçu les plans approuvés par la direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions le 28 février 2013. Les travaux ont ainsi pu démarrer au début du mois de mai pour se terminer début octobre. Globalement, le

chantier s'est bien déroulé cependant des interruptions de trafic étaient nécessaires afin de pouvoir poser les couches bitumineuses et les laisser refroidir pour permettre au trafic de circuler normalement sans l'abîmer. Dans cet objectif, le service technique a informé les habitants concernés des phases de fermetures de route à l'aide de tous-ménages, par une inforoute à la radio et par communiqué de presse. La première fermeture était prévue le 30 septembre à 6h00 pour une durée de 24 heures et la seconde le 1^{er} octobre à 6h00 également pour une durée de 24h. Cette organisation a été mise en place afin d'éviter de prolonger inutilement dans le temps les nuisances pour les riverains et de pouvoir poser le tapis bitumineux en une seule largeur pour éviter un joint longitudinal au milieu de la chaussée. Dans le cadre de ces travaux, une conduite d'eau potable a été remplacée sur une longueur d'environ 700m et les eaux claires de la route communale ont été mises en séparatif. Comme le décompte final n'est pas encore réalisé, nous pouvons présenter le décompte final provisoire suivant :

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2008 | Fr. | 45'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 et 2013 | Fr. | 700'000.- |
| Total montants alloués dans le cadre des budgets | Fr. | 745'000.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2013 | Fr. | 626'876.- |
| Solde | Fr. | 118'124.- |

Modération de trafic (compte 620.501.15)

En prévision de l'adoption de notre concept global de modération de trafic, une première tranche de Fr. 125'000.- avait été demandé au Conseil général en 2012 pour le budget 2013. Puis, se rendant compte des problèmes de cohérence et d'adaptation aux conditions locales, le Conseil communal et la commission d'aménagement du territoire, des constructions, des transports, de l'environnement et de l'énergie ont pris l'option de présenter un message d'investissement global pour la mise en place de la modération sur toute la commune soit un montant complémentaire de Fr. 825'000.- investi sur les 7 prochains exercices soit jusqu'en 2020. Le Conseil général l'a refusé lors de sa séance du 11 décembre 2013, par conséquent le Conseil communal doit orienter différemment sa stratégie de mise en place de la modération de trafic ainsi que de son financement. Quant au concept global de modération de trafic, il a été préavisé favorablement par le service des ponts et chaussées en mai 2013.

Etat du compte :

| | | |
|--|------------|------------------|
| Total disponible au 1 ^{er} janvier 2013 | Fr. | 145'895.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2013 | Fr. | 13'305.- |
| Solde au 31 décembre 2013 | Fr. | 132'590.- |

Modération de trafic, route des Préalpes-Route de Bourguillon (compte 620.501.47)

Le projet a été mis à l'enquête publique dans la feuille officielle n° 33 du 19 août 2013, le dossier n'a pas fait l'objet d'opposition. La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) a approuvés les plans le 20 décembre 2013. La Commune prévoit de lancer les appels d'offres d'ici mi-février 2014 et de réaliser les travaux entre mai et juin 2014.

Etat du compte :

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2010 | Fr. | 30'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 100'000.- |
| Total au budget | Fr. | 130'000.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2013 | Fr. | 3'824.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | 126'176.- |

Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine (compte 620.501.52)

Le projet est bloqué pour l'instant, car la Commune est dans l'attente d'une décision du propriétaire sur l'avenir de la parcelle en zone aujourd'hui exploitée par un agriculteur.

Etat du compte :

| | | |
|---|-----|-----------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 10'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 265'000.- |
| Total au budget | Fr. | 275'000.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2013 | Fr. | 4'556.- |
| Solde au budget 2012 | Fr. | 270'444.- |

Investigations historiques du site pollué de Corbaroche (compte 620.501.53)

Un mandat a été donné à Géolina SA pour un montant de Fr. 3'456.-. Les résultats de ces investigations devaient nous parvenir durant le premier semestre 2013, finalement ils nous seront livrés que pour le premier trimestre 2014.

Place du village (compte 620.501.49)

Le projet de place du village a été mis à l'enquête publique dans la feuille officielle du 7 septembre 2012 et il n'a fait l'objet d'aucune opposition. Le Conseil communal a reçu le permis de construire du Préfet le 23 janvier 2013. Après avoir élaboré la soumission pour la phase I de l'aménagement de la place, le service technique a lancé les appels d'offres auprès de cinq entreprises régionales. Seules trois entreprises ont répondu et l'offre économiquement la plus avantageuse se situait environ Fr. 50'000.- au-dessus du budget à disposition. L'appel d'offre a donc été interrompu conformément à l'article 34 lettre d du règlement fribourgeois sur les marchés publics. Une autre solution est à l'étude.

Etat du compte :

| | | |
|---|------------|-----------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 160'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 160'000.- |
| Total au budget | Fr. | 320'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2013 | Fr. | 41'268.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | 278'732.- |

Création de station vélos en libre service (compte 620.501.71)

Station de Bel-Air

Le projet est pour l'instant gelé car une information de dernière minute indiquerait que l'Agglomération de Fribourg remettrait en question le subventionnement de la station de Bel-Air. En effet, son financement partiel par l'AGGLO ne pourrait être assuré puisque la station n'est pas inscrite dans le PA2. Il s'agit-là d'une position nouvellement portée à notre connaissance, la commune est donc dans l'attente d'une prise position claire de l'AGGLO.

Etat du compte :

| | | |
|---|------------|------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2013 | Fr. | 78'000.- |
| Total au budget | Fr. | 78'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2013 | Fr. | 0.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | 78'000.- |

Aménagement de l'Impasse des Violettes (compte 620.501.66)

La Commune, par convention, paiera l'infrastructure seulement une fois réalisée et le décompte final en notre possession. A ce jour, la Commune est toujours dans l'attente du décompte final du promoteur ceci malgré plusieurs rappels. La seule dépense effectuée à ce jour est celle pour l'installation de l'éclairage public qui a été facturée directement par Groupe e.

Etat du compte :

| | | |
|---|------------|----------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2013 | Fr. | 125'000.- |
| Total au budget | Fr. | 125'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2013 | Fr. | 5'387.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | 119'613.- |

Assainissement de l'éclairage public communal (compte 620.501.72)

La première étape de l'assainissement a débuté au mois d'octobre 2013 et devrait être terminée d'ici fin janvier 2014. Les adresses assainies dans cette 1^{ère} phase sont : Le Riedelet, Champs-Montant, Messidor, rte de la Gérine, la Plaine, Bel-Air, Pâquier, Couchant, Bel-Air, Charbonnière, Cossettes, Mouettes, St-Martin et partiellement le chemin des Epinettes.

Etat du compte :

| | | |
|---|------------|--------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2013 | Fr. | 220'000.- |
| Total au budget | Fr. | 220'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2013 | Fr. | 324.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | 219'676.- |

Révision du cadastre de bruit communal (compte 620.501.72)

La mise à jour du cadastre de bruit des routes communales a été livrée à la fin octobre, Il ressort du document que le seul dépassement calculé se trouve à la hauteur de l'angle sud-ouest du bâtiment situé à la route de la Gérine 27 (Foyer St-Camille). Selon l'ingénieur spécialiste, dans le résultat obtenu aucune correction du modèle de calcul n'a été considérée pour cette route, or, la mesure in situ réalisée donne une valeur mesurée inférieure au modèle de calcul. En conséquence de quoi, il estime que la valeur limite (VLI) est atteinte à cet endroit, mais elle n'est pas dépassée. Il en résulte donc, que pour l'instant, la route ne nécessite pas d'assainissement au bruit. Le dossier du cadastre a été envoyé au Service de l'environnement pour approbation. La demande de subvention des fera après avoir reçu l'approbation du cadastre.

Etat du compte :

| | | |
|---|------------|----------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2013 | Fr. | 90'000.- |
| Total au budget | Fr. | 90'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2013 | Fr. | 2'734.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | 87'266.- |

Aménagement d'abri vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré (compte 620.501.74)

Le projet est gelé le temps de connaître les intentions du Canton quant à l'assainissement de la route de Fribourg entre le giratoire du Centre et celui de la Jonction.

9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9.3.1. Plan d'aménagement local

Adaptation du PAL 2012

Le dossier du PAL adapté a été déposé sans opposition auprès du Service des constructions et de l'aménagement au mois d'octobre 2012. Une année après, La Direction de l'aménagement du territoire et des constructions nous a fait parvenir un courrier au Conseil communal pour l'informer que certains éléments du plan de zone et du règlement communal d'urbanisme étaient mis en cause et qu'ils feront l'objet d'une publication dans la feuille officielle n° 43 du 25 octobre 2013. La Commune, dans ce délai, peut déposer son éventuelle détermination par écrit sur les points mis en cause. Ceci a été fait dans les délais et elle a fait valoir son droit d'être entendu. Dans ce sens, une séance a eu lieu dans les bureaux du SeCA avec les personnes concernées par le traitement de notre PAL le 23 décembre 2013. La délégation communale présente a rendu attentif le SeCA de son intention de démarrer la révision générale du PAL une fois le dossier approuvé par la Canton et que ces points contestés seraient traités dans le cadre de la révision. La Canton a pris bonne note des remarques de la délégation avec une note positive et l'a informée que le dossier serait approuvé par la DAEC d'ici mi-janvier 2015. Cependant, un point devra être impérativement modifié, c'est celui du PAD obligatoire pour la zone Moraty. La délégation a pris note de ceci et travaillera rapidement afin de modifier le RCU et le plan de zone dans ce sens.

9.3.2. Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes

La DAEC, en charge du dossier, a ouvert une procédure de rétablissement de l'état conforme au droit de l'ancienne gravière et décharge de Chésalles en février 2013. Elle a en même temps réglé le problème de l'activité illicite de stockage et de dépôt qui s'y passait. Dans ses décisions du 4 mars et du 160 mai 2013 et après avoir entendu toutes les parties, La DAEC ordonné la fermeture du site de la gravière mais cependant autorisé l'entreprise Andrey Transporte AG à entreposer des bennes sur ce terrain jusqu'au 31 octobre 2013. Aucun stockage d'autres activités n'y est autorisé. La décision prise par la DAEC est à bien plaire et peut être révoquée en tout temps et sans préavis. En parallèle est traitée la question de la remise en état du site qui est également liée au problème de pollution du terrain et de mesures à prendre dans ce sens. A cette fin, la commune d'Ependes a donné un mandat à l'entreprise Geolina SA qui doit fournir au Service de l'environnement et au SeCA un programme de remise en état conforme au droit hors de la zone à bâtir d'ici début février 2014.

9.3.3. Reprise des infrastructures PAD Champ-Montant et Messidor

Toutes les démarches judiciaires et administratives étant terminées, la reprises des infrastructures pourra être effective officiellement d'ici la fin du premier trimestre 2014.

9.3.4. Concours EUROPAN 12 – Site Winckler et Saint-Sacrement (compte 79.509.00)

L'année European12 a commencé avec le Forum des sites à Malmö, auquel MM. Jean-Marc Boéchat et Vincent Droux participaient en tant que représentant du site de la Commune de Marly. Ensuite, il est venu temps de lancer la procédure de concours organisée par European Suisse avec l'aide des Commune sites pour ce qui est des documents nécessaires à la compréhension du site et des attentes des autorités communales de cette démarches en fixant des objectifs d'aménagement. Le concours a débuté au début avril et les candidats avaient jusqu'à la fin juin pour déposer leurs dossiers. Le site Winckler a soulevé pas mal de curiosité car 30 projets ont été déposés dans les temps. Sur les trente, une première sélection a fait ressortir 7 projets représentatifs des idées des idées fortes majeurs ou remarquables par leur pertinence et qui sont susceptibles d'apporter des propositions novatrices. Un deuxième voyage à Paris a réunis les représentants d'European Suisse, d'une délégation des propriétaires du site et d'une délégation communale, sur une plateforme d'échange européenne (thème : la Ville adaptable du mono-large au multi-mixte) nommée forum des Villes et des jurys. Finalement, le jury, en collaboration avec les représentants des communes a établi un palmarès (un lauréat, un mentionné et deux cités) qui a été officialisé lors d'une conférence de presse à Berne à la mi-décembre 2013. Une présentation du palmarès a été

faite aux propriétaires à la fin novembre et on peut dire que le projet lauréat a fait l'unanimité. La suite consiste à discuter avec les propriétaires sur ce projet et préparer les PAD en 2014.

MARLY/FR « PERIMÈTRES WINCKLER ET SAINT-SACRÉMENT, REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE NORD »

« Le Parc des Falaises » LY576 / MA25 Lauréat / Preisträger / Winner / Vincitore

PANAITE Cristian RO 1980 Architecte
 MUNTEANU Mircea-Călin RO 1980 Architecte
 Chaussée d'Alsemberg 287
 Boîte postale 9
 BE-1190 Brussels
 Tél. +32 485 44 10 79
 c.panaa@gmail.com



« dancing density » QY253 / MA15 Mentionné / Ankauf / Runner-up / Segnalato

PRETOLANI Alessandro IT 1981 Architecte
 PAMBIANCO Filippo IT 1980 Architecte
 LORENZATO Davide IT 1983 Architecte
 SPERANDIO Andrea IT 1984 Architecte
 Via Ambrosoli 37
 IT-47123 Forlì
 Tél. +39 33 83 82 20 47
 a.pretolani@icloud.com



« SLOW POLES » MIB61 / MA16 Citè / Erwähnung / Honorable mention / Menzionati

MOGGIA Simone IT 1976 Architecte
 D'ANGELANTONIO Tiziana IT 1977 Architecte
 PONS Giulio IT 1979 Architecte
 Via F. Cavallotti 22/2
 IT-19121 La Spezia
 Tél. +39 0187 199 58 05 ou +39 347 603 21 95
 studio@kkarchitettiassociati.com



« URBAN ARCHIPELAGO » XL913 / MA32 Citè / Erwähnung / Honorable mention / Menzionati

MOTOLA Alberto IT 1979 Architecte
 GOBBO Simone IT 1980 Architecte
 DE MARCHI Davide IT 1980 Géomètre
 D'ELIA Stefano IT 1981 Architecte
 CHIESATTO Verdiana IT 1987 Collaboratrice
 BAGGIO Cristina IT 1987 Collaboratrice
 TREBUHINA Olga LV 1989 Collaboratrice
 GIBEL LATO Lara IT 1989 Collaboratrice
 Via Comarotta 14
 IT-31100 Treviso
 Tél. +39 042 2 174 10 14
 info@demogo.it



3

Etat des comptes :

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 162'000.- |
| Total au budget | Fr. | 162'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2013 | Fr. | 162'796.- |
| Solde au budget 2013 | Fr. | -796.- |

9.3.5. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Elle s'est réunie à neuf reprises. Les objets principaux suivants ont été traités :

- La mise en place des mesures de modération de trafic ;
- L'assainissement de l'éclairage public ;
- Le concept global de modération de trafic – approbation ;
- Le processus de re-certification « Cité de l'énergie » ;
- Le PED « Le Moraty » ;
- Des demandes d'agrandissement de bâtiments en zone urbaine ;

- EUROPAN 12 – inscription du site Winckler et Saint-Sacrement ;
- L'aménagement de la route de la Gérine
- La visite de la traversée de Köniz (route cantonale limitée à 30km/h + aménagements)
- L'investigation historique des sites pollués de Corbaroche et du Port
- La révision générale du PAL et l'adoption du PAL de 2005 adapté en 2010/2011/2012
- La faillite et terrains d'Iford Imaging GmbH
- Les messages d'investissements 2013
- Le cadastre de bruit des routes communales

